

Fabien LANGRY-FRANÇOIS, Grégory BAYLE, Francesca DI NAPOLI,
Dorothee LUSSON, Bénédicte PRADAT et Gaëlle ROBERT

Une occupation agro-pastorale de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne aux confins de Corquilleroy et Treilles-en-Gâtinais

AGRO-PASTORAL OCCUPATION OF THE LATE HALLSTATT/EARLY LA TÈNE TRANSITION
ON THE BOUNDARIES OF CORQUILLEROY AND TREILLES-EN-GÂTINAIS

Résumé : Le site de Corquilleroy “la Grevasse”/Treilles-en-Gâtinais “le Soy” (45) est une occupation agro-pastorale à cheval entre la fin du premier et le début du second âge du Fer. Une batterie de 32 silos, autour desquels se développent des ensembles architecturaux à quatre ou six poteaux, ainsi que quelques fosses éparses composent l’essentiel de l’occupation. Le mobilier découvert, principalement de la céramique et de la faune, consiste en de riches rejets domestiques provenant quasi exclusivement des comblements des structures de stockage. Le répertoire des céramiques est varié suggérant ainsi des utilisations multiples (stockage, cuisine, préparation et présentation) et la vaisselle fine, peinte, renvoie à un faciès typiquement vixéen. La faune consommée, très variée, indique des pratiques d’élevage diversifiées. Des témoignages d’artisanat (tissage/filage, petite métallurgie, fabrication de céramique) complètent le panel des activités pratiquées sur le site. L’organisation des vestiges ainsi que le répertoire extrêmement homogène de la céramique témoignent d’une fréquentation courte et dense, située entre la fin du VI^e et le troisième quart du V^e s. av. n. è.

Mots-clés : Hallstatt final, La Tène ancienne, silos, céramique, faune, bâtiment sur poteaux.

Abstract: *The site of Corquilleroy “la Grevasse”/Treilles-en-Gâtinais “le Soy” (45) revealed an agro-pastoral land use which overlapped the end of the first and the beginning of the second Iron Age. The main part of the settlement consisted of a battery of 32 silos, around which four- or six-post architectural complexes and a few scattered pits developed. The objects found were mainly pottery and animal remains, contained in rich domestic waste almost exclusively from the filling of storage structures. The repertoire of pottery is varied, suggesting multiple uses (storage, cooking, preparation and presentation) and the fine painted tableware corresponds to a typically Vixean style. A great variety of animals were consumed, indicating diversified breeding practices. Evidence of crafts (weaving/spinning, small-scale metal-working and pottery) complete the range of activities practiced on the site. The organization of the remains and the extremely homogeneous repertoire of ceramics testify to a brief, concentrated settlement, located between the end of the 6th and the third quarter of the 5th century BC.*

Keywords: *Late Hallstatt, Early Tène, storage pit, ceramic, fauna, buildings on piles.*

INTRODUCTION

Présentation de l'opération

L'opération de fouille préventive, réalisée entre octobre et novembre 2006, a été déclenchée dans le cadre du suivi mené sur le tracé de l'autoroute A 19. Le diagnostic de la tranche dite "L3" (secteur des communes de Treilles-en-Gâtinais, Corquilleroy et Girolles) a révélé la présence de vestiges principalement protohistoriques attribués à la fin du premier ou au début du second âge du Fer (HAMON 2006 : 49-53).

Le décapage, mené sur environ 2 ha, a confirmé la présence d'une importante occupation protohistorique, ainsi que celle d'une petite nécropole rurale à inhumations datée d'entre la seconde moitié du II^e et le début du III^e s. de notre ère (Fig. 1).

Contexte géographique et géologique

Le site se trouve dans le département du Loiret (45) à environ 5 km au nord-est de Montargis, sur le plateau ouest du Loing, aux confins des territoires des

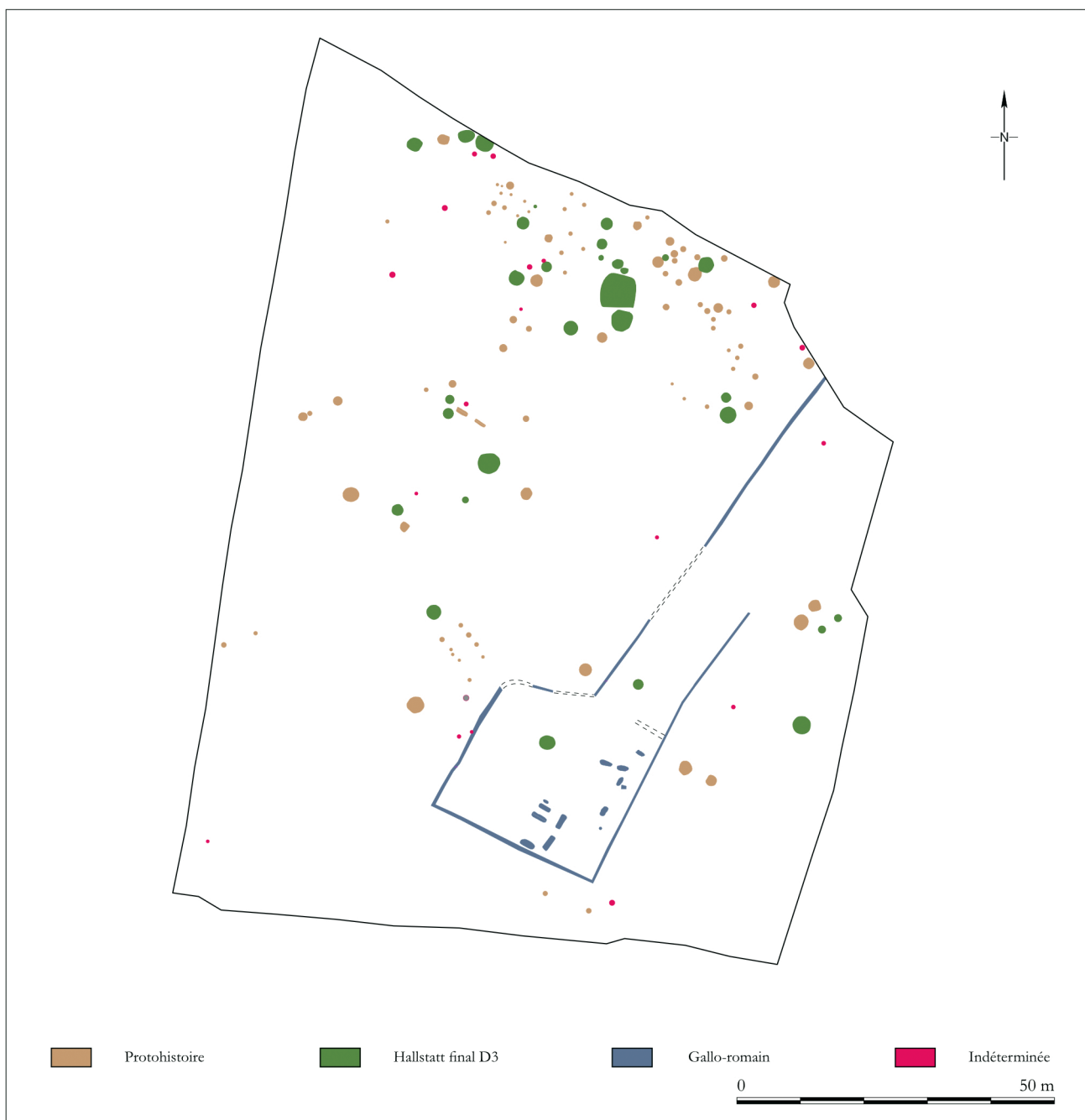


Fig. 1 – Plan phasé des vestiges archéologiques de Corquilleroy/Treilles-en-Gâtinais (DAO : H. Herment, Inrap).

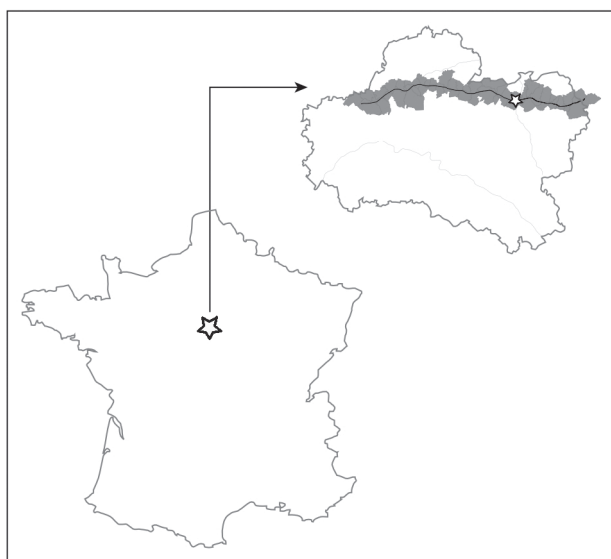


Fig. 2 – Localisation des communes de Corquilleroy et Treilles-en-Gâtinais.

communes de Corquilleroy et de Treilles-en-Gâtinais, aux lieux-dits nommés respectivement “la Grevasse” et “le Soy”, et non loin du territoire de Gondreville-la-Franche (Fig. 2 et 3).

Le Loing, affluent de la Seine, est la rivière la plus proche, à environ 4,5 km à l’est autant qu’au sud-est, et coule du sud au nord. La petite rivière du Fusain s’écoule à environ 8 km au nord-est du site, du sud au nord. Ce secteur du plateau ne présente pas de relief notable et garde une altitude moyenne d’environ 95 m NGF. Les points les plus hauts aux alentours ne dépassent pas les 102 m et les points les plus bas du plateau restent supérieurs à 84 m. Les dénivellations se font en pente très douce et seule la vallée du Loing vient creuser le paysage jusqu’à 80 m NGF. L’emprise décapée présente un léger pendage du nord-est au sud-ouest qui suffit à l’écoulement des eaux pluviales.

Le substrat est constitué de calcaires durs du Gâtinais (DENIZOT 1971), du Stampien supérieur : conglomérat de nodules de calcaire dans une matrice marneuse d’une épaisseur de 12 à 15 m (formation g2c). La zone décapée présente un niveau de calcaire très irrégulier : enfoui sous 0,25 m de terre végétale et environ 0,20 m de limons de plateau préservés au nord, il se découvre quasiment affleurant au sud. Sur la moitié ouest, le calcaire est enfoui sous plus de 0,40 m de terre végétale sans limons de plateau préservés. Le calcaire effectue donc une remontée du nord au sud, avec un creux maximum à l’ouest. Les structures protohistoriques apparaissant sur le calcaire semblent clairement arasées.

Dans le nord-est de la fouille, le calcaire est recouvert d’un limon orangé très sableux d’une puissance de 0,10 à 0,25 m, subsides des limons de plateau très

présents dans ce secteur du Gâtinais [formation F(LP)]. C’est dans ce limon ancien, probablement issu de la dégradation du calcaire sous-jacent, qu’apparaissent la plupart des vestiges protohistoriques et les nappes d’épandages de mobilier. Le sol calcaire, additionné de son interface limono-sableuse, est très hydrophile.

Dans la partie est de la zone décapée, le substrat révèle plusieurs vastes perturbations géologiques très irrégulières, ayant drainé du mobilier jusqu’à 1,10 m de profondeur (sondage F 273). Ces cryoturbations, qui ont fortement remué les limons de plateau, sont nettement visibles en coupe.

Occupations environnantes à l’âge du Fer

Les occupations environnantes relatives aux périodes protohistoriques ont été identifiées d’abord par les prospections pédestres (source : Carte Archéologique du SRA de la Région Centre-Val de Loire). En plusieurs points du territoire concerné, des fragments de céramique de l’âge du Fer ont été ramassés. Par ailleurs, quelques enclos quadrangulaires ont été reconnus en prospection aérienne. Bien que leur datation soit indéterminée, certains pourraient remonter aux périodes protohistoriques. À Courtempierre, deux enclos quadrangulaires ont été repérés aux “Terres Rouges”. À Treilles-en-Gâtinais, les prospections aériennes ont permis de reconnaître plusieurs enclos quadrangulaires. Daniel Jalmain a survolé et photographié un enclos fossoyé rectilinéaire au lieu-dit “l’Orme à Champeau”.

Lors des opérations préliminaires aux fouilles sur l’A 77, Jérôme Pascal a repéré un enclos rectangulaire à “la Herse”. Quelques éléments ont aussi été trouvés lors des campagnes de prospection et d’évaluation sur le tracé de cette autoroute. Au lieu-dit “les Tailles”, trois silos et un trou de poteau isolé ont été reconnus : le mobilier en céramique recueilli indiquait une datation remontant au premier âge du Fer. À Corquilleroy, aux lieux-dits “le Hérault” et “le Carrouge”, la présence d’un tumulus dont la datation est indéterminée, est signalée. En 1969, Michel Roncin a réalisé une fouille de sauvetage sur un “fond de cabane” de l’âge du Fer situé vers le “Bourg Nord”.

Concomitamment à la fouille de Corquilleroy, une opération de fouille préventive a également été réalisée sur le site 1 de la tranche “L2” de l’autoroute A 19 (Treilles-en-Gâtinais “le Coqueluchon”/“le Soy”), située sur le côté ouest de l’autoroute A 77. Celle-ci n’a pas livré d’éléments réellement contemporains, mais a permis de dégager des vestiges de La Tène ancienne à moyenne : des bâtiments sur poteaux, des fosses et silos et une zone d’enclos funéraires rectangulaires (SCAON *et al.* 2009 : 55-81). Enfin, plus récemment, une opération de diagnostic

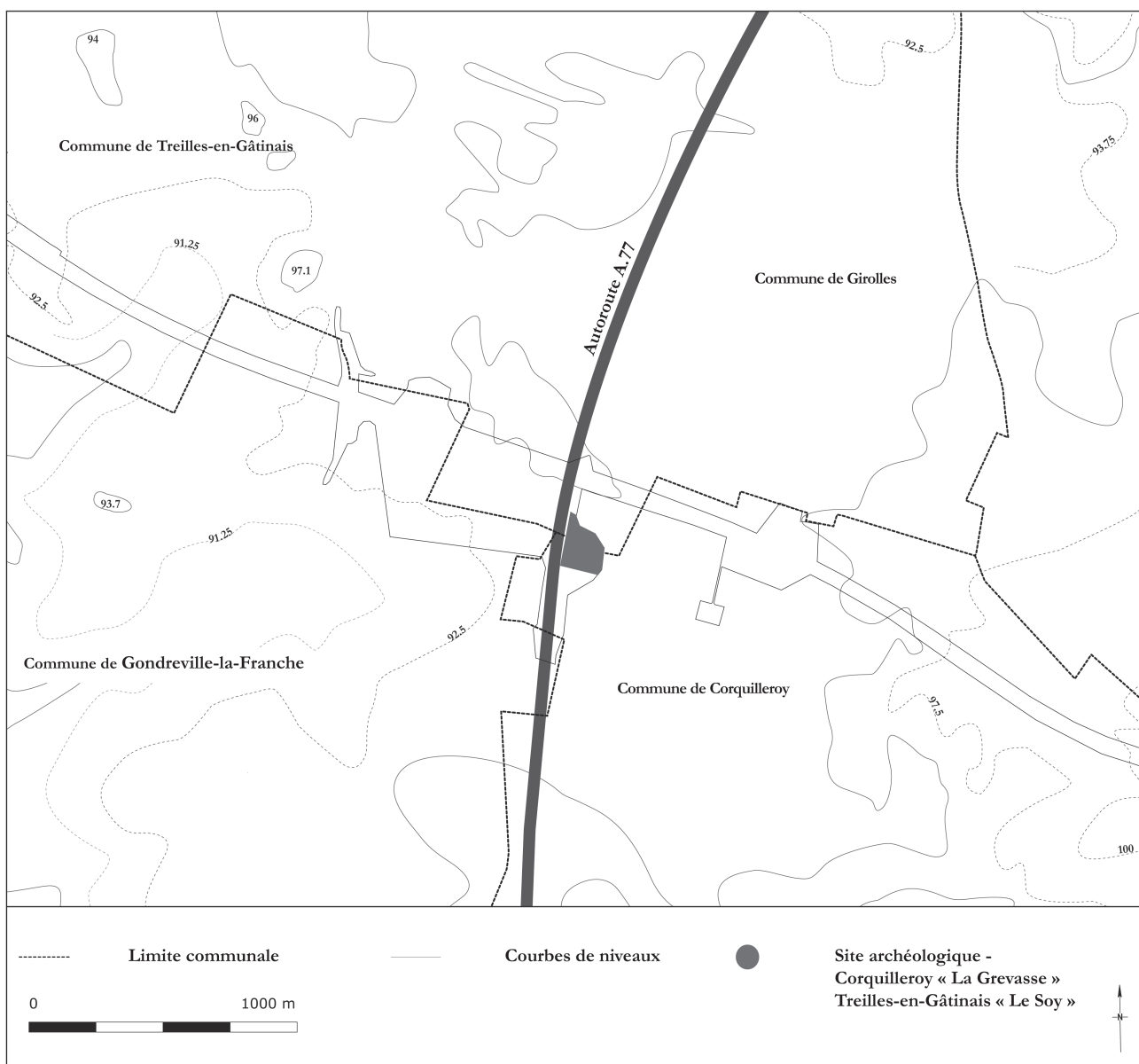


Fig. 3 – Localisation de l'emprise fouillée (DAO : H. Herment, Inrap).

menée dans le centre de la commune de Corquilleroy (rue de L'Ancien Bourg) a révélé une occupation protohistorique enclose avec des structures de stockage (GUILLEMARD 2013).

1. L'OCCUPATION

1.1. Considérations générales

Au total, ce sont 37 silos et grandes fosses qui ont été reconnus, ce qui représentait une trop grande quantité pour être tous explorés exhaustivement, manuellement comme mécaniquement, avec les moyens mis à disposition et dans le temps imparti. Sept silos ont été

fouillés manuellement dont un entièrement (F 311) et six par moitié. Les autres structures de grande profondeur (silos) ont été fouillées mécaniquement par moitié seulement. De plus, dans la zone nord, cinq structures présentaient une profondeur supérieure à 2 m et ayant atteint 3 et 4 m pour les plus profondes. Le mobilier n'a donc pas été prélevé intégralement dans les structures de type silo. Malgré tout, les unités stratigraphiques à forte concentration de mobilier ont pu être prélevées une fois les relevés terminés.

L'occupation protohistorique est la plus importante du site (Fig. 4). Le décapage de la fouille a livré 32 silos, 18 fosses et 37 trous de poteau datés par les restes de céramiques soit de la période protohistorique *lato sensu*, soit plus précisément du Hallstatt D3 ou

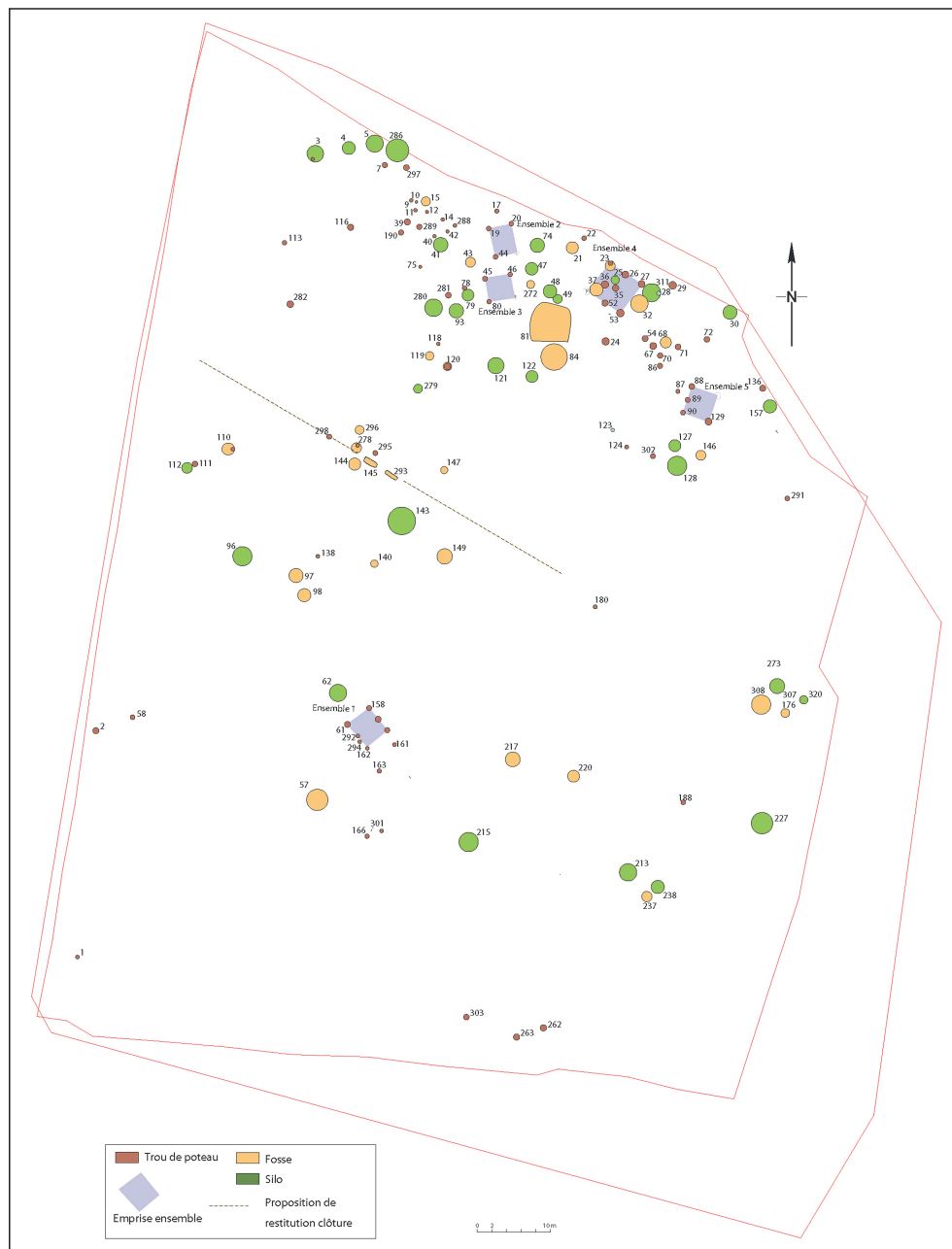


Fig. 4 – Localisation des vestiges et des ensembles protohistoriques (DAO : H. Herment, G. Robert, Inrap).

de La Tène A1. La chronologie serrée des datations de céramiques conduit à penser que les creusements non datés découverts, dont la typologie et les comblements sont proches des structures protohistoriques, proviennent des mêmes périodes d'occupation. Malgré tout, en l'absence de lien clairement établi, ces structures n'ont pas été considérées comme contemporaines.

L'analyse des structures atteste qu'une forte érosion a touché le site : silos tronqués de leur sommet "en entonnoir", fosses très larges et peu profondes, et trous de poteau dont la profondeur moyenne est de

22,6 cm (avec un minimum de 7 cm pour un maximum de 44 cm). Les divers éléments montrent que le site a été partiellement arasé par une érosion probablement mécanique due aux labours plus ou moins profonds. La lecture des anomalies au décapage a été rendue, elle aussi, difficile par l'attaque des socs de charrues dans les marnes (au sud du site) ou dans le restant de limons de plateau (au nord du site). Il est possible en revanche qu'une part d'érosion naturelle soit liée aux ruissellements sur ce terrain en légère pente. La mise en culture des sols a pu accentuer cette érosion naturelle. L'estimation faite en Seine-et-Marne indique que

par rapport à un sol en place protégé, dans ce type de conditions, environ 10 % du site d'origine nous est parvenu (MARION 2004), ce qui relativise nettement le nombre et la densité des structures protohistoriques. Le site tel qu'il nous apparaît aujourd'hui est donc très lacunaire, tant par la disparition des structures les moins profondes que par l'entame de celles observées.

1.2. Les ensembles de trous de poteau

GAËLLE ROBERT

1.2.1. Observations générales

La fouille a révélé la présence de 37 trous de poteau sur le site, mais la compréhension de leur organisation a été limitée par les conditions de fouille et d'observation sur le terrain. En effet, la forte érosion agricole constatée, conjuguée à des structures rarement conservées sur plus de 0,3 m de profondeur, a compliqué l'observation sur le terrain. De plus, la similitude de remplissage observé très souvent entre le bourrage des trous de poteau et le substrat limoneux mène à considérer l'empreinte du poteau comme la fosse d'implantation en elle-même, entraînant un éventuel sous dimensionnement des structures. Enfin, il faut également insister sur le fait que les mesures des empreintes de poteau relevées ici ne donnent pas forcément une image exacte de la section réelle du poteau, ni de sa forme, comme la fouille dans des contextes humides a pu ainsi le montrer (DI NAPOLI *et al.* 2019 : 47-50).

Cinq ensembles de trous de poteau dessinant des plans cohérents ont ainsi été retenus en tant que possibles bâtiments (Fig. 5). L'un d'entre eux est isolé dans le secteur sud (ensemble 1) et les autres sont plutôt localisés dans le nord de l'emprise de la fouille. Bien que ces ensembles montrent des plans plausibles, il faut toutefois noter leur caractère incomplet et/ou la difficulté de lui associer tous les trous de poteau relevés autour. Dans les paragraphes qui suivent, le choix a été fait de ne présenter dans les tableaux descriptifs que les trous de poteau pouvant être associés à un plan cohérent. Les trous de poteau environnants qui ne peuvent pas être intégrés à un plan sont ainsi décrits dans le texte mais n'intègrent pas les tableaux.

N° Ensemble	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie minimale (m ²)
1	4,2	3,7	15,5
2	4,4	3,1	12,4
3	3,5	3,2	11,2
4	5	4,8	26,4
5	3,8	3,5	13,3

Fig. 5 – Inventaire des ensembles.

1.2.2. Ensemble 1

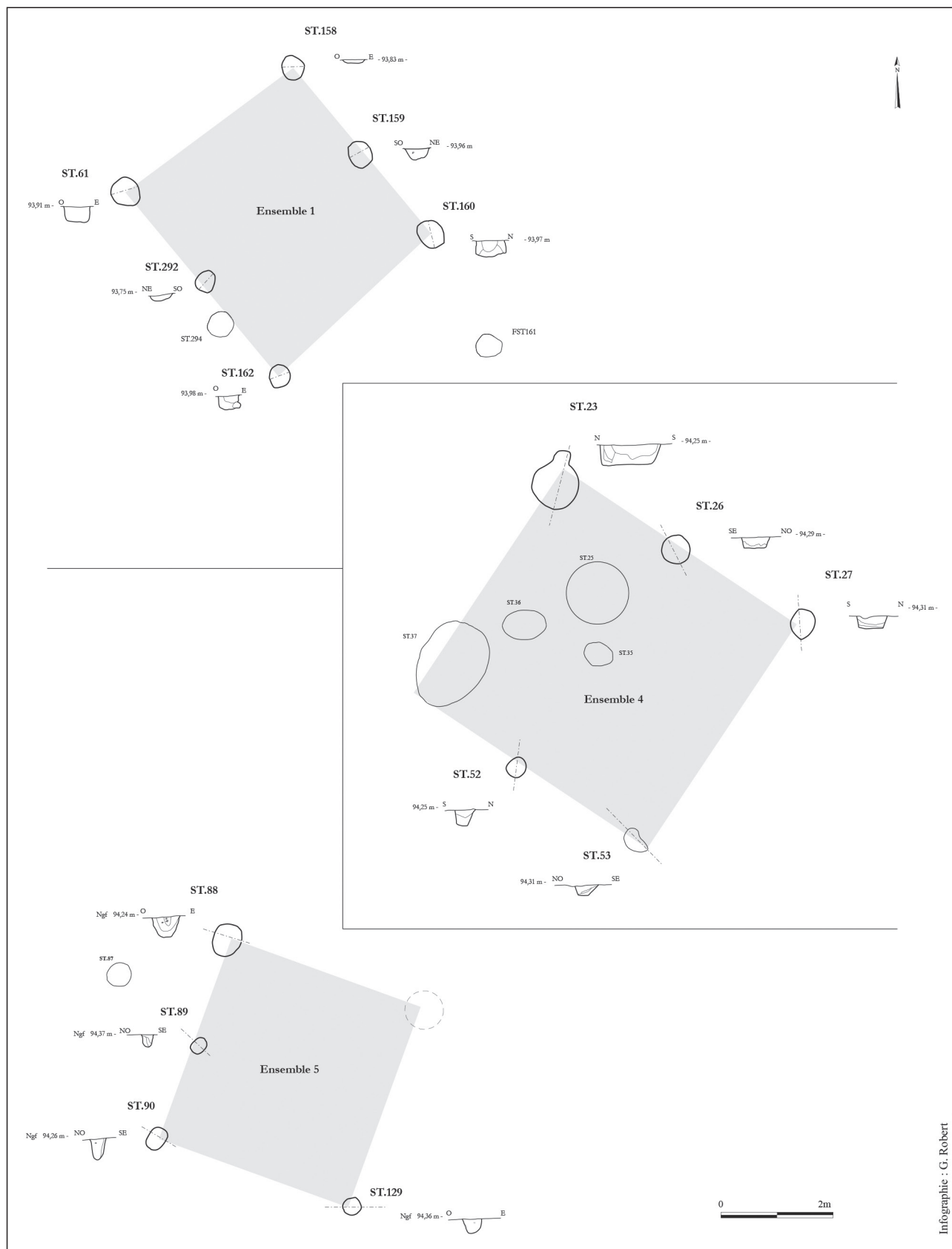
L'ensemble 1 est situé dans la partie sud de la zone fouillée, à l'écart des autres ensembles et à proximité immédiate du silo 62 dont le comblement est extrêmement riche. Il est formé par au moins six trous de poteau, dessinant un plan rectangulaire très trapu, de 4,2 m de longueur pour une largeur de 3,7 m, soit une superficie de 15,5 m² (Fig. 6). Ce dernier est orienté NO-SE selon l'axe longitudinal. Les trous de poteau sont répartis en longueur sur deux rangées de trois de manière régulière (Tabl. 1).

Les trous de poteau sont assez mal conservés, avec des profondeurs variables, et seuls deux d'entre eux ont montré un possible fantôme de poteau dans leur comblement. La section mesurée est comprise entre 0,25 et 0,28 m.

Au regard de la portée maximale observée, 3,7 m, des ancrages dans le sol et de la section des fantômes de poteaux relevés, il est possible de restituer un bâtiment de plain-pied. En effet, une structure sur plateforme devrait nécessiter des fondations plus importantes, tant en profondeur qu'en diamètre des poteaux (ÉPAUD et GENTILI 2009 : 9). Cependant, il paraît bien difficile de dire si la superficie calculée ici correspond bien à l'emprise réelle du bâtiment. En effet, on constate en périphérie la présence de trois autres trous de poteau, F 161, 163 et 294. Ce dernier, situé très légèrement en dehors du plan, peut être vu indifféremment comme un renfort ponctuel, un aménagement particulier, ou un emplacement plausible de paroi. Les deux autres trous de poteau, F 161 et F 163 sont encore plus difficiles à mettre en relation directe avec le bâtiment. Aussi, leur association n'a pas été retenue.

N° de Structure	Forme	Fond	Parois	Longueur/ Diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Altitude sup. (m)	Altitude inf. (m)
61	ovale	plat	verticales	0,62	0,5	0,28	93,91	93,63
158	circulaire	plat	dérasées	0,41		0,07	93,83	93,76
159	circulaire	concave	obliques	0,5		0,22	93,96	93,74
160	ovale	concave	verticales	0,6	0,42	0,26	93,97	93,71
162	circulaire	concave	verticales	0,39		0,25	93,98	93,73
292	circulaire	concave	dérasées	0,38		0,14	93,75	93,61

Tabl. 1 – Inventaire des faits de l'ensemble 1.



Infographie : G. Robert

Fig. 6 – Ensembles 1, 4, 5 : plan d'ensemble et coupes des trous de poteau (DAO : G. Robert, Inrap).

N° de Structure	Forme	Fond	Parois	Longueur/ Diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Altitude sup. (m)	Altitude inf. (m)
19	circulaire	concave	dérasées	0,3		0,14	94,2	94,06
20	circulaire	concave	dérasées	0,34		0,1	94,22	94,12
44	circulaire	concave	obliques	0,23		0,14	94,26	94,12

Tabl. 2 – Inventaire des faits de l'ensemble 2.

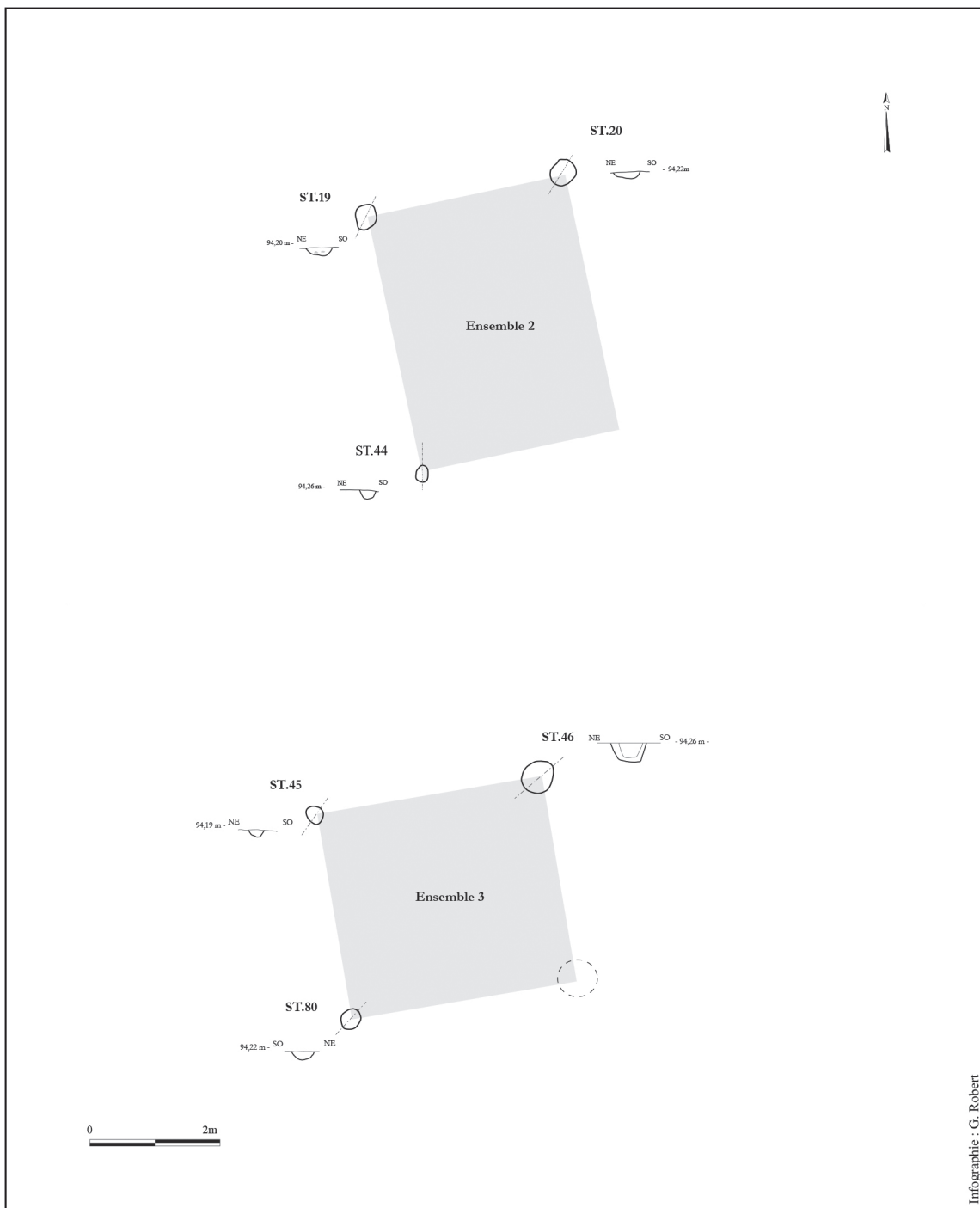


Fig. 7 – Ensembles 2 et 3 : plan d'ensemble et coupes des trous de poteau (DAO : G. Robert, Inrap).

La céramique mise au jour a livré des éléments contradictoires : sept tessons d'amphore antique dans l'un des trous de poteau, et deux tessons de la Protohistoire indéterminée dans deux trous de poteau. Cela pose le problème de l'attribution chronologique de ce bâtiment. En effet, ce dernier se trouve à proximité d'un ensemble fossoyé gallo-romain, dans lequel des tessons d'amphore ont également été mis au jour et remontent avec ceux trouvés dans le remplissage du trou de poteau. Cependant, il faut aussi noter la présence à proximité immédiate d'un silo, F 62, qui a livré la céramique la plus riche de toutes les structures protohistoriques relevées sur le site (cf. *infra*, 2. La céramique). Ce mobilier a été attribué à La Tène A1 et pourrait être mis en lien direct avec le bâtiment, compte tenu de l'emplacement du silo et de la présence de rejets domestiques (vaisselle de présentation, de cuisson ou de stockage, faune).

La superficie relevée de seulement 15 m², ne constitue pas forcément un reflet exact du bâtiment. En effet, soit elle correspond à l'emprise réelle du bâtiment et de telles surfaces ont pu déjà être enregistrées archéologiquement ou ethnographiquement, soit il est aussi possible d'envisager des bâtiments dits "à parois rejetées" (RIQUIER *et al.* 2018 : 282-283), comme cela a pu être constaté pour la période du Hallstatt D3 sur le site de "la Peute Combe" (21) (LABEAUNE, GASTON et SORDOILLET 2015) par exemple. Le trou de poteau F 294 pourrait ainsi être vu comme un élément secondaire du bâtiment : trace de paroi, d'accès. Il n'est en tout cas pas possible de se prononcer pour l'une ou l'autre de ces hypothèses au vu des données issues de la fouille.

1.2.3. Ensemble 2

L'ensemble 2 est défini par un groupe distinct de quatre trous de poteau, situé dans la partie nord de la fouille, en bordure de l'emprise et à l'est de l'ensemble 2. Un plan rectangulaire est formé par trois trous de poteau, le quatrième devant être restitué. Les dimensions sont alors de 4 m de longueur pour une largeur de 3,1 m, soit une superficie de 12,4 m² (Fig. 7). Le quatrième trou de poteau F 17, se trouve dans le prolongement de l'axe central longitudinal à 2 m du petit côté. Son association avec le plan reste cependant hypothétique, la limite de la fouille ne permettant pas de savoir si d'autres trous de poteau peuvent être localisés plus au nord (Tabl. 2).

Les trous de poteau montrent des morphologies similaires, avec une faible profondeur conservée. Compte tenu des portées observées et de l'ancrage conservé, une restitution de plain-pied semble plus vraisemblable. Comme pour l'ensemble 1, il est cependant difficile de restituer la superficie réelle de

l'ensemble, la présence de F 17, faisant probablement partie de la construction, étant difficile à interpréter.

Le rare mobilier en céramique livré par les trous de poteau F 17 et F 20 est de facture protohistorique sans plus de précisions. L'ensemble est cependant situé dans une zone où de nombreux silos ont donné de nombreux restes de céramique, datés du Hallstatt D3.

1.2.4. Ensemble 3

Trois trous de poteau forment l'ensemble 3 (F 45, 46, 80), localisé au sud-est de l'ensemble 2 et au sud de l'ensemble 3 (Fig. 7). Si un quatrième trou de poteau est restitué dans l'angle sud-est, ils forment un plan presque carré de 3,5 m sur 3,2 m, soit une superficie de 11,2 m² (Tabl. 3).

Les trous de poteau ont des dimensions modestes en plan et la profondeur est peu conservée. Un fantôme de poteau a pu être identifié pour F 46, montrant une section estimée entre 0,2 et 0,35 m, selon que l'on observe la partie supérieure ou inférieure. L'ancrage au sol se fait sur un niveau assez semblable, malgré les différences de profondeur conservée. Comme pour l'ensemble 2, de configuration et dimensions assez similaires, il semble plus plausible de proposer un bâtiment de plain-pied que sur plate-forme.

La datation de l'ensemble, comme pour l'ensemble 2, repose plus sur l'environnement que sur les éléments mis au jour dans les trous de poteau et la datation du Hallstatt D3 semble la plus pertinente à proposer. On peut également remarquer la similarité d'orientation et de forme pour ces deux ensembles.

1.2.5. Ensemble 4

L'ensemble 4 est constitué par au moins cinq trous de poteau observés et fouillés ; il est situé à un peu plus de 10 m à l'est des ensembles 2 et 3.

En considérant qu'un trou de poteau a pu ne pas être observé dans l'angle sud-ouest de l'ensemble, il est possible de proposer l'hypothèse d'un plan presque carré à six trous de poteau porteur, orientés NO-SE selon l'axe longitudinal, d'une longueur de 5 m sur une largeur de 4,8 m environ, soit une superficie de 26,4 m² (Fig. 6 ; Tabl. 4).

Les cinq trous de poteau définissant le plan (avec l'ajout d'un sixième supposé) montrent des fonds plats, et des parois obliques. L'écartement entre eux est régulier, de 2,5 m environ. Aucun fantôme de poteau n'a été observé dans les comblements et on peut se demander, compte tenu des remplissages observés, s'il n'y a pas eu démontage de la construction, en raison d'un éventuel incendie. En effet, une quantité non négligeable de torchis calciné (87 fragments pour un poids total de presque 1,5 kg) a été

N° de Structure	Forme	Fond	Parois	Longueur/Diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Altitude sup. (m)	Altitude inf. (m)
45	circulaire	concave	dérasées	0,25		0,12	94,19	94,07
46	circulaire	plat	obliques	0,5		0,25	94,26	94,01
80	circulaire	concave	dérasées	0,35		0,13	94,22	94,09

Tabl. 3 – Inventaire des faits de l'ensemble 3.

N° de Structure	Forme	Fond	Parois	Longueur/Diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Altitude sup. (m)	Altitude inf. (m)
23	piriforme	plat	verticales	1,1	0,8	0,34	94,25	93,91
26	circulaire	plat	obliques	0,5		0,2	94,29	94,09
27	circulaire	plat	obliques	0,64		0,22	94,31	94,09
52	circulaire	plat	obliques	0,36		0,3	94,25	93,95
53	ovale	plat	obliques	0,4	0,27	0,2	94,31	94,11

Tabl. 4 – Inventaire des faits de l'ensemble 4.

N° de Structure	Forme	Fond	Parois	Longueur/Diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Altitude sup. (m)	Altitude inf. (m)
88	circulaire	concave	obliques	0,5		0,36	94,24	93,88
89	circulaire	concave	verticales	0,22		0,22	94,37	94,15
90	circulaire	concave	obliques	0,3		0,38	94,26	93,88
129	circulaire	concave	obliques	0,3		0,28	94,36	94,08

Tabl. 5 – Inventaire des faits de l'ensemble 5.

recueillie dans le comblement de quatre trous de poteau, F 23, F 27, faisant partie du plan et F 35 et 36 situés à l'intérieur de ce même plan.

Le trou de poteau F 35 est situé au milieu d'un alignement formé avec F 26 et F 52. On peut donc supposer qu'il joue un rôle dans la construction : renfort, aménagement ? La question se pose aussi pour F 36 qui présente cependant un léger décalage par rapport à l'axe central longitudinal. Son rôle est donc encore moins facile à cerner.

La restitution architecturale de la construction reste difficile, surtout en l'absence de trous de poteau. La présence de F 35, au centre du bâtiment, peut tout à fait être envisagée comme un renfort possible pour supporter la charge des portées d'un plancher, dans le cas d'un bâtiment sur plate-forme. Mais compte tenu de la surface importante relevée, l'hypothèse d'un bâtiment de plain-pied ne peut être exclue. La superficie réelle est également impossible à déterminer en l'état des données.

De la céramique a été retrouvée dans le comblement de plusieurs de ces trous de poteau, datée de la Protohistoire, sans plus de précision. Seul F 36 a livré des tessons attribuables à la période du Hallstatt D3. Autour de l'ensemble 4, on note la présence de plusieurs fosses et silos également datés de la Protohistoire. Seul le silo F 311 a permis une datation plus précise du Hallstatt D3. Il semble donc vraisemblable de proposer que tous ces vestiges soient globalement de cette période. À cet ensemble doit être

reliée aussi la fosse 32 située à proximité qui livre également une grande quantité de torchis calciné (cf. *infra*, 1.4.3. La fosse 32).

1.2.6. Ensemble 5

L'ensemble 5 (Fig. 6) est situé dans la partie nord du site. Trois trous de poteau (F 88, 89 et 90) sont disposés le long d'un axe nord-sud, perpendiculairement à F 129 qui pourrait former un autre axe en parallèle dont au moins un trou de poteau aurait disparu. L'ensemble pourrait ainsi former un plan cohérent de forme rectangulaire en restituant un quatrième poteau à l'angle nord-ouest. Le plan ainsi formé mesure 3,8 m de longueur pour une largeur de 3,5 m, soit une superficie de 13,3 m². Il est orienté NOO-SEE selon l'axe longitudinal (Tabl. 5).

Les morphologies des trous de poteau montrent des plans circulaires, une profondeur relativement bien conservée et des dimensions modestes. Cependant, il faut relativiser cette observation, car dans au moins un cas, il est avéré que seul le fantôme du poteau (F 90) a été fouillé, livrant d'ailleurs de la céramique brûlée, du torchis et du charbon de bois. On note aussi la présence de céramique brûlée pour F 88. Enfin, des nodules de terre cuite et/ou de charbon sont aussi relevés dans F 129 et F 89. Ce dernier, légèrement désaxé par rapport à F 90 et F 88, interroge sur son rôle structurant dans la construction.

En l'état, il est impossible de déterminer si le bâtiment était construit sur plate-forme ou de plain-pied : en effet, il faudrait déjà savoir s'il s'agit là d'un bâtiment à quatre ou cinq poteaux porteurs, ce dernier type, moins fréquent, étant également représenté à l'âge du Fer. Toutefois, il faut noter la présence de céramique brûlée dans presque tous les fantômes des poteaux associés à d'autres éléments calcinés. Les traces d'incendie montrent que le bâtiment a très certainement brûlé et que le mobilier s'est ensuite retrouvé piégé dans le comblement des poteaux, au fur et à mesure du pourrissement du bois.

F 87, qui est peut-être associée au bâtiment mais sans que l'on puisse connaître son rôle exact, a livré un ensemble important de tessons, tous recueillis dans l'empreinte du poteau. Leur datation reste malheureusement floue, avec la seule certitude qu'ils sont de facture protohistorique.

1.2.7. Les autres concentrations de trous de poteau

Deux autres groupes de poteaux ont également été vus en fouille, mais leur étude n'a pas été probante, les données n'étant pas suffisantes pour en proposer une interprétation architecturale.

Le groupe 1 est situé dans la partie nord de la fouille, à 6 m environ au sud de la limite de l'emprise, et à quelques mètres à l'ouest de l'ensemble 3 et 4. Il est formé par un groupement de onze trous de poteau.

Il est toutefois difficile de discerner une organisation bien cohérente de tous ces trous de poteau. Certains semblent bien alignés, comme F 12, F 14 et F 288, présentant des écarts de 2,4 m et 1,9 m. F 12, F 14, F 40 dessinent un plan presque carré de 2,4 m de côté environ et ils présentent une homogénéité de dimensions tant en plan et en profondeur qui peut tout à fait indiquer qu'ils sont associés. Cependant, l'articulation de ce possible alignement, de cet hypothétique plan avec les autres trous de poteau observés autour est impossible à mettre en évidence et sauf à produire un plan imaginaire, il vaut mieux considérer qu'on a là les traces d'une ou plusieurs constructions dont il est impossible de comprendre la structuration en l'état.

Le mobilier livré par les remplissages des trous de poteau a montré des tessons datés de la Protohistoire au sens large sauf pour F 288 qui a livré de la céramique du Hallstatt D3, ainsi qu'un peu de terre cuite. Le silo F 41, situé à proximité immédiate a également livré du mobilier daté de cette période.

Le groupe 2 est localisé dans la partie nord de la fouille, à 4 m environ au sud-est de l'ensemble 5 et à 4,5 m au nord-ouest de l'ensemble 7. Il est constitué par un ensemble de cinq trous de poteau. Hormis un plausible alignement de 3,1 m formé par F 54, F 67 et F 70, il n'est pas possible de comprendre les relations

entre ces trous de poteau. Leur association repose uniquement sur leur proximité (pas plus de 2,7 m d'écartement) et sur des morphologies semblables : un plan légèrement ovale ou circulaire, un ancrage au sol modeste et sensiblement sur le même niveau d'installation. Les quelques tessons issus du remplissage de ces trous de poteau et l'épandage de matériel fouillé au nord de l'ensemble (faune, céramique) permettent au mieux une attribution à la Protohistoire.

S'il est avéré pour des périodes plus récentes que l'on puisse avoir des structures agricoles présentant parfois un aspect assez irrégulier (DUFOR 2007), il est cependant impossible d'affirmer que c'est le cas ici de ces groupes de trous de poteau.

1.2.8. Synthèse sur les ensembles de trous de poteau

Les conditions de fouilles et le manque de lisibilité des structures sur le terrain n'ont pas permis de livrer des plans complets et clairs formés par les sept ensembles de trous de poteau livrés ici. Les ensembles 3, 4, 5 et 7 font ainsi l'objet d'une restitution d'un trou de poteau manquant pour donner des plans plausibles de bâtiments à quatre poteaux. Ce type de manque est malheureusement commun sur les sites constitués par des limons ou des graves, très peu lisibles. Un exemple avait ainsi été identifié à Anet "le Débucher" où le bâtiment avait été reconnu grâce à la présence de trois trous de poteau, très lisibles, qui avaient même livré des graines carbonisées dans leur fantôme. Toutefois, et malgré des recherches sur le terrain, le quatrième poteau n'avait pu être identifié (LARDE *et al.* 2007 : 102, fig. 75). À ce type de constructions à quatre poteaux est souvent associé un cinquième, à l'extérieur du plan. Cela pourrait être le cas de l'ensemble 3, mais la proximité de la limite de fouille, oblitérant la présence d'autres trous de poteau au nord, doit obliger à relativiser son appartenance à l'ensemble.

Les ensembles 1, 5 et 7, malgré là aussi des difficultés à reconnaître les plans, sont cependant les plus fiables mis au jour sur le site. Le nombre de poteaux porteurs est estimé à cinq ou six et ils ont des surfaces comprises entre 13,3 et 26,4 m². Ce type de plan est très répandu pour la période du premier âge du Fer et début du second âge du Fer dans toute la région Centre-Val de Loire (RIQUIER *et al.* 2018 : 284-285), et plus généralement dans le nord de la France (RIQUIER *et al.* 2018 : 276). La compréhension de l'architecture de ce plan, en apparence simple, est aujourd'hui très discutée, de même que sa fonction. En effet, compte tenu de certaines découvertes récentes dans des sites où les conditions de conservation ont permis de livrer les sols d'occupation, comme à "la Peute Combe" (21) (LABEAUNE, GASTON et SORDOILLET 2015), la restitution de ces bâtiments peut

tout à fait être envisagée comme étant des constructions de plain-pied dont l'emprise n'est pas résumée au module porteur et qui a une fonction d'habitat (RIQUIER *et al.* 2018 : 284). Par habitat, il faut bien entendu comprendre que plusieurs activités, domestiques, de transformation (tissage, mouture, etc.) et/ou agricoles (stockage d'aliment ou de bétail), ont pu se dérouler dans un même bâtiment.

Ici, la question est posée pour ces trois ensembles, d'autant plus que l'environnement très proche de ces plans est marqué par la présence de fosses et silos, contenant des déchets d'occupation domestique (faune, céramique de présentation, de cuisson). Il faut observer que l'absence de sols d'occupation, de foyer ne peut être considérée comme une absence d'habitat. C'est en effet un phénomène récurrent pour les bâtiments sur poteaux dans la région, l'érosion, principalement agricole, étant importante.

Il faut également remarquer que certains de ces ensembles de trous de poteau avaient des traces bien identifiées d'incendie, comme l'attestait la présence de torchis et/ou de charbon de bois dans les fantômes de poteau mais qu'il n'y a pas eu attestation de graines carbonisées.

En ce qui concerne la datation, si seulement deux d'entre eux sont datés du Hallstatt D3 en raison des tessons trouvés dans les fantômes des poteaux, le contexte chronologique des structures environnantes permet vraisemblablement de rattacher l'ensemble de ces plans à cette période large. Un doute porte sur l'ensemble 1, compte tenu de la découverte d'un ensemble de tessons d'amphore antique dans le remplissage du trou de poteau, remontant avec un lot provenant d'un fossé voisin mais l'analogie avec les autres ensembles et surtout la présence d'un silo à proximité immédiate du groupe de poteaux, daté de La Tène A1, permet de privilégier l'hypothèse d'un rattachement à cette période.

Cet ensemble de plans, même incomplets, permet d'appréhender une occupation domestique ouverte de la fin du premier âge du Fer/début du second âge du Fer dont on ne connaît pas les limites au nord. Les caractéristiques morphologiques de ces ensembles, mises en regard avec les autres trouvailles, ne sont pas significatives d'un mode de construction particulier et les interprétations, tant pour l'architecture que pour la fonction, restent donc hypothétiques.

1.3. Les structures de stockage enterrées

FABIEN LANGRY-FRANÇOIS ET FRANCESCA DI NAPOLI

1.3.1. Observations générales sur les silos

Les structures excavées interprétées comme silos sont au nombre de 32 (Fig. 8) dont deux à la fonction moins assurée (F 96 et 121), soit 23,3 % des structures

anthropiques non antiques. En dehors de cette synthèse des diverses observations faites sur ces structures, sept, parmi les plus emblématiques du site seront détaillées, notamment les plus riches qui seront également évoquées dans les analyses de mobilier.

Les ouvertures ont été pour la plupart perturbées par des reprises, en silo ou en fosse, et des effondrements de parois. Elles sont assez souvent irrégulières ou ovales (un tiers de chaque ouverture), et plus rarement circulaires. Les profils bitronconiques et tronconiques (probables bitronconiques dont la partie supérieure est arasée) dominent avec douze silos, contre six profils piriformes et quatre cylindriques. Les autres profils sont irréguliers, avec par deux fois un bord tronconique.

Aucun aménagement, comme un emmarchement par exemple, n'a été relevé. Il faut souligner que la méthode et les choix de fouille utilisés pour la majeure partie des silos, soit l'emploi d'une pelle mécanique ainsi que la fouille non exhaustive, n'ont pas facilité de telles observations. Les profondeurs conservées, 1,4 m en moyenne, sont très variables : moins de 1 m pour les plus petits et jusqu'à 4 m pour le plus imposant.

Les volumes des silos, compris entre 1 m³ et 8 m³, sont très variables (Fig. 8) et leur répartition sur l'emprise très inégale. Une dizaine est très lâchement étalée entre l'ouest et le sud-est, alors que les 22 autres sont plutôt groupés au nord de la zone. Aucune évolution dans la chronologie d'implantation ne peut être envisagée au regard de la stratigraphie (absence de recoupements) tout comme de la céramique dont la datation s'étale sur 75 ans. Seulement cinq silos (F 62, 79, 127, 128, 144) livrent des formes de céramique plus récentes sans que leur position dans l'emprise puisse trouver une corrélation.

L'essentiel du mobilier recueilli provient des comblements des silos (Fig. 9), contrairement à d'autres structures, comme les trous de poteau très pauvres en mobilier. La grande quantité de restes et notamment de céramique dans la plupart des comblements des structures de stockage a ainsi permis la détermination d'une chronologie d'abandon précise de ces dernières, essentiellement attribuée entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. av. n. è.

Ces structures de grandes dimensions, utilisées pour le stockage dans un premier temps, ont visiblement fait l'objet de nettoyages et vidanges successives de détritrus d'origine vraisemblablement domestique (faune, céramique notamment) au moment de l'abandon. La plupart des fragments de torchis en sont également issus (Fig. 9). Hormis une forte supposition pour l'ensemble 4, l'utilisation éventuelle de torchis dans l'élévation des autres bâtiments n'a pas laissé de traces. Il est envisageable que ce torchis provienne des bouchons de silos ou de placages internes dont il a pu être une importante composante. Les fragments de torchis comportent parfois les négatifs des végétaux

qu'ils ont englobés : tiges droites non déterminées et absence de croisements de tiges repérés. Il faut enfin souligner le dépôt particulier de faune réalisé au fond

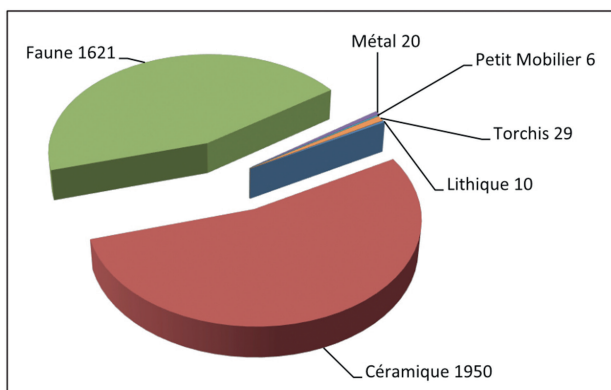


Fig. 9 – Répartition du mobilier en silo (en pourcentage du Nombre de Reste).

du silo 311 : capriné en place dont la viande n'a pas été consommée.

1.3.2. Le silo 3

Cette structure, apparue sous 35 cm de terre végétale, a été fouillée manuellement pour moitié (sud-est). La forme en surface est plutôt ovale, avec des axes de 1,88 m pour 0,9 m (Fig. 10). La profondeur maximale conservée est de 1 m et le volume est inférieur à 1,3 m³. La morphologie de la coupe est légèrement piriforme avec un fond en cuvette irrégulière. Malgré une ouverture large, la forme et la dimension de la structure en font un probable silo de stockage souterrain. Les différents comblements relevés montrent une succession d'utilisation de la structure dont les purges intermédiaires incomplètes ont laissé les traces. Le fond du silo comporte une poche de limon en calcaire

N° de structure	Forme en plan	Profil	Fond	Longueur (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Volume estimé (m3)
3	ovale	piriforme	cuvette	1,88	0,90	1	1,3
4	ovale	piriforme	plat	1,40	1,32	1,08	1,5
5	ovale	tronconique	cuvette	1,34	0,74	1,24	0,9
24	irrégulière	piriforme	inconnu	1,40	0,90	1,96	12
25	circulaire	piriforme	plat	0,90	-	1,45	7,1
30	irrégulière	bitronconique	inconnu	1,65	-	1,72	3,5
41	circulaire	tronconique	cuvette	1,48	-	0,92	1,6
47	irrégulière	irrégulier	irrégulier	1,44	1,24	2,70	7,6
48	ovale	tonnelé	plat	1,32	1,20	1,46	1,8
49	ovale	bitronconique	cuvette	1,32	1,30	1,02	1,3
62	circulaire	piriforme	plat	1,90	-	1,42	4
74	circulaire	bitronconique	inconnu	1,65	-	4	8
79	irrégulière	irrégulier	cuvette	0,90	0,74	1,32	2,7
93	irrégulière	cylindrique	cuvette	1,62	1,08	1,27	1,7
96	circulaire	oblique	irrégulier	2,02	-	0,51	1,6
112	irrégulière	irrégulier	plat	1,14	1,10	1,10	1,1
121	circulaire	bitronconique	irrégulier	1,60	-	0,74	1,5
122	circulaire	bitronconique	plat	1,25	-	1,30	1,6
127	circulaire	irrégulier	cuvette	1,95	-	2,10	6,3
128	circulaire	bitronconique	plat	2,1	-	2,05	7
143	circulaire	irrégulier	plat	1,9	-	0,9	1,7
157	circulaire	cylindrique	plat	1,38	-	> 1,56	7
213	irrégulière	cylindrique	irrégulier	1,68	1,40	1,36	2,5
215	circulaire	piriforme	cuvette	2	-	0,98	3
227	irrégulière	bitronconique	irrégulier	1,4	-	1,6	2,3
238	irrégulière	bitronconique	plat	1,44	> 0,90	1,22	1,3
279	irrégulière	bitronconique	irrégulier	1,8	-	1,6	2,9
280				éboulement en cours de fouille			
286	irrégulière	irrégulier	plat	2,80	-	1,25	7,5
307	irrégulière	cylindrique	irrégulier	1,74	-	1,18	2,8
311	irrégulière	oblique	cuvette	2	> 1 m	0,92	1,5
320	irrégulière	bitronconique	irrégulier	1,7	-	1,7	2,9

Fig. 8 – Inventaire des structures de stockage enterré.

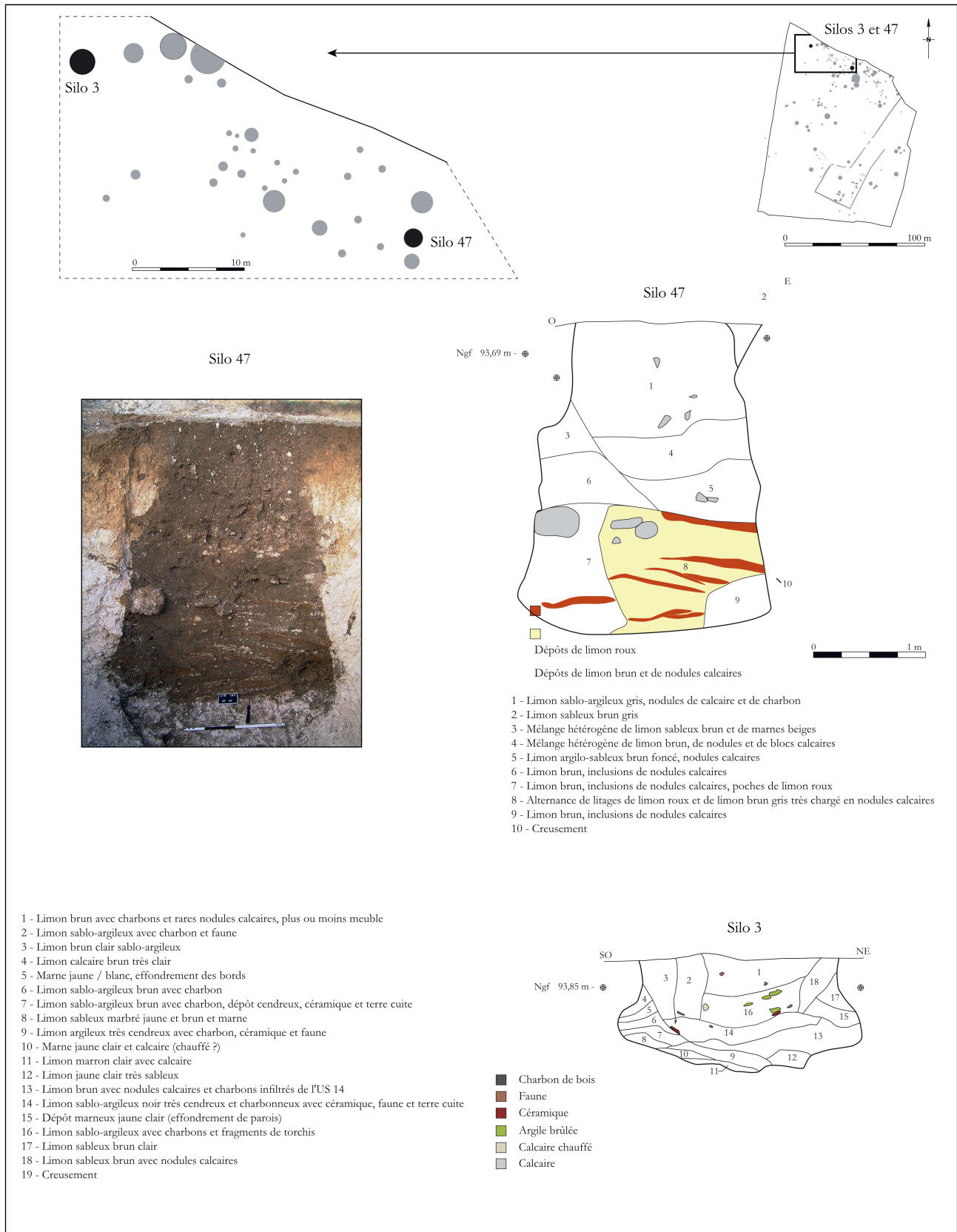


Fig. 10 – Coupes des silos de stockage enterré 3 et 47 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

brun pouvant provenir de l'effondrement d'un premier bouchon (US 11), suivi par l'effritement des bords de l'ouverture en US 10 et 12. Les successions de comblement suivantes (US 5 à 9), du centre au bord sud-ouest, semblent anthropiques, chargées de matériel et de charbons et ayant probablement couvert à l'origine une plus grande surface dans la structure. Elles donnent en effet, tout comme le petit effondrement de parois (US 4), l'impression d'avoir été recreusées. Après cette seconde phase d'utilisation de la structure, le comblement a repris avec des apports à nouveau anthropiques charbonneux (US 13 et 14), ayant comblé la moitié du silo. Ces étapes ont contribué à un nouvel effritement du bord nord-est (US 15), recouvert à son tour de limon (US 17). Il est possible que la structure ait été utilisée une troisième fois au-dessus de l'US 14, ce que suppose la rupture nette des US latérales. Dans ce cas, le remplissage anthropique aurait comblé le silo par des apports riches en matériel et en charbons (US 16 et 1). L'US 18 pourrait être liée à une perturbation d'ordre biologique (terrier?). En dernier lieu, les US 2 et 3, situées sur le bord sud-ouest, pourraient sans certitude résulter de l'implantation d'un poteau après la fin de l'utilisation en silo. Le silo garderait donc trace de trois utilisations, d'un important volume destiné au stockage, et de l'aménagement plausible d'au moins un poteau après son comblement principal. Le mobilier recueilli, faune, torchis et céramique, permet de préciser un abandon au Hallstatt D3. Le creusement a pu être réutilisé à d'autres fins dans un laps de temps ne permettant pas d'appréhender avec finesse la durée de fonctionnement du silo.

1.3.3. Le silo 47

Cette structure de forme irrégulière en surface est apparue sous 35 cm de terre végétale. Les axes mesurent 1,44 m par 1,24 m, la profondeur conservée est de 2,70 m (Fig. 11). Le profil est irrégulier : piri-forme pour le bord ouest et plutôt tronconique pour le bord est. Le volume est estimé à 7,6 m³ minimum. Sa profondeur et sa position au sein d'une forte densité de structures n'ont permis de fouiller que la moitié sud. Les niveaux inférieurs (US 8 et 9) du remplissage pourraient témoigner de successions d'écoulements de limons et d'effritements des bords (marnes blanches); ce qui suppose un comblement lent et naturel et une longue période où le silo serait resté à l'air libre. L'US 7 semble davantage liée à un comblement volontaire et rapide. Les unités stratigraphiques terminant le remplissage du silo paraissent d'une même nature anthropique : accumulations de limons non lités, parfois charbonneux, et de matériaux massifs provenant du substrat (blocs calcaires). Il est possible également que le mélange de limons et

calcaires US 4 soit issu d'un effondrement (volontaire ou non?) de la paroi est au cours du comblement. Cet effondrement a rendu moins lisible le sommet du bord est, ce qui pourrait expliquer sa forme plus rectiligne. Le mobilier recueilli est varié : reste de faune, de torchis, d'objets métalliques (clavette en fer), perle en terre cuite et de la céramique.

1.3.4. Le silo 62

Il s'agit d'une structure circulaire mise au jour à environ 50 cm sous le sol actuel, au diamètre de 1,90 m (Fig. 11). La profondeur conservée est de 1,42 m, le profil piriforme montre un fond plutôt plat et le volume, estimé est de peu supérieur à 4 m³.

Malgré une fouille non exhaustive (il n'a été vidé que par moitié), il s'agit du silo le plus riche en mobilier. Son comblement primaire (US 1) correspond vraisemblablement à des rejets successifs et très rapprochés de déchets domestiques parmi lesquels on retrouve une grande quantité de restes carpologiques dont des céréales diverses, des légumineuses tels l'ers et la lentille, et de nombreux restes de pomme, mêlés à de la cendre et du charbon de bois. Après cette première phase de vidanges, il est probable que le silo ait été rapidement et massivement comblé par l'apport, jusqu'au sommet, de limons bruns anthropisés (US 3, 5 et 6). Ce comblement intégral a entraîné le détachement des parois (US 2 et 4). Le mobilier prélevé est riche et extrêmement varié : il se compose de torchis et de faune dont récurrents sont les restes de caprinés, chien et lièvre. La céramique, largement représentée (323 NR/56 NMI), permet de proposer une attribution chronologique de cette structure au début de La Tène A1, grâce notamment à la présence de fragments de vases tournés, cannelés. Au moins un fragment de meule en granite a pu être identifié.

1.3.5. Le silo 79

C'est une structure mise au jour sous 40 cm de terre végétale. La coupe mécanique de la moitié sud a confirmé une structure imposante dont le volume et l'aspect en font un probable silo de stockage souterrain (Fig. 11). La forme en surface est irrégulière, avec des axes mesurant 0,9 m par 0,74 m, et la profondeur conservée est de 1,32 m. Le profil, sans doute piri-forme à l'origine, présente un bord ouest piri-forme et un bord est rectiligne. Le volume est estimé inférieur à 2,7 m³. Le remplissage indique que l'abandon du silo peut être lié à un premier effritement du bord est (US 1), et un plus léger du bord ouest (US 4). Les comblements sus-jacents sont clairement anthropiques, avec des apports limoneux plus ou moins massifs

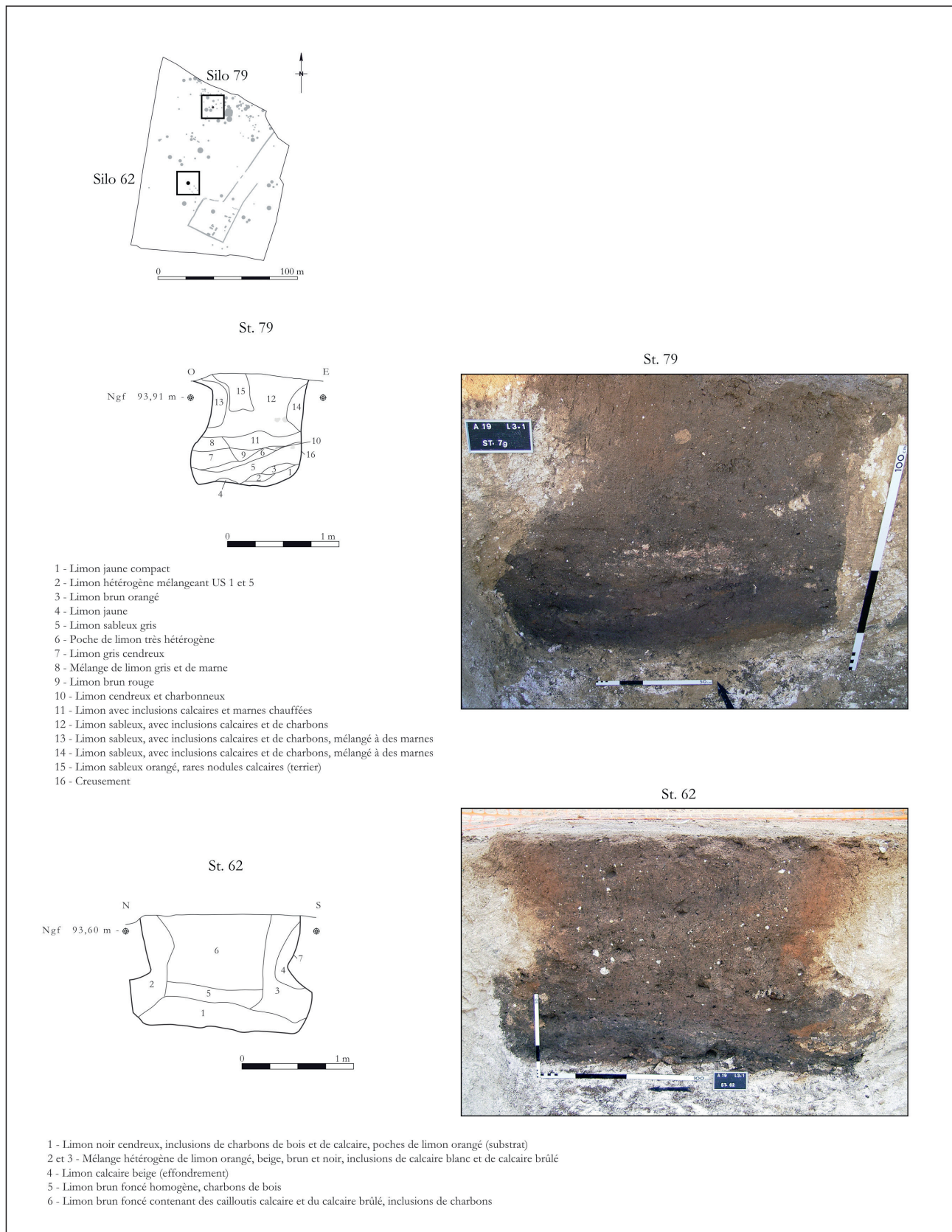


Fig. 11 – Coupes des silos de stockage enterré 62 et 79 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

(US 3, et 5 à 11) et quelques dépôts très charbonneux et cendreaux (US 7 et 10). Le comblement terminal limoneux US 12 est anthropique et sans doute suffisamment rapide pour que les bords se dégradent sans s'écrouler (US 13 et 14). Le mobilier recueilli est varié et les poches charbonneuses étaient particulièrement riches en lithique (un fragment de meule en granite), mobilier métallique (clous en fer et anneau en cuivre), une demi-perle en céramique, des fragments de torchis, de faune et des tessons de céramique. Les éléments de datations issus de l'étude des céramiques (71 NR/4NMI) suggèrent plutôt une attribution à La Tène A1 par la présence de céramique cannelée. Les quelques restes de faune (21 au total) témoignent des rejets de préparation de carcasse (bas de patte de bœuf), de consommation carnée et d'activités liées à la préparation de la fourrure (extrémité de patte accrochée à la peau).

1.3.6. Le silo 127

Cette structure circulaire de 1,95 m de diamètre a été découverte sous 30 cm de terre végétale. Le profil est très irrégulier et le fond en légère cuvette, à 2,10 m sous le décapage (Fig. 12). Le volume, estimé à 6,3 m³, lui confère une utilisation très probable en silo de stockage souterrain. Les dimensions du silo, ainsi que l'instabilité des sédiments du comblement, ont imposé une fouille mécanique en deux étapes (moitié ouest), avec une descente en palier pour atteindre le fond. Le remplissage montre un premier apport limoneux massif anthropique (US 8). Par la suite, de légers effritements de parois sont venus déposer des marnes sur les deux bords (US 6 et 7). Le comblement anthropique a repris dans un délai indéterminé avec d'importants apports anthropisés de limons cendreaux dont certaines poches charbonneuses peuvent correspondre à des vidanges de foyers (US 4, 5 et 4 bis). La suite du comblement est moins claire ; il est constitué de la dégradation des parois (US 2) et d'un comblement terminal (US 1). Le mobilier recueilli se compose de fragments de meule, de torchis et de céramique (NR 85/NMI 16), dont certains éléments penchent en faveur d'une datation à La Tène A1. L'assemblage de faune, abondant et varié, atteste des activités de préparation de carcasse et de consommation ainsi que de fabrication d'un outil façonné avec une incisive inférieure de porc emmanchée dans un radio-ulnaire de capriné (cf. *infra*, 3.3. Les objets en os).

1.3.7. Le silo 215

Il s'agit d'une structure circulaire de 2 m de diamètre découverte à 30 cm sous le sol actuel. Le profil, sans doute incomplet du fait d'une forte érosion, est plutôt

piriforme au fond en cuvette, conservé sur 98 cm de profondeur avec un volume estimé à 3 m³. Les couches très charbonneuses de ce silo témoignent de diverses phases de rejets. Un premier rejet correspond aux US 7, 8, 9, 10 et 11 parmi lesquelles à 0,70 m de profondeur se situe un important dépôt de récolte d'ers, lentille mêlée à du mouron (cf. *infra*, 6.1.2. Constitution des dépôts carpologiques). Lui succèdent divers complements d'abandon très organiques et riches de charbon et cendre (US 6 et 1), alternés d'effondrements de parois (US 3 et 5). Mis à part l'important lot de restes carpologiques évoqué, le mobilier se compose de rares éléments de faune, lithiques et de céramique (NR 74/NMI 6).

1.3.8. Le silo 311

Cette structure a été mise au jour sous environ 0,40 m de décapage. Les axes relevés (2 m par au moins 1 m) manquent de précision car le sondage n'a pu être positionné de façon à comprendre la distinction entre les structures 27, 32 et 311. La profondeur conservée est de 92 cm, ce qui permet de proposer un volume conservé inférieur à 1,5 m³ (Fig. 13). Le remplissage semble alterner des dépôts limoneux massifs d'origine anthropique, ayant apparemment rapidement comblé le creusement. Le volume de cette structure, au fond plat, malgré un profil nettement en cuvette, pourrait correspondre à un silo dont la partie supérieure a été fortement remaniée. Il n'y a cependant ni bouchon de silo écroulé, ni témoins d'effondrements de bords. Après utilisation, la structure a fait l'objet d'un nettoyage jusqu'au fond comme le démontre le squelette de capriné en connexion déposé au fond, sans sédiments (cf. *infra*, 5.3.4. Un dépôt particulier). Le mobilier collecté, en dehors du squelette de capriné, comprend un silex, quelques autres fragments de faune et de nombreux tessons de céramique.

1.4. Les autres structures excavées

1.4.1. Observations générales sur les autres structures

Bien que l'essentiel des structures repérées sur le site concerne des silos et des trous de poteau, 19 autres structures excavées ont pu être identifiées. Leur répartition est semblable à celle des silos, soit une concentration lâche au sud de la zone décapée, plutôt serrée au nord. Si pour certaines de ces structures une fonction peut être établie (F 145 et 293, F 147), pour une grande partie d'entre elles, cette dernière reste hypothétique. Au vu de la proximité avec les silos et les bâtiments, ces structures excavées devaient sans doute être liées à des besoins ponctuels relatifs au

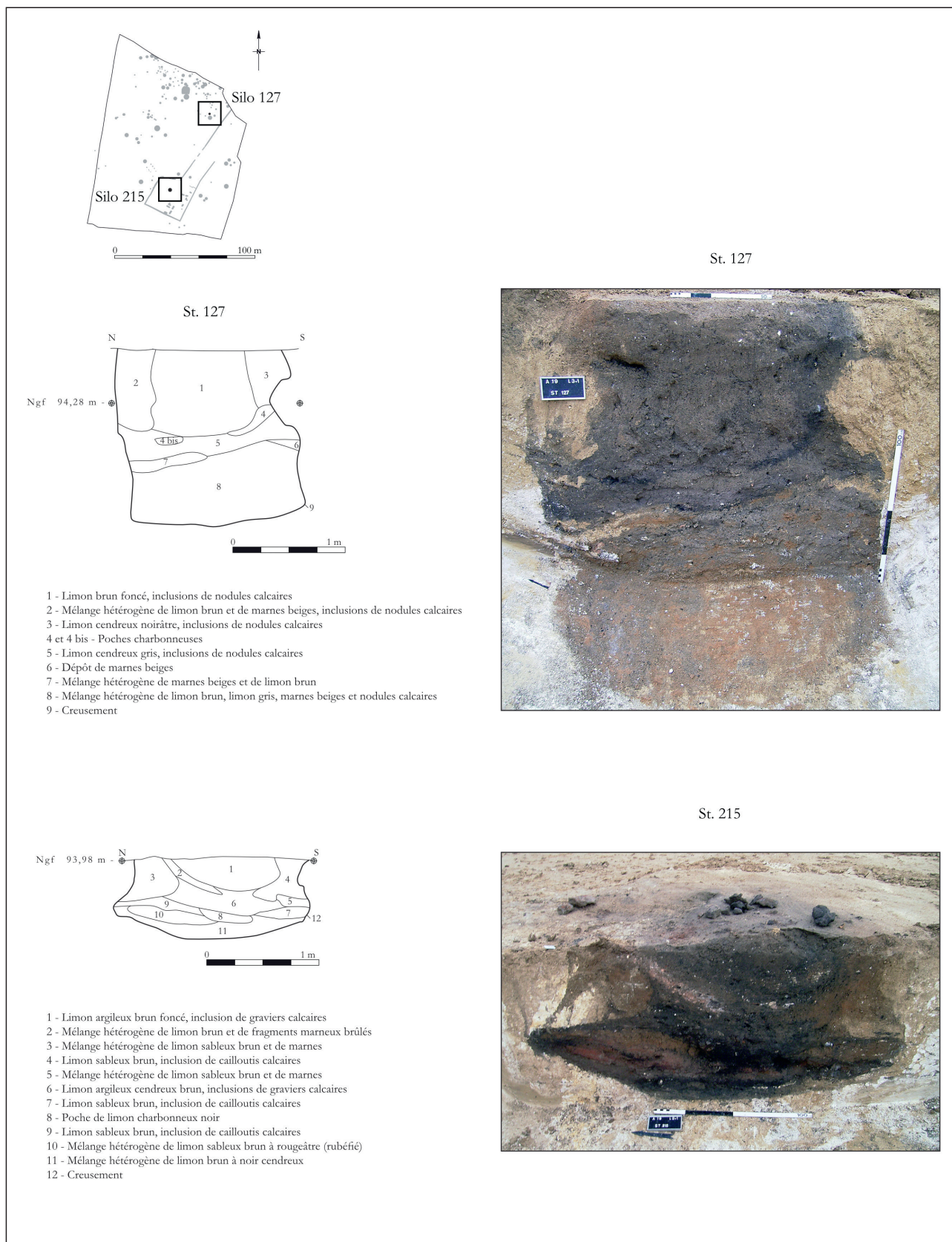


Fig. 12 – Coupes des silos de stockage enterré 127 et 215 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

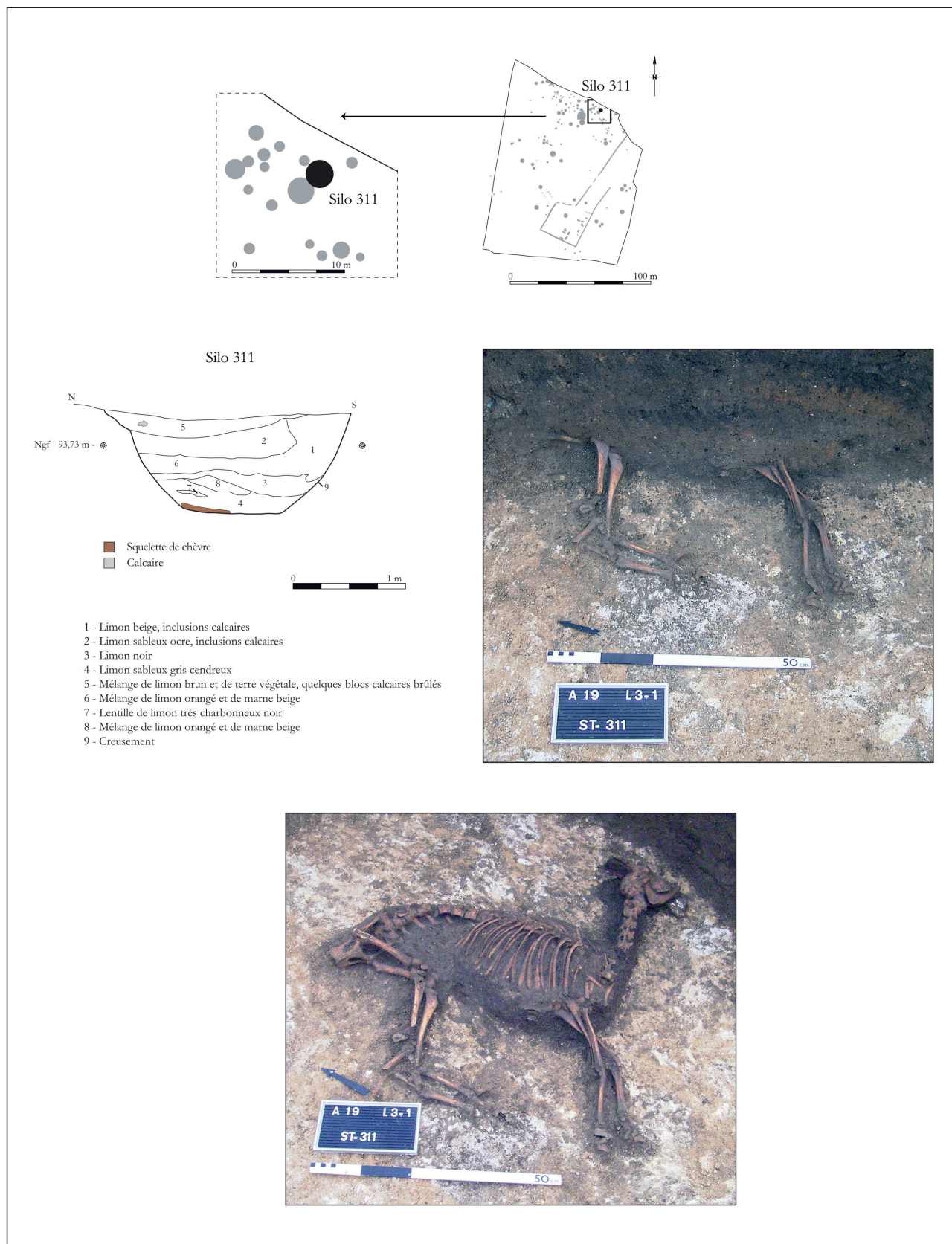


Fig. 13 – Coupe du silo de stockage enterré 311 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

fonctionnement de l'habitat. Le mobilier est présent en moindre proportion dans les fosses que dans les silos mais concerne les mêmes catégories. Seules les plus riches et/ou représentatives seront décrites dans les paragraphes qui suivent.

1.4.2. Les fosses 145 et 293

Les deux fosses 145 et 293 sont situées au centre de l'emprise, en vis-à-vis, à distance de 2 m environ l'une de l'autre. De forme quadrangulaire allongée,

elles mesurent 1,50 m de long et entre 0,60 m (F 145) et 0,40 m (F 293) de large pour des profondeurs variant entre 0,40 (F 145) et 0,20 m (F 293). Leurs comblements, limoneux et riches en nodules de calcaire, présentent également des ressemblances et ne livrent que quelques rares tessons attribués à la Protohistoire *lato sensu* (Fig. 14). Bien qu'aucune empreinte de trou de poteau ne soit discernable en coupe, ces structures peuvent être rapprochées par leur forme allongée, leur position en vis-à-vis et leur écartement, à des systèmes d'entrée de clôtures, récurrents au premier âge du Fer en Centre-Ouest (MATTAY 2014 :

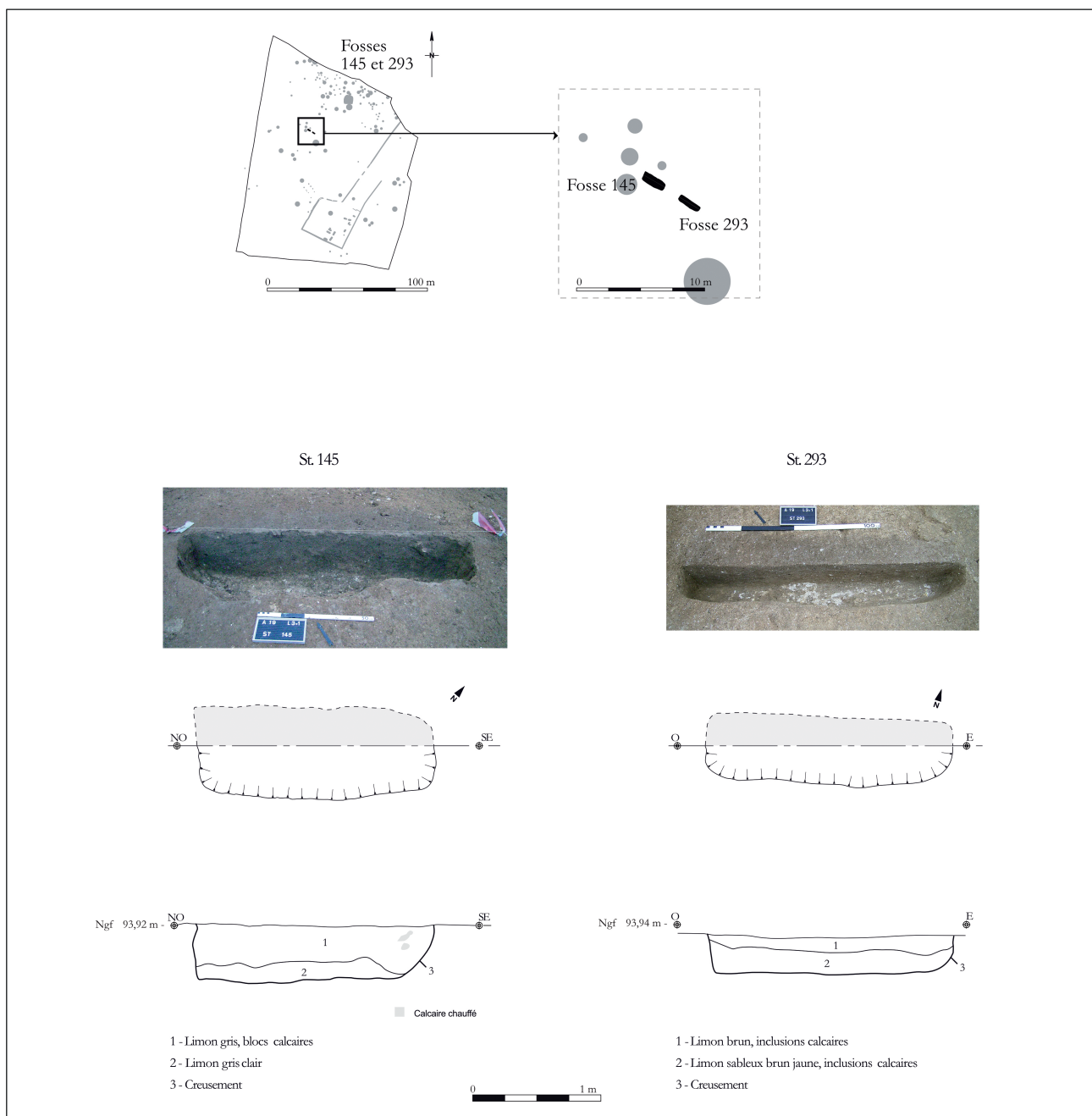


Fig. 14 – Plan et coupe des fosses 145 et 293 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

14-23). De ces enclos palissadés ne restent souvent que les dispositifs d'entrée car l'ancrage des poteaux ou piquets, peu profond, résiste difficilement à un arasement important, comme dans le cas du site des Chauffeaux, à Sainte-Maure-de-Touraine (DI NAPOLI et LUSSON 2011 : fig. 5). À Corquilleroy, aucun trou de poteau ne peut être rattaché à ce dispositif d'entrée mais ce dernier pourrait donc matérialiser une partition de l'espace (fonctionnelle ? chronologique ?) entre les structures situées au nord et au sud de l'emprise. L'écartement entre les deux fosses détermine ainsi un passage suffisamment large pour être emprunté par des chars ou charrettes dont l'écartement des roues à cette époque varie entre 1,10 et 1,30 m (MAITAY 2014 : 21).

1.4.3. La fosse 32

Cette fosse circulaire de 1,70 m de diamètre est apparue sous 0,5 m de décapage. Son profil, conservé sur 0,75 m de profondeur, présente un fond en cuvette (Fig. 15). Le volume est inférieur à 1,7 m³. La coupe montre que sa portion nord a été détruite lors du creusement ou de l'élargissement de la structure 311, donc le creusement est donc postérieur au comblement de la fosse. Par ailleurs, la portion nord-ouest de la coupe finit par se confondre avec l'encaissant superficiel brun orangé, ce qui laisse quelques doutes sur la largeur sommitale conservée de la fosse. Le remplissage observé montre trois unités stratigraphiques. L'US 3, réservée en forme de dôme dans la partie inférieure nord, semble indiquer qu'elle a été établie avant tout comblement global de la fosse. Il est probable que ce premier comblement résulte donc d'un effondrement de la paroi nord de la fosse, indiquant peut-être que le creusement de la structure voisine 311 a été réalisé avant le comblement de la fosse 32. Le niveau suivant pourrait conforter cette idée. L'US 2 ainsi que le comblement terminal (US 1) paraissent plutôt issus d'un nettoyage. En effet, la fouille mécanique intégrale de la structure a livré une grande quantité de restes de torchis calciné (53 NR pour 0,858 kg). Il pourrait s'agir d'un rejet issu du nettoyage, à la suite d'un incendie, de l'ensemble 4, situé à proximité, dont au moins quatre trous de poteau formant le plan sont également comblés de torchis brûlé.

1.4.4. La fosse 57

Cette structure très irrégulière a été découverte sous 0,3 m de décapage. Les axes relevés mesurent 2,62 m par 3,28 m. La profondeur conservée est de 0,96 m (Fig. 15). L'estimation du volume est particulièrement peu fiable en raison de la très grande irrégularité du creusement (supérieure à 4 m³). Le profil et le fond sont très irréguliers également. L'aspect du creusement,

large, irrégulier et peu profond, incite à penser qu'il ne s'agit pas d'une structure de stockage souterrain, mais d'une fosse d'extraction de matériaux calcaires. Elle est d'ailleurs située dans une des zones où le calcaire est le plus affleurant. Le comblement inférieur a probablement été rejeté dans la fosse peu de temps après extraction des matériaux recherchés (US 1). Les comblements postérieurs (US 2 et 3) semblent plutôt liés à un écoulement alors que la structure était incomplètement rebouchée. L'US 4 est plutôt de nature anthropique et peut avoir précédé de peu le comblement terminal (US 5), anthropique également. Le mobilier issu de la fouille se compose de quelques restes de bœuf et cheval et de céramique (NR 31/NMI 2) qui ne permettent qu'une datation à la Protohistoire au sens large.

1.4.5. La fosse avec trou de poteau 110

Cette fosse, apparue à 35 cm sous la terre végétale, est irrégulière. Ses axes mesurent 1,48 m par 1,46 m et la profondeur conservée est de 0,58 m (Fig. 15). Le fond est en cuvette. Le volume est inférieur à 0,9 m³. Le remplissage témoigne de cinq phases de comblement, avec deux creusements effectués dans les premiers niveaux. Les US 5 et 4 sont probablement anthropiques et n'ont comblé que le fond de la structure. L'US 1 est un comblement anthropique également. Cette dernière unité stratigraphique a été recréusée à l'ouest et à l'est de la structure. Le creusement régulier en trou de poteau, comblé par l'US 2, s'oppose au creusement très irrégulier comblé par l'US 3. Il est donc envisageable qu'une reprise de la structure après son abandon ait consisté en l'installation d'un poteau dans sa partie ouest. Le mobilier mis au jour, composé de céramique protohistorique, est issu de l'US 1. Sans davantage de détermination, on ne saurait juger du temps écoulé entre le premier comblement de la structure, sa réutilisation afin d'y implanter un poteau, et son comblement définitif.

1.4.6. La fosse 272

Cette fosse circulaire de 1,05 m de diamètre a été découverte sous 35 cm de terre végétale. La profondeur conservée est de 44 cm et le profil est en cuvette (Fig. 16). Le volume est inférieur à 0,38 m³. Le comblement indique deux phases de remplissage probablement anthropiques (US 3 et 4). La coupe montre également un creusement recoupant le comblement supérieur (US 1). Le profil de ce nouveau comblement évoque un trou de poteau qui aurait été implanté après un premier rebouchage de la fosse. La structure a été coupée mécaniquement en deux en même temps que le silo 47. La présence de mobilier

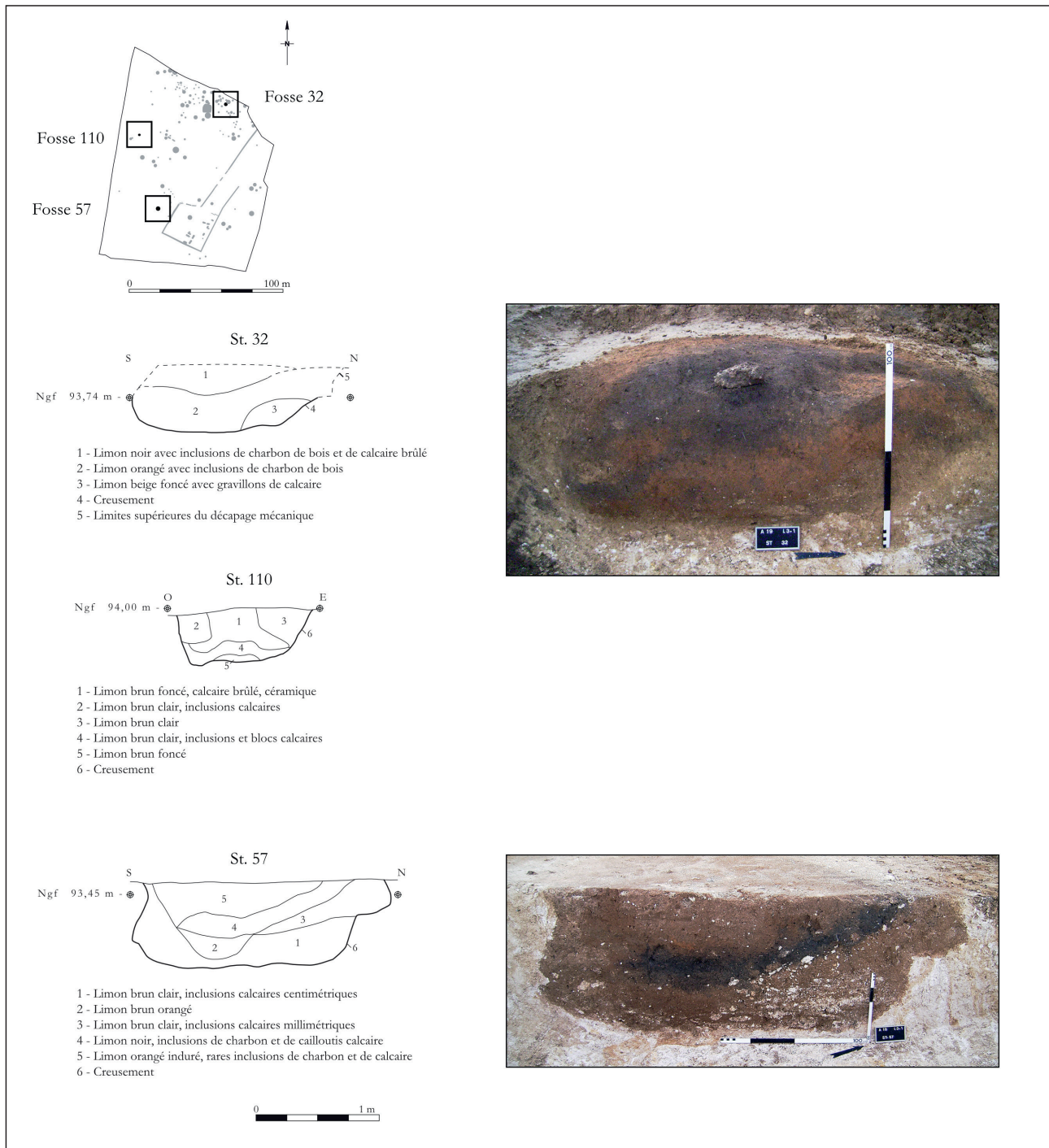


Fig. 15 – Coupe des fosses 32, 57 et 110 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

(faune et céramique) a été relevée dans toutes les unités stratigraphiques.

1.4.7. Le foyer 147

Cette structure irrégulière a été découverte sous à peine 20 cm de terre végétale. Ses axes mesurent 1,08 m par

40 cm (Fig. 16). La profondeur observée est de 28 cm et le fond est en cuvette. Le comblement très cendreux permet de supposer que la structure a été utilisée pour l'établissement d'un foyer sur une durée inconnue. La structure a été très abîmée par les labours et sa présence à une faible profondeur a été révélée par l'attaque de son bord est par l'engin de décapage. La partie sommitale a été détruite et les pourtours n'ont pu être

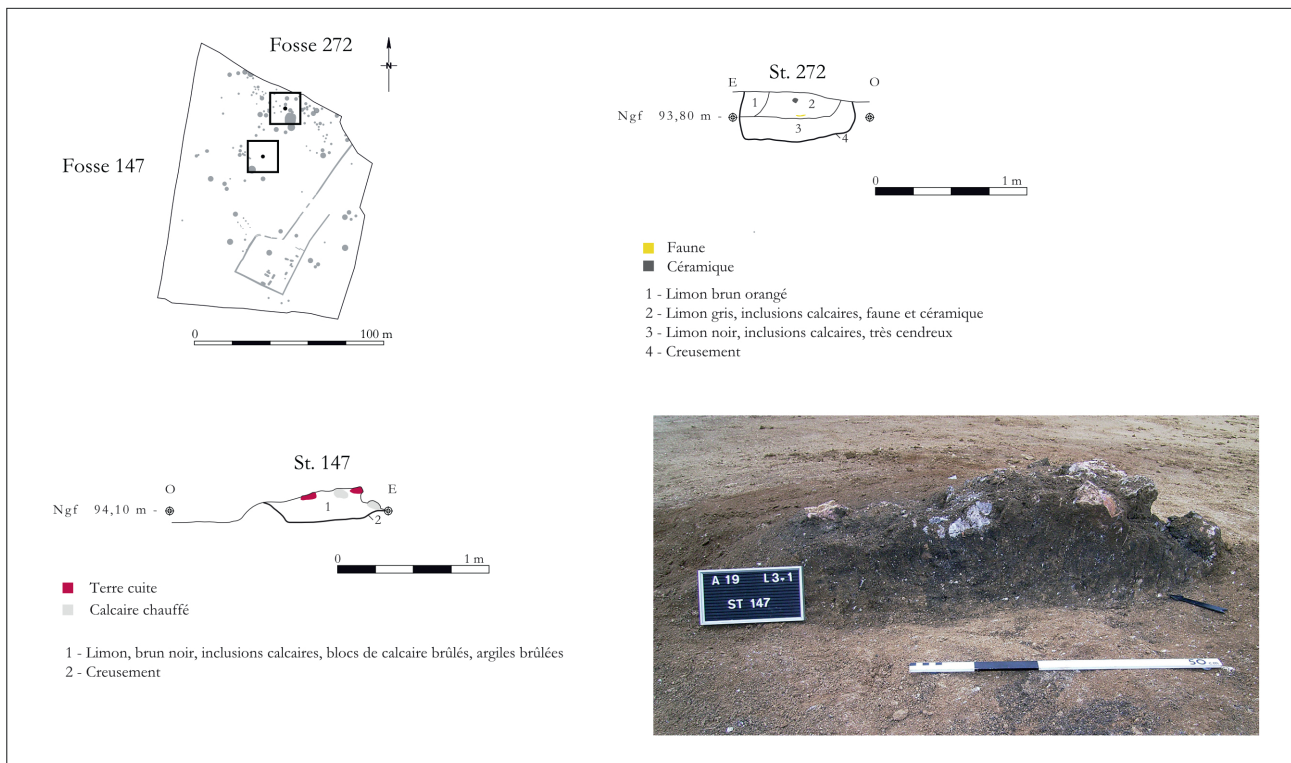


Fig. 16 – Coupe des fosses 147 et 272 (DAO : F. Langry-François, H. Herment, Inrap).

clairement définis. Ces éléments pourraient expliquer l'absence d'organisation lisible des pierres calcaires. Il pourrait également s'agir d'un fond de fosse de rejet; auquel cas la fosse aurait été relativement peu profonde pour être affectée à ce genre d'utilisation. Enfin, le comblement ne laisse apparaître aucun autre horizon. Du mobilier, en céramique, a été exhumé.

1.4.8. La dépression 81

Cette dépression, matérialisée par une importante nappe de mobilier, a été repérée à 0,3 m sous le sol actuel, au cours du décapage. Elle s'étend sur environ 20 m² pour 0,1 m de profondeur au milieu d'une zone dense en structures de stockage, dans la partie nord de l'emprise. Le limon sableux qui compose cette poche se rapproche de l'encaissant superficiel de la partie nord du site. Il rassemble une forte concentration de mobilier : céramique, faune et restes métalliques. Il est probable que le mobilier ait été davantage étalé par les labours. Il pourrait s'agir d'un léger creux naturel ou surcreusement anthropique comblé par des écoulements très proches et ayant piégé quantité de mobilier. De nombreux témoins matériels en ont été extraits (céramique : NR 156/NMI 29), ce qui révèle le caractère homogène de cette concentration datée de la fin du premier âge du Fer.

2. LA CÉRAMIQUE

FRANCESCA DI NAPOLI

2.1. Introduction et généralités

La fouille du site de Corquilleroy a permis de collecter un total de 3873 restes pour un minimum de 437 individus (NMI pondéré), pour 371 bords. Le mobilier en céramique est inégalement distribué au sein d'une centaine de structures, mais l'attribution chronologique repose sur le mobilier provenant de 26 structures qui ont livré plus de 86,3 % des restes et 79,8 % des individus.

La répartition au sein des différents types de faits montre que la majorité du mobilier en céramique est issue des comblements des silos, puis des épandages, ensuite de quelques fosses et trous de poteau (Fig. 17).

Un tri préliminaire a permis d'isoler les individus et d'identifier les différents types d'argiles utilisés dans la fabrication des vases. Des remontages fréquents entre différentes US de comblement ont été réalisés, notamment pour les silos. En revanche, toute tentative de remontage entre céramiques provenant de différents faits s'est révélée infructueuse, même si parfois plusieurs faits ont livré des éléments morphologiquement proches.

Malgré sa fragmentation, globalement, la céramique du site est en bon état de conservation, ce qui

a rendu possible la préservation des décors ainsi que celle des traitements de surface.

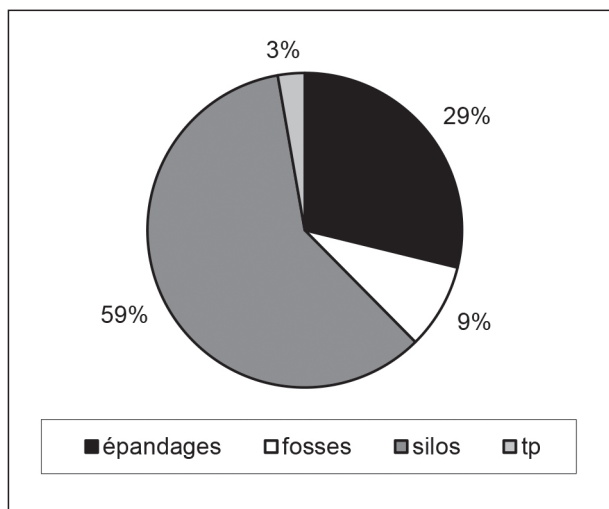


Fig. 17 – Répartition des individus au sein des divers faits.

2.2. Caractéristiques générales et techniques de mise en forme

L'observation à l'œil nu des argiles a permis l'identification de deux catégories, définies selon la taille des dégraissants. Une observation plus minutieuse de la nature des inclusions a ensuite permis d'individualiser différents types d'argile au sein de chaque catégorie.

Ainsi, une argile grossière, où les inclusions, visibles à l'œil nu, atteignent parfois la taille de un centimètre, a été reconnue pour la majorité des récipients analysés, soit 82,5 % des NR et 67,7 % des NMI constituant le corpus.

Pour cette catégorie, deux types d'argile ont été individualisés : une plutôt siliceuse, riche en grains de quartz émoussés (Fig. 18 A) ; la seconde caractérisée par un apport d'éléments plastiques plutôt hétérogènes, constitués de quartz, nodules de terre cuite, éléments végétaux et de nodules de calcaire à l'aspect calciné (Fig. 18 B).

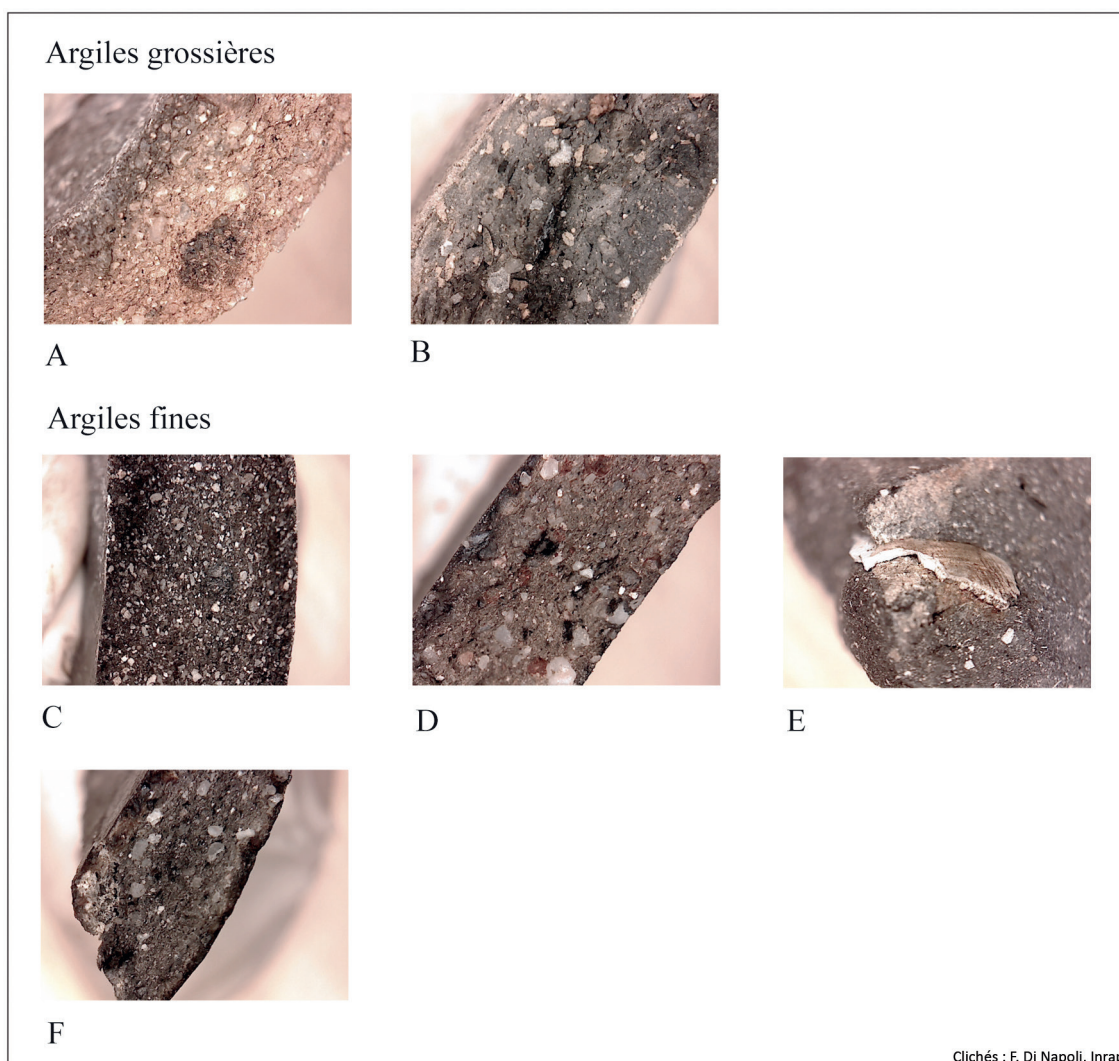


Fig. 18 – Catégories et types d'argile attestés sur le site (clichés : F. Di Napoli, Inrap).

Les récipients réalisés en pâte grossière sont généralement des gros vases utilisés pour le stockage ou des pots et jattes probablement destinés à la cuisson pour lesquels aucun traitement de surface particulier n'a été réservé. En effet, dans la plupart des cas, les surfaces externes sont laissées brutes ou juste brossées.

Le mode de cuisson le plus fréquemment attesté pour les vases réalisés en pâte grossière est de type primitif B, soit une cuisson réductrice non maîtrisée qui confère aux parois une couleur hétérogène, variant du noir au rouge.

La catégorie des argiles fines comprend celles caractérisées par des dégraissants bien calibrés, à peine perceptibles à l'œil nu. Pour au moins deux d'entre elles, les inclusions visibles sont de même nature que celles observées pour les pâtes grossières. Ainsi, une argile siliceuse et une autre riche en inclusions de différentes origines ont été identifiées (Fig. 18 C et D). Le troisième type, moins attesté, comprend des argiles dans lesquelles des petits fragments de coquillages épars, en particulier des bivalves, ont été observés (Fig. 18 E). Bien que la présence de fossiles dans la matrice soit liée à la nature du lieu d'extraction de l'argile ; l'utilisation de ce type de dégraissant semble être fréquemment attestée entre la fin du premier et le début du second âge du Fer. Régionalement, l'emploi de pâte coquillée a été reconnu dans la Vallée de l'Auron, près de Bourges, pour l'âge du Bronze et le Hallstatt final (AUGIER 2001 : 117), ainsi qu'à Sainte-Maure-de-Touraine et à Nouâtre, en Indre-et-Loire, où l'utilisation de bryozoaires (ceux-là n'étant pas des bivalves) en tant que dégraissants est destinée à la fabrication des récipients produits entre le Hallstatt final et La Tène A1 (DI NAPOLI et LUSSON 2011 : 121 ; PHILIPPON *et al.* 2011). Pour les vases réalisés avec ces deux types d'argile, trois types de cuissons se côtoient, soit une cuisson réductrice, une oxydante et une oxydante-réductrice. Le choix du mode de cuisson semble, pour ce type de récipients, être intrinsèquement lié à celui du décor (cf. *infra*).

Un dernier type d'argile fine est attesté pour les céramiques cannelées (Fig. 18 F). Les inclusions, de très petite taille, comprennent des grains de quartz abondants mélangés à des fibres végétales. La cuisson observée pour cette catégorie de vases est systématiquement réductrice.

Les vases réalisés en pâte fine diffèrent morphologiquement de ceux à pâte grossière car il s'agit principalement de récipients destinés au service et à la présentation. Leurs surfaces sont toujours bien polies (probablement à l'aide de galets dont la présence a été attestée dans les comblements de certains faits sur le site, cf. *infra*, 4. Les galets), voire soigneusement lustrées, surtout avant l'apposition d'un décor. Dans cette catégorie s'insèrent 17,5 % de NR et 32,3 % des NMI analysés dont les vases peints.

Sauf dans le cas des céramiques cannelées, la totalité des vases est réalisée par modelage à partir d'un montage par plaque ou par colombin. Cette dernière technique est par ailleurs bien attestée sur certains gros vases, lorsque les cassures correspondant à la rupture d'un joint révèlent un boudin d'argile.

2.3. Analyse du corpus

Le mobilier est morphologiquement très homogène. En effet, malgré l'absence de remontages entre récipients issus de différents faits, la récurrence de certains types et décors dans presque tous les faits corrobore l'appartenance de ces derniers à une même fourchette chronologique (Fig. 19). La chronologie repose sur 370 éléments, le reste étant trop fragmenté. Parmi eux, 195 vases peuvent être rattachés à un type déterminé. À cela peuvent être ajoutés 51 vases peints dont la typologie reste douteuse à cause de leur fragmentation. Pour ces derniers, l'observation du traitement de surface et des traces liées à leur utilisation peut parfois fournir des renseignements sommaires sur la nature des récipients (forme fermée ou ouverte).

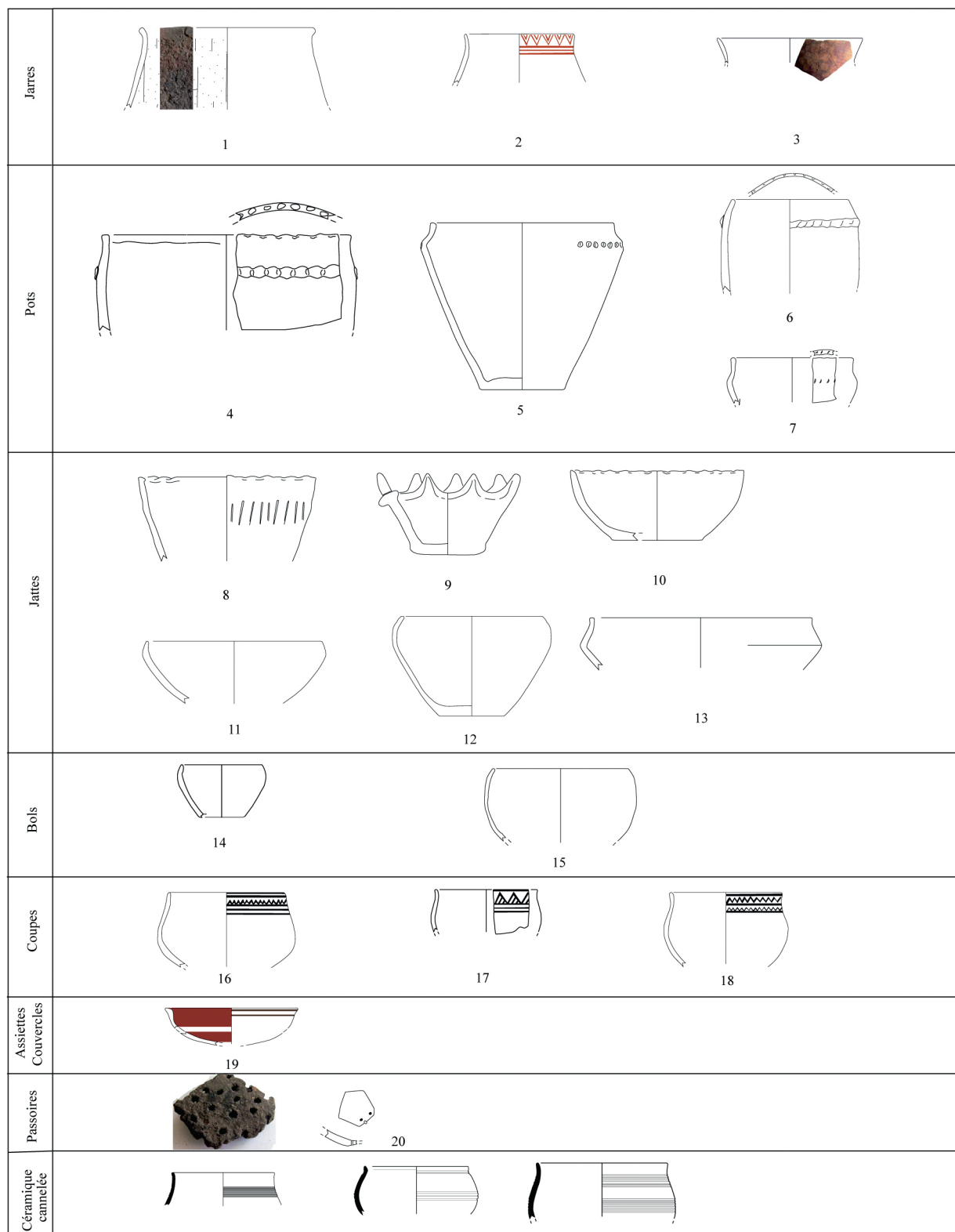
2.3.1. Les formes

L'analyse du mobilier en céramique a permis d'individualiser une vingtaine de formes qui se répartissent de façon inégale au sein des différents faits (Fig. 19 et 20). Les planches sont présentées par fait, selon un ordre croissant (Fig. 20 à 53).

– Les formes hautes fermées

Cinquante-et-un individus, soit 27,9 % des types individualisés, peuvent être apparentés à des formes hautes fermées. Ils sont majoritairement modelés en pâte grossière. Parmi les récipients de stockage, les jarres/bouteilles sont bien représentées, soit 6,4 % du corpus et 46 % des formes fermées.

– *Formes 1 et 2* : les jarres/bouteilles à col resserré et profil sinueux sont attestées avec 20 exemplaires dont trois sont peints et à pâte fine (Fig. 36, 41, 23, 24, 30, 31, 32, 39 : Iso. 1, 25, 27, 34, 52, 67, 78, 85, 105). Il s'agit toujours de gros vases à la surface externe soigneusement lissée. La surface interne de ces récipients est souvent marquée par de profondes desquamations liées aux aliments stockés. Ces traces ont été remarquées sur les formes à pâte grossière tout comme sur celles à pâte fine. De nombreux fragments présentant des traces de peinture rouge translucide et/ou de barbotine et altérés sur la



Dessins et infographie : F. Di Napoli, Inrap

Fig. 19 – Échantillon des formes de céramiques du site de Corquilleroy (dessin et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

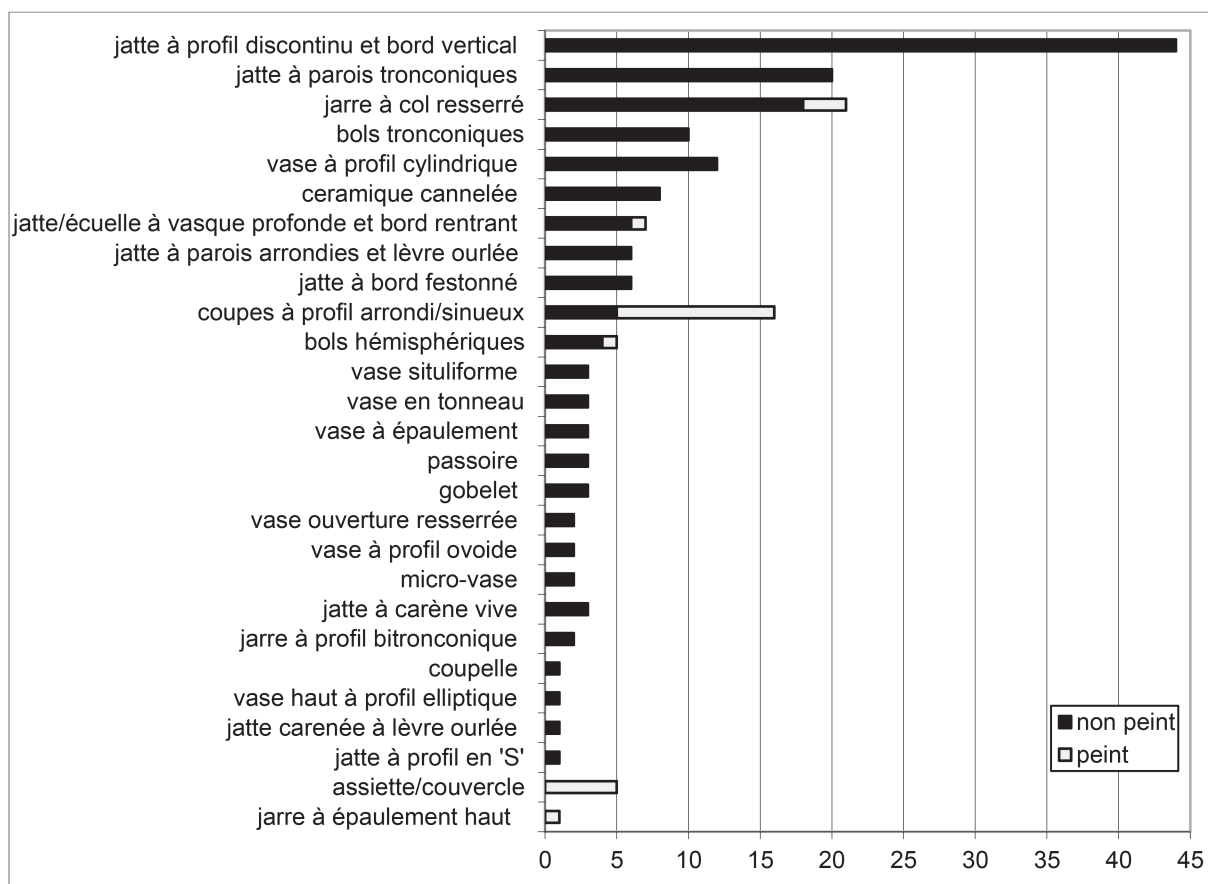


Fig. 20 – Distribution du nombre d'individus, par types.

surface interne pourraient être associés à cette forme (Fig. 24, 31, 32, 34, 43, 51 : Iso. 46, 77, 87, 98, 113, 127).

Les jarres à profil sinueux ou bi-tronconiques sont très répandues au Hallstatt D3/La Tène A ancienne, en Île-de-France (VIAND *et al.* 2006 : 14). Des fonctions différentes peuvent être attribuées à ces formes. En effet les vases non décorés, aux dimensions plus massives et réalisés exclusivement en pâte grossière, sont plutôt destinés au stockage ; alors que les formes peintes, en pâte fine ou semi-fine et à gabarit plus modeste, sont plus adaptées au service/présentation. Malgré cette différence, la présence de traces d'altérations sur les deux gabarits relève d'un même type de contenu, probablement des aliments ayant contenu du sel.

– *Forme 3* : c'est un vase à profil ovoïde et col éversé. Un fragment de col décoré d'un motif de pastillage sur la surface externe peut être rapproché d'un pot ovoïde. Un exemplaire est attesté dans la première période d'occupation du site d'Épieds-en-Beauce "ZAC des Chantaupiaux" (45), daté entre la fin du premier et le début du second âge du Fer (PUYEO *et al.* 2011 : 242-243, fig. 12 et 13).

– *Forme 4* : le vase à profil cylindrique est attesté par douze individus, soit 3,3 % de l'ensemble et 23,5 % des formes fermées (Fig. 36, 41, 23, 30, 32 : Iso. 5, 22, 34, 35, 72, 81, 83). Le type est bien représenté pendant tout le premier âge du Fer et jusqu'au début de La Tène. Toujours réalisé en pâte grossière, ce type de récipient, dont la forme dérive des cistes en bronze, présente une finition approximative et une lèvre souvent non différenciée ou à peine ébauchée. Un cordon digité rapporté en haut du corps a souvent été remarqué. Le décor à double cordon digité est rarement attesté dans le Gâtinais après le Hallstatt final (Fig. 32 : Iso. 83). De nombreux exemplaires de doubles cordons digités et de cordons orthogonaux sont attestés dans la deuxième phase du site d'Escrennes "ZAC de Saint Eutrope" (45), daté entre le Hallstatt D2 et le Hallstatt D3 (MERCEY 2011). En Bassée et en Bourgogne cet ornement est plutôt associé aux pots à profil en tonneau (VIAND *et al.* 2006 : 13).

– *Forme 5* : le vase situliforme attesté par trois exemplaires (Fig. 22 et 25 : Iso. 29, 48, 49) est un type très courant qui persiste dans le répertoire laténien avec des légères évolutions du profil. La forme

du récipient reprend les modèles des situles en bronze. Les exemplaires laténiens du IV^e et III^e s. (La Tène B/C) présentent un col plus développé et une lèvre différenciée et éversée, alors que les individus de la fin du premier âge du Fer se distinguent par une carène plus douce et une lèvre moins évoluée. Cette forme, destinée plutôt au stockage et/ou à la cuisson, est toujours réalisée en pâte grossière. La surface externe est bien égalisée et un décor plastique d'impressions digitées souligne souvent la lèvre et la carène.

– *Forme 6* : trois exemplaires peuvent être rapportés à des vases à profil elliptique ou en tonneau (Fig. 25 et 28 : Iso. 47, 63). Ils sont réalisés en pâte grossière et la lèvre, non différenciée, peut être décorée d'incisions (Fig. 28 : Iso. 63) ou d'impressions digitées (Fig. 25 : Iso. 47). Un cordon digité est toujours rapporté en haut de la panse. Cette forme, très fréquente sur les sites hallstattiens (VIAND *et al.* 2006 : type E 300, fig. 1, 13) perdure jusqu'à La Tène A. À Chartres "la Petite Pointe" (28) (type 4A), cette forme est attestée au cours de la transition Hallstatt D3/La Tène A : ici le cordon semble être substitué par des impressions simples pratiquées directement sur la pâte fraîche (DJEMMALI *et al.* 2009 : 52). Un exemplaire est connu pour la première phase d'occupation du site d'Asnières-le-Marché "le Marjolet" (45) (GILOTTE *et al.* 2008 : 162-166, fig. 54). Le même récipient, orné d'un cordon digité rapporté, est attesté dans un lot daté entre la fin du VI^e et le début du V^e s. av. n. è. sur le site de Grisy-sur-Seine "les Terres du Bois Mortier" (77) (GOUGE et LECONTE 1999 : 160, fig. 10.2).

– *Forme 7* : le vase à épaulement ou ressaut (Fig. 35 : Iso. 102, 103) est typologiquement très proche du vase situliforme (VIAND *et al.* 2006 : 13, type E200). Toujours modelé en pâte grossière, il présente une carène adoucie et une ouverture resserrée. Comme pour le type précédent, des impressions digitées soulignent l'épaulement et/ou la lèvre.

À ces deux types peuvent être associés les quelques fragments de panse décorés d'impressions ou d'incisions couvrantes (Fig. 31 et 44 : Iso. 71, 115). En effet, des comparaisons avec des vases situliformes à décors couvrants sont possibles en Île-de-France, sur le site de Lieusaint "la Mare aux trois Pucelles/Centre Commercial du Carré de Sénart" (77) pour l'occupation du Hallstatt final (BOULENGER 2005 : 134, fig. 4) et dans la première phase d'occupation du site de la "Ferme de l'Isle", à Grisy-sur-Seine (77), où le motif est associé à la peinture à la barbotine (GOUGE et LECONTE 1999 : fig. 10.9). Localement un exemplaire de vase situliforme associant des bandes de peinture rouge à un décor impressionné couvrant est issu du site d'Alonnes/Prunay-le-Gillon "les Carreaux" (28) (HAMON et CREUSILLET 2011 : 160, fig. 3.46).

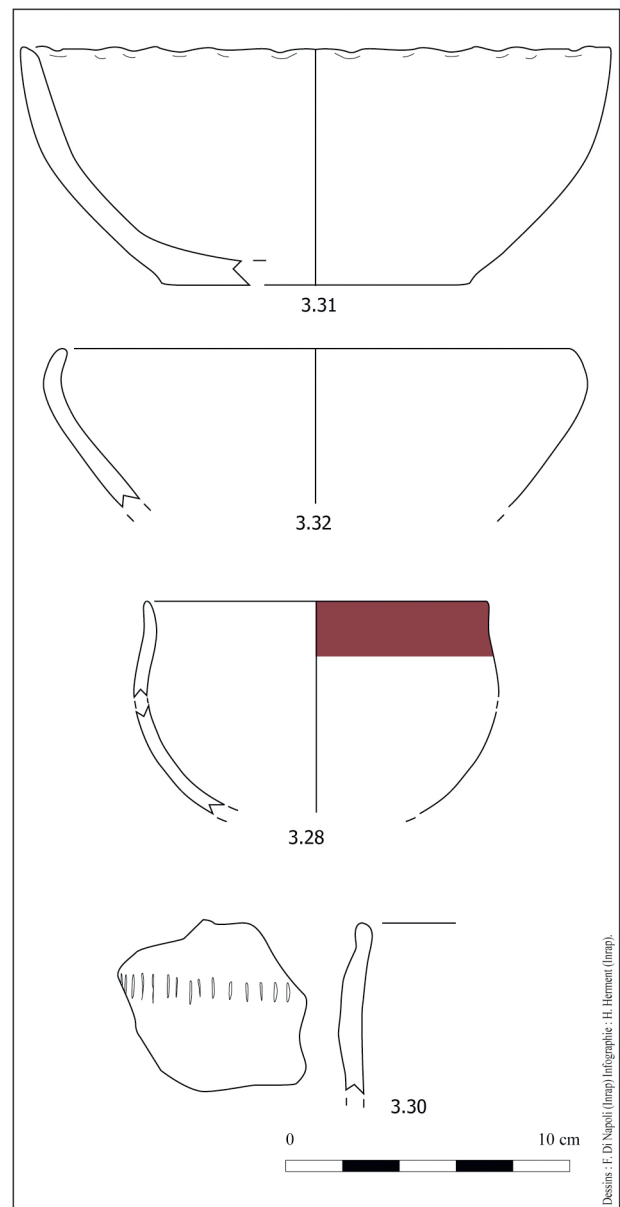


Fig. 21 – Mobilier de la structure 3 (Isolations 28, 30-32) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

– Les formes basses ouvertes

Les formes basses sont quantitativement plus représentées et offrent un répertoire de formes plus vaste, surtout pour ce qui concerne les types liés au service/présentation. Ce sont 134 individus, soit 72,1 % de la totalité des individus reconnus qui ont été comptabilisés dans cette catégorie.

– *Forme 8* : les jattes à profil simple et parois tronconiques sont représentées par 18 exemplaires, soit 9,8 % de la totalité et 13,4 % des formes basses. Ce type (Fig. 26 et 30 : Iso. 54, 55, 69) n'est pas une

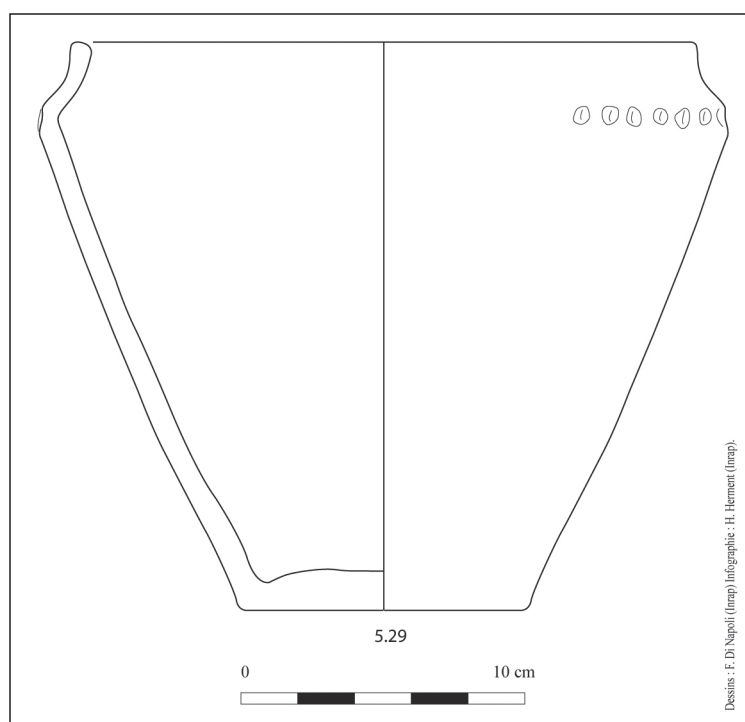


Fig. 22 – Mobilier de la structure 5 (Isolation 29)
(dessin : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

forme discriminante, puisque sa présence est attestée tout au long de l'âge du Fer. Jamais réalisée en pâte fine, la jatte à parois tronconiques présente une finition très grossière : en général ses surfaces sont laissées brutes ou simplement égalisées. Parfois, des traces de carbonisation sont visibles sur la surface externe ou le long du bord. Elles laissent alors indiquer une utilisation en tant que récipient de cuisson.

– *Forme 9* : elle comprend les jattes à bord festonné (Fig. 26, 32 et 35 : Iso. 51, 89, 110). Appartiennent à cette catégorie six individus, soit 3,3 % du corpus et 4,5 % des formes basses. Toujours très fragmentaire sur le site, cette forme est reconnaissable à la présence d'encoches pratiquées au niveau de la lèvre. Sa forme particulière, souvent associée à des traces de dépôts de carbonisation présentes sur la surface interne ou au niveau des encoches, suggère son utilisation en tant que brasero. La jatte à bord festonné, attestée en nombre toujours assez limité sur les sites (en général pas plus d'un ou deux exemplaires), fait son apparition au Hallstatt final dans le Nord, le Centre et l'Île-de-France (ROGER, MONCHY et HURTRELLE 1989 : 218 ; VIAND *et al.* 2006 : forme A 330 ; BARDEL 2009 : 90). En Auvergne et dans le Berry, elle n'est pas attestée avant La Tène B (AUGIER *et al.* 2007 : 241). Localement, la jatte à bord festonné est attestée, avec des variantes, jusqu'à La Tène moyenne.

– *Forme 10* : la jatte ou coupe à vasque profonde et lèvre ourlée (Fig. 21 : Iso. 31) est présente avec six exemplaires, soit 3,3 % du total et 4,5 % des formes basses. La forme correspond au type A C320 de la classification établie pour le site de Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (91) (VIAND *et al.* 2006 : 85). Sa finition est souvent grossière et des impressions digitées ornent systématiquement la lèvre. Le type est attesté sur les sites dès la fin du premier âge du Fer et jusqu'au début de La Tène moyenne ; période à laquelle sa présence semble faiblir.

– *Forme 11* : la jatte à profil discontinu et bord vertical (Fig. 36, 40, 26, 30 et 33 : Iso. 2, 21, 54, 68, 94) est le type le plus représenté sur le site, avec 43 exemplaires, soit 23,5 % de l'ensemble et 32,1 % des formes basses. Cette donnée trouve une correspondance avec les situations observées pour les autres sites, où ce type de jatte est une forme ubiquiste et très répandue. Ce récipient est majoritairement réalisé en pâte grossière ; mais des variantes peuvent aussi être déclinées en argile fine et ses surfaces sont parfois lissées. La forme, largement attestée au cours du premier âge du Fer, subit une lente évolution au cours de La Tène, pour aboutir aux écuelles à bord rentrant et lèvre épaissie de La Tène finale.

– *Forme 12* : huit individus peuvent être apparentés à des jattes à vasque profonde et bord rentrant,

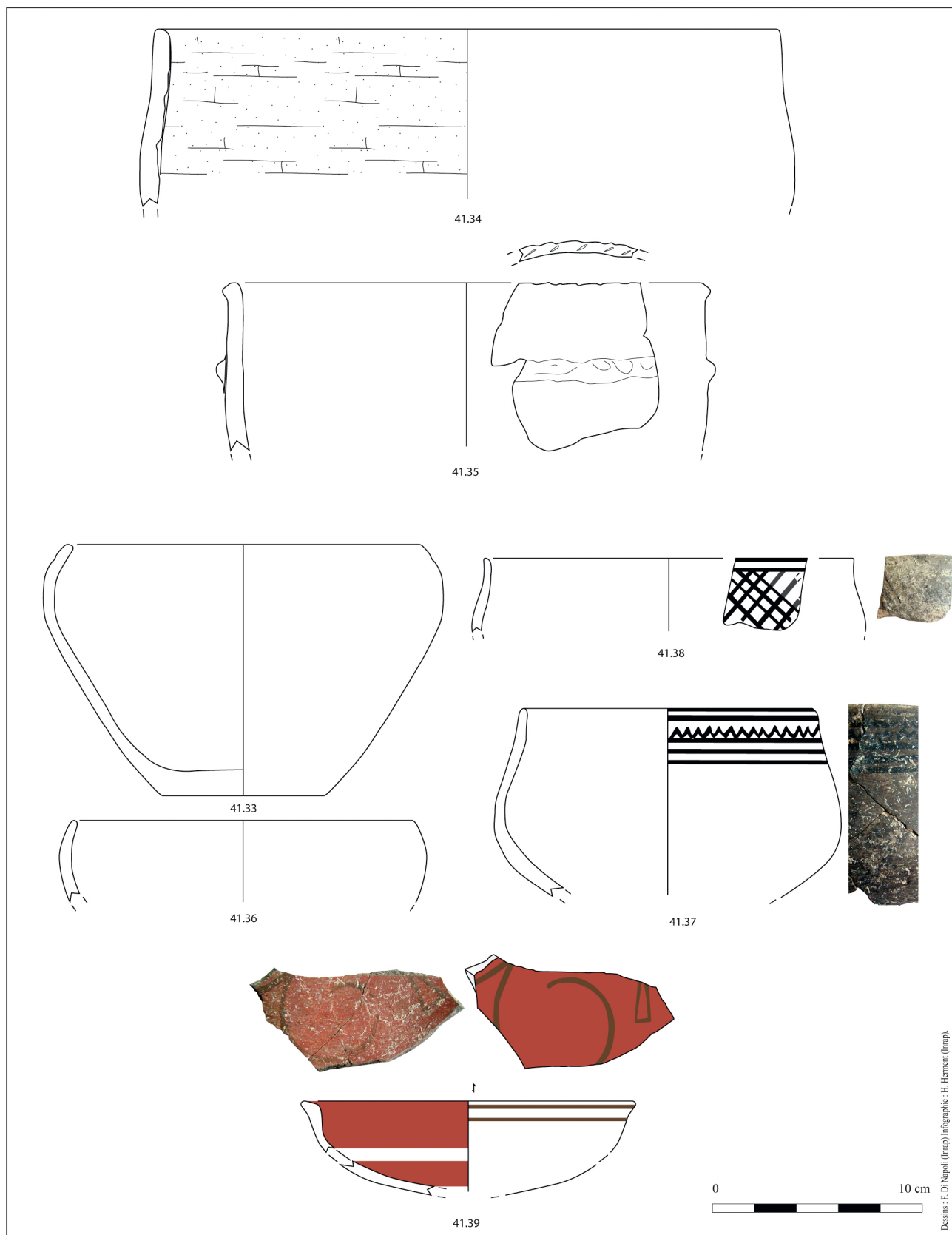


Fig. 23 – Mobilier de la structure 41 (Isolations 33-39) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

ce qui représente 4,4 % du corpus et 6 % des formes basses (Fig. 36, 37, 23, 26 et 44 : Iso. 3, 14, 33, 36, 53, 116). Un exemplaire est peint (Fig. 44 : Iso. 116). Les récipients appartenant à cette catégorie sont souvent réalisés en pâte fine. La régularité de

l'embouchure et de l'épaisseur des parois suggère parfois l'intervention du tour dans la mise en forme. Seules des analyses de lames minces pourraient confirmer ou non cette hypothèse. L'introduction du tour est par ailleurs établie à Bourges dès le Hallstatt

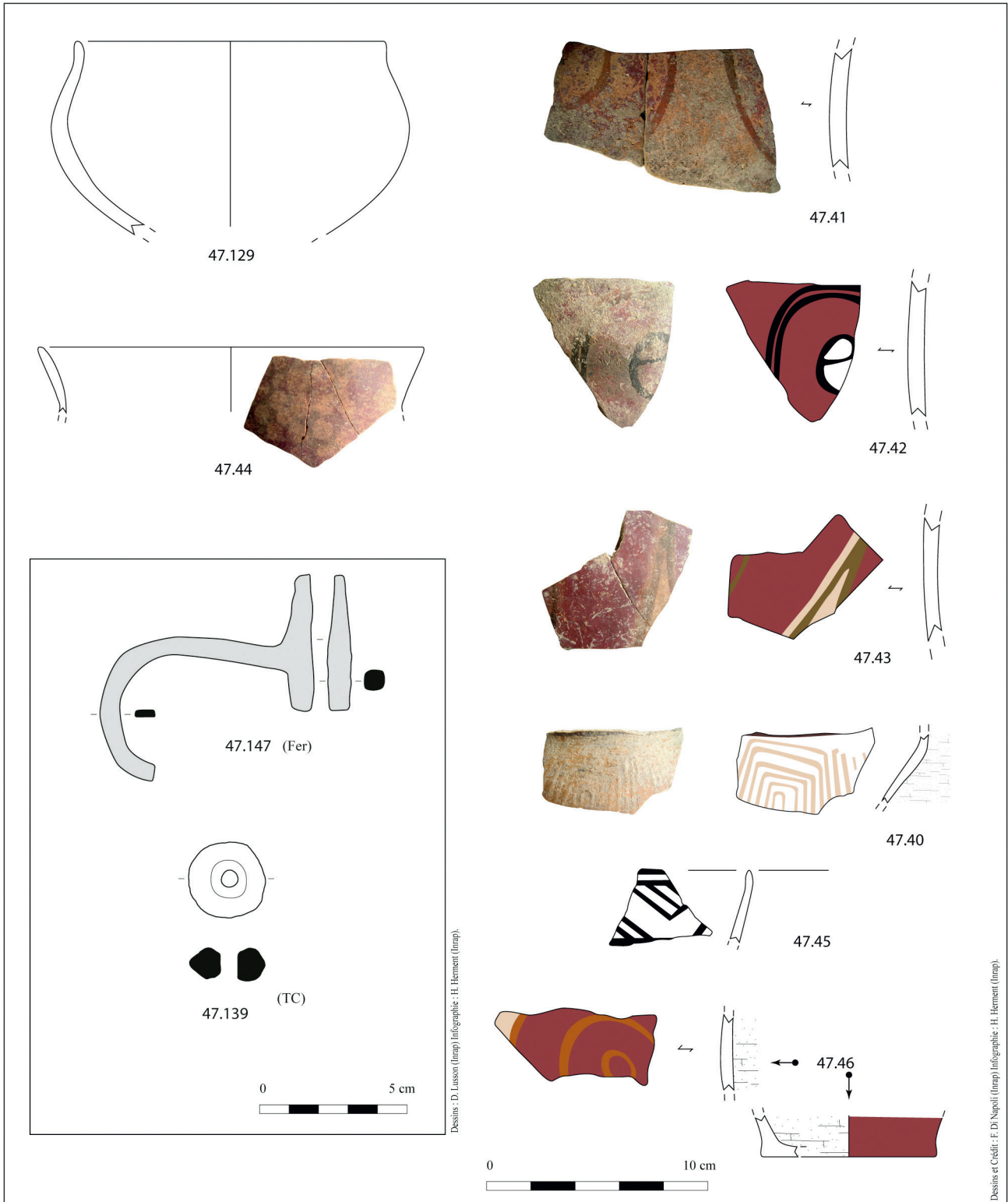


Fig. 24 – Mobilier de la structure 47 (Isolations 40-46, 129, 139, 147) (dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

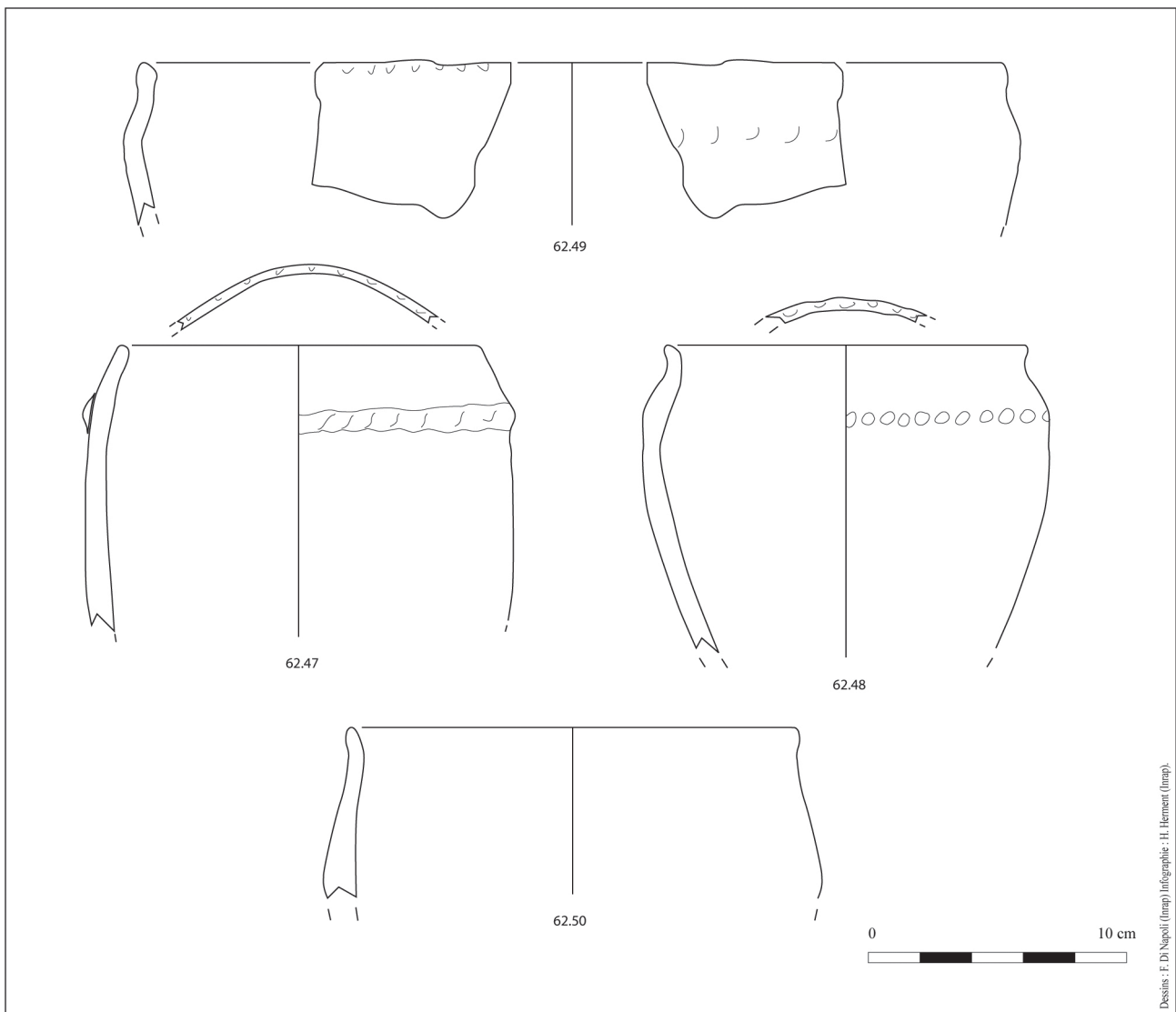


Fig. 25 – Mobilier de la structure 62 (Isolations 47 à 50) (dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

final (AUGIER 2009 : 350-351). Dans tous les cas, la mise en forme des jattes ou écuelles à vasque profonde est toujours bien soignée. Parfois, le soin accordé au façonnage est préalable à l'apposition d'un décor. Les exemplaires peints sont rares, mais ils sont attestés régionalement à Dadonville "le Haut des Vignes" (45) (BAKKAL-LAGARDE 2005 : fait 7, 56, fig. 23 7.11 et fait 118, 100, fig. 62 118.12) et à Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (VIAND *et al.* 2006 : pl. 14 n° 2039 et pl. 25 n° 2114.6; VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008 : 147, fig. 12). Le motif en chevrons, placé sur le haut du bord, est récurrent.

– *Forme 13* : au moins deux exemplaires de jatte à carène vive et lèvre en bourrelet sont attestés sur le site (Fig. 32 et 38 : Iso. 84 et 130). Ce type de récipient apparaît dans les nécropoles champenoises et

remplace l'assiette carénée dès la période Aisne-Marne IIB (DEMOULE 1999 : 148, forme 5113). Régionalement, on retrouve la même forme sur le site de Dadonville "le Haut des Vignes" (BAKKAL-LAGARDE 2005 : 143, fig. 99) et sur celui de Corbeille "les Franchambault" (45) (POITEVIN *et al.* 2007 : 112). Le type annonce La Tène ancienne dans le Nord et le Centre de la France.

– *Formes 14 et 15* : le bol est une forme bien attestée : quatorze exemplaires ont été recensés, soit 7,6 % de l'ensemble et 10,4 % des formes basses (Fig. 40, 29, 31 et 48 : Iso. 15, 16, 17, 66, 76, 122). Ils sont réalisés en pâte fine ou semi-fine et ils se déclinent en plusieurs gabarits. Les surfaces sont toujours soigneusement lissées et des traces de peinture (barbotine noire) sont visibles, dans au moins un

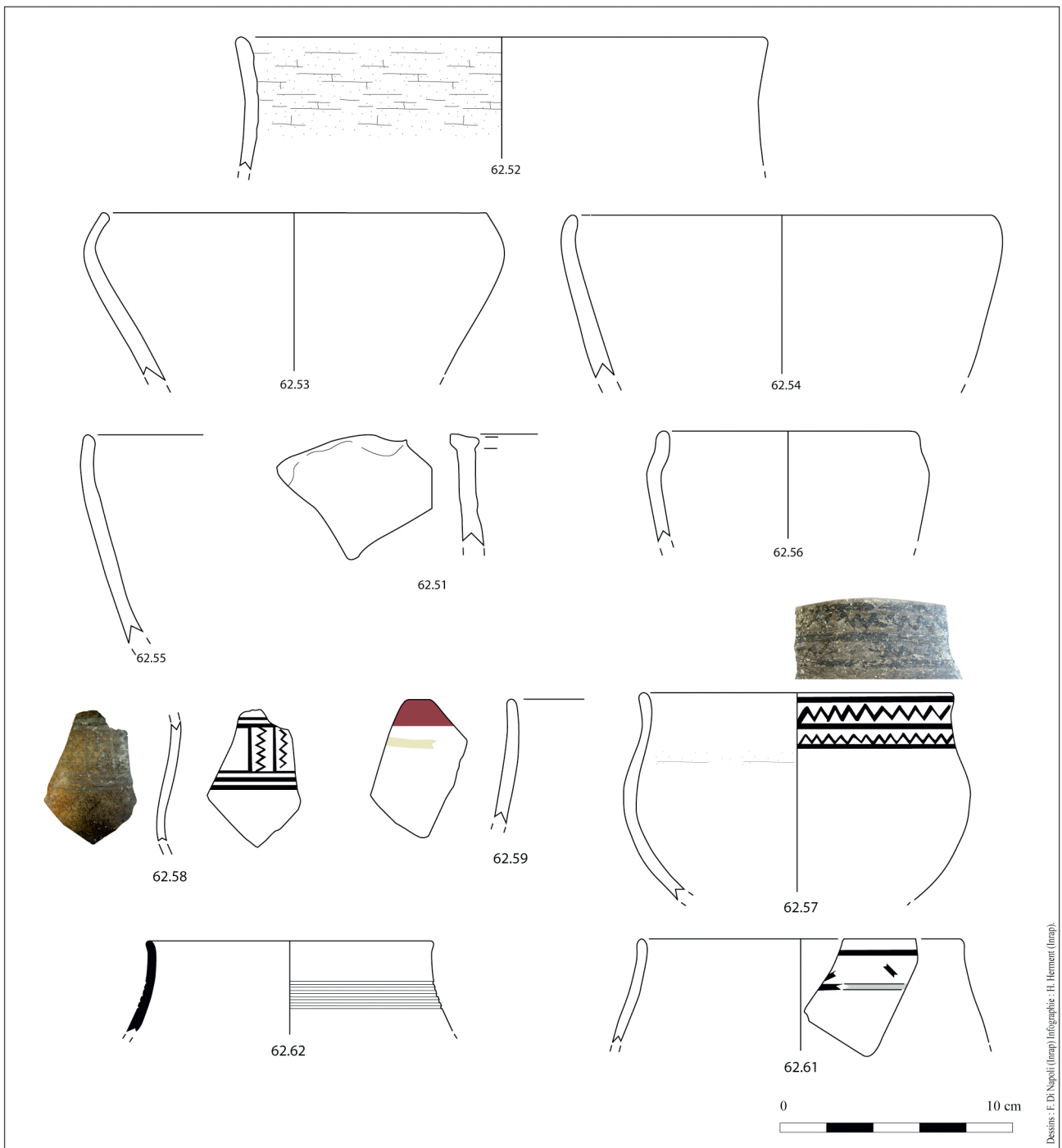


Fig. 26 – Mobilier de la structure 62 (Isolations 51-59, 61-62) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).



Fig. 27 – Mobilier de la structure 74 (Isolation 119) (dessin : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

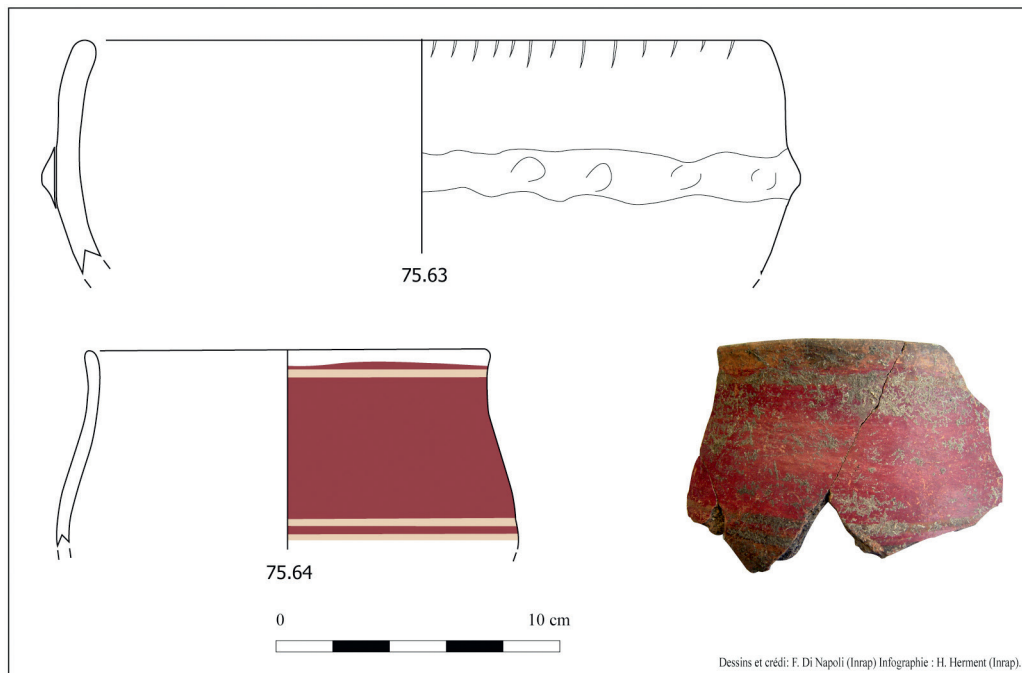


Fig. 28 – Mobilier de la structure 75 (Isolations 63-64) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

cas, au niveau du col (Fig. 31 : Iso. 76). Les exemplaires de Corquilleroy ne sont jamais complets, contrairement à ceux de Milly-la-Forêt “le Bois

Rond” (formes B 100 et B 200) et d’Écuelle “Charmoy” (77) (forme 4), qui présentent un fond ombiliqué, type de support caractéristique de cette période (BARDEL 2005 : 221, fig. 13 ; VIAND *et al.* 2006 : 10, fig. 1).

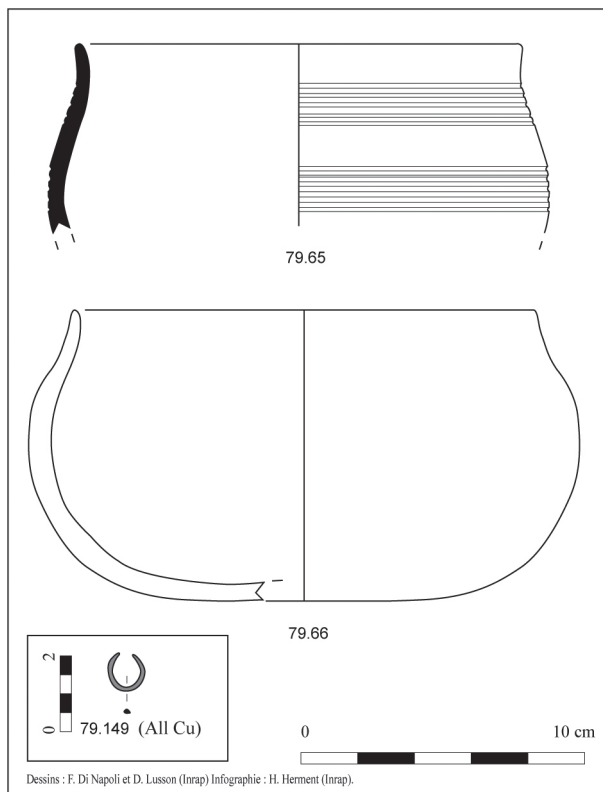


Fig. 29 – Mobilier de la structure 79 (Isolations 65-66, 149) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

– *Formes 16, 17, 18* : ce sont quatorze individus qui peuvent être inscrits dans la catégorie des coupes ou écuelles à profil sinueux, ce qui représente 7,6 % de la totalité et 10,4 % des formes basses (Fig. 37, 41, 23, 26, 29, 30, 31, 49, 50 et 52 : Iso. 7, 8, 12, 24, 37, 57, 58, 64, 66, 74, 75, 124, 126, 129). Du calcul ont été exclus les bords très fragmentés qui n’ont pas pu être classés parmi les coupes ou les jarres. Neuf exemplaires sont peints. Tous sont réalisés en pâte semi-fine ou fine et un soin tout particulier est accordé au traitement des surfaces. En général, le lissage précède l’apposition d’un décor, fréquent sur ce type de récipient. Les coupes à profil sinueux connaissent une large diffusion au Hallstatt final : la forme avec toutes ses variantes est bien attestée sur les sites de Milly-la-Forêt “le Bois Rond” (VIAND *et al.* 2006 : fig. 1, 12 forme D 200) et d’Écuelle “Charmoy” (BARDEL 2005, fig. 13, forme 11). À proximité du site, de nombreux exemplaires de coupes décorées sont attestés : à Villereau “le Climat de Laveau” (45) (PUYEO *et al.* 2007 : 179, fig. 76), à Attray “Devant Gauté”, “la Niche aux Loups” (45) (MUSCH *et al.* 2007 : fig. 28, fait 85.12) et à Artenay “Herblay Haut” (45) (DRWILA 2007) où le décor de résille est associé à des aplats de peinture lie-de-vin. À Escrennes “ZAC de Saint Eutrope” les coupes peintes à la barbotine

constituent l'essentiel du répertoire de la céramique fine de la dernière phase d'occupation (fin du Hallstatt D3 et La Tène A1) (MERCY 2011).

– *Forme 19* : à cette catégorie appartiennent les assiettes, attestées sur le site par cinq exemplaires, soit 2,7 % de la totalité et 3,7 % des formes basses (Fig. 23, 44 et 45 : Iso. 39, 114, 117). Le bord, aplati et à inclinaison interne, rappelle celui des coupes/assiettes à marli de l'âge du Bronze. Les individus de Corquilleroy sont tous peints : la surface interne est enduite d'hématite sur laquelle se développent des motifs géométriques réalisés à la barbotine brune.

Le type est bien attesté sur les sites hallstattiens de Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (VIAND *et al.* 2006 : 82, types A 210 et A 220) et d'Écuelle "Charmoy" (BARDEL 2005, fig. 13 ; forme 2). Dans ces deux cas, l'aplat de la lèvre est aussi décoré de filets de barbotine, décor inconnu pour les exemplaires de Corquilleroy. Un individu peint est aussi attesté à Grisy-sur-Seine sur le site de "la Ferme de l'Isle" (GOUGE et LECONTE 1999 : 166, fig. 8.9). Le site d'Épieds-en-Beauce "ZAC des Chantaupiaux" offre de nombreux exemplaires d'assiettes peintes à bord aplati au sein de la première phase d'occupation, en

association avec un fragment de fibule à pied dressé de type Mansfeld 2F3 (PUYEO *et al.* 2011 : 268, fig. 31, F.159/F.234-6 et F.159-20). Cette forme, très répandue au premier âge du Fer, semble ensuite disparaître du répertoire laténien.

– *Forme 20* : trois individus peuvent s'apparenter à des passoires (Fig. 32 : Iso. 90) soit 1,6 % du corpus et 2,2 % des formes basses. Aucune forme ne présente un profil complet. En général, il s'agit de fragments de fonds troués de coupes ou de bols. Les orifices sont visiblement pratiqués après cuisson, contrairement aux faisselles, ce qui peut suggérer l'idée d'une réutilisation de ces récipients en tant que vases pour filtrer. Aucun type de dépôt n'a été constaté pour les exemplaires de Corquilleroy, contrairement à ceux de Milly-la-Forêt "le Bois Rond", qui présentent des concrétions calcaires (VIAND *et al.* 2006 : 89).

– La céramique cannelée

La céramique cannelée présente des caractéristiques techniques qui diffèrent de celles déjà observées pour la céramique analysée. Les quelques fragments

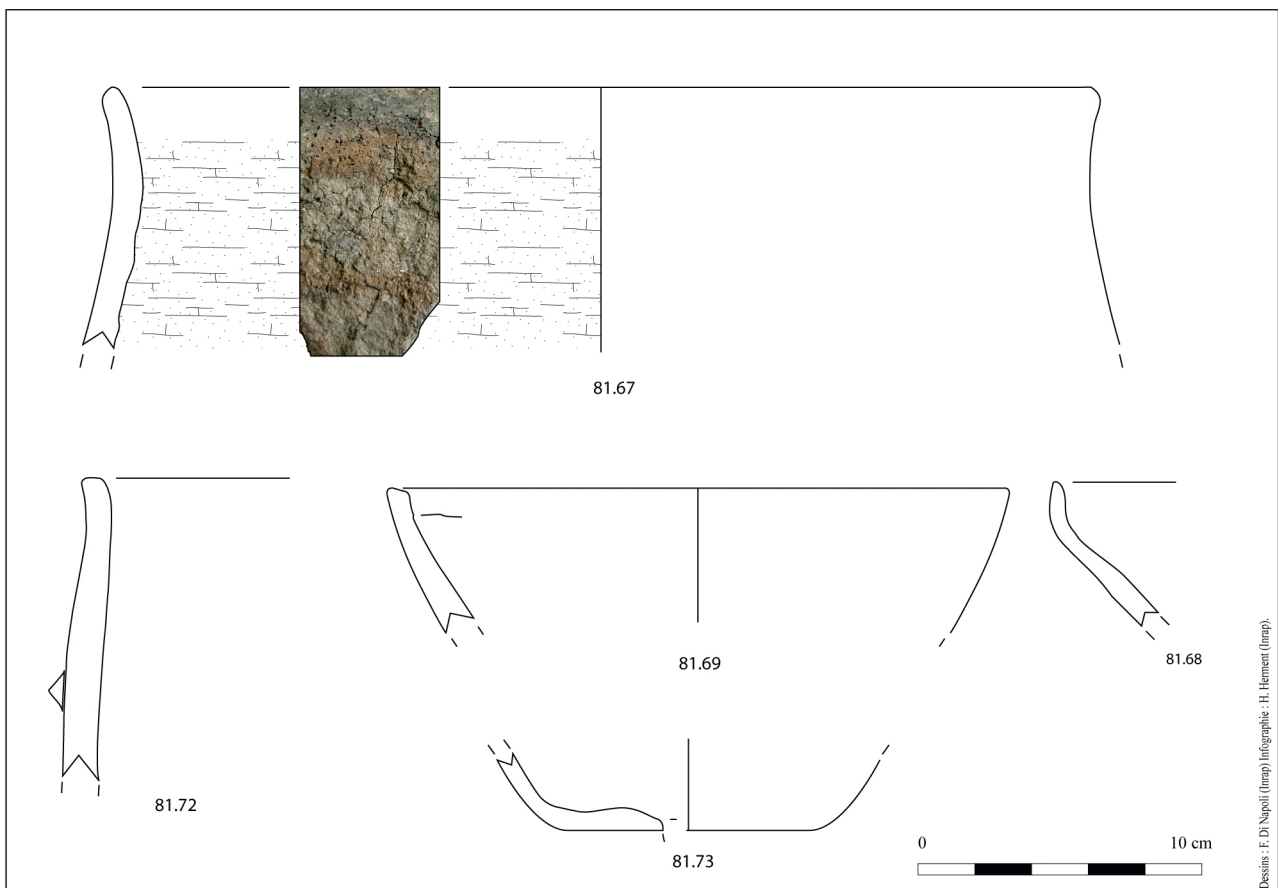


Fig. 30 – Mobilier de la structure 81 (Isolations 67-69, 72-73) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

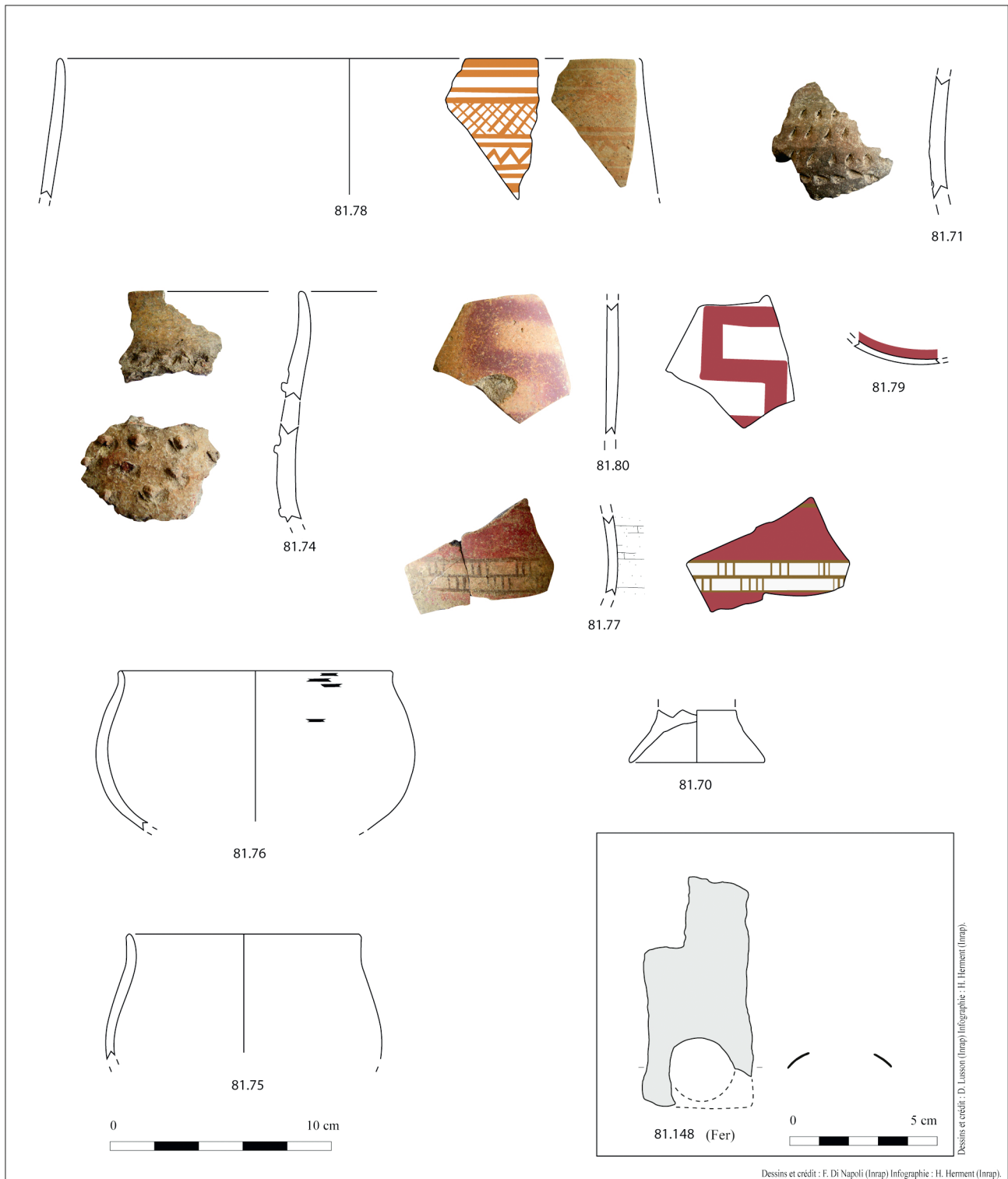


Fig. 31 – Mobilier de la structure 81 (Isolations 70-71, 74-80, 148) (70-71 et 74-80 : dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap; 148 : dessin : D. Lussou, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

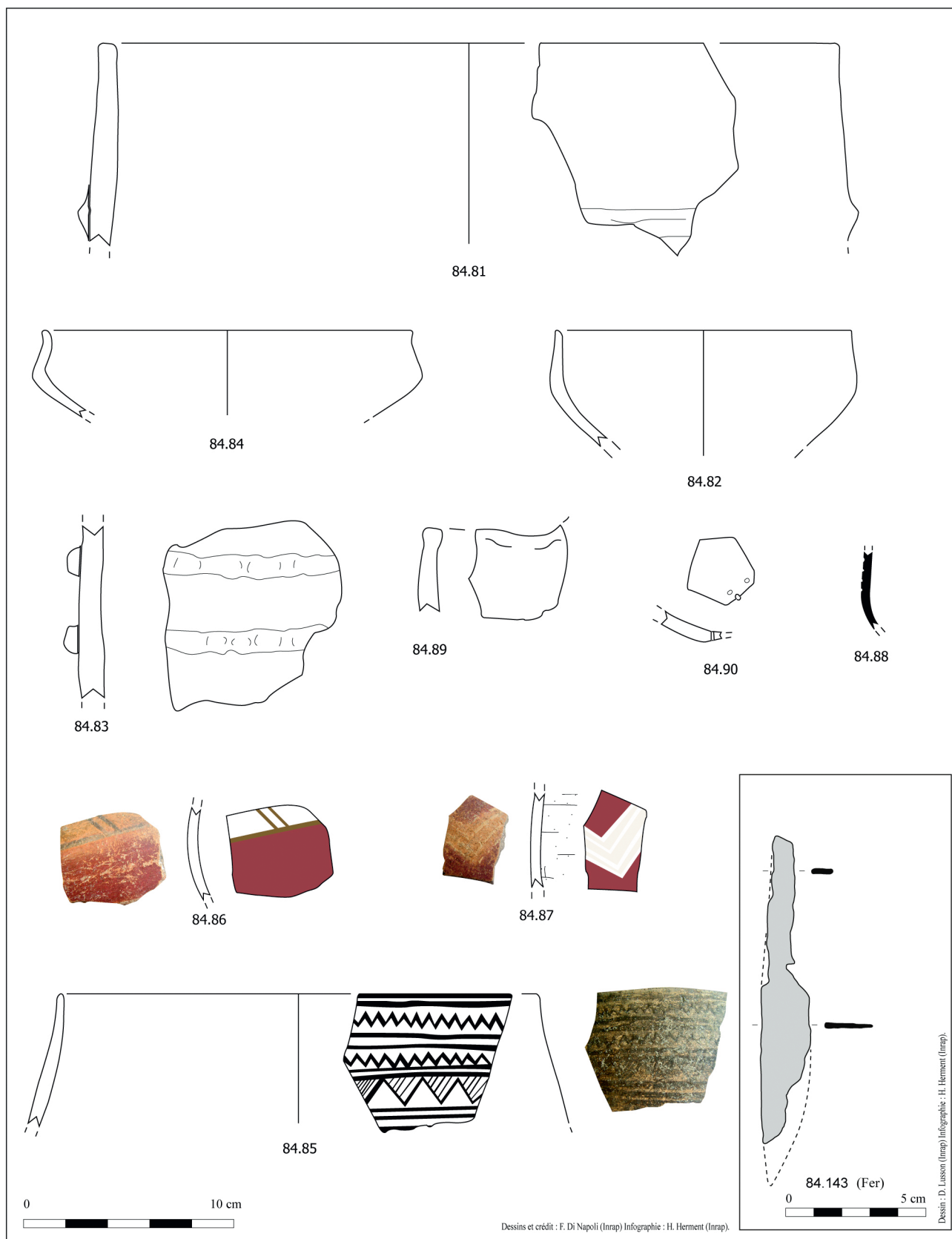


Fig. 32 – Mobilier de la structure 84 (Isolations 81-90, 143) (81-90 : dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap; 143 : D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

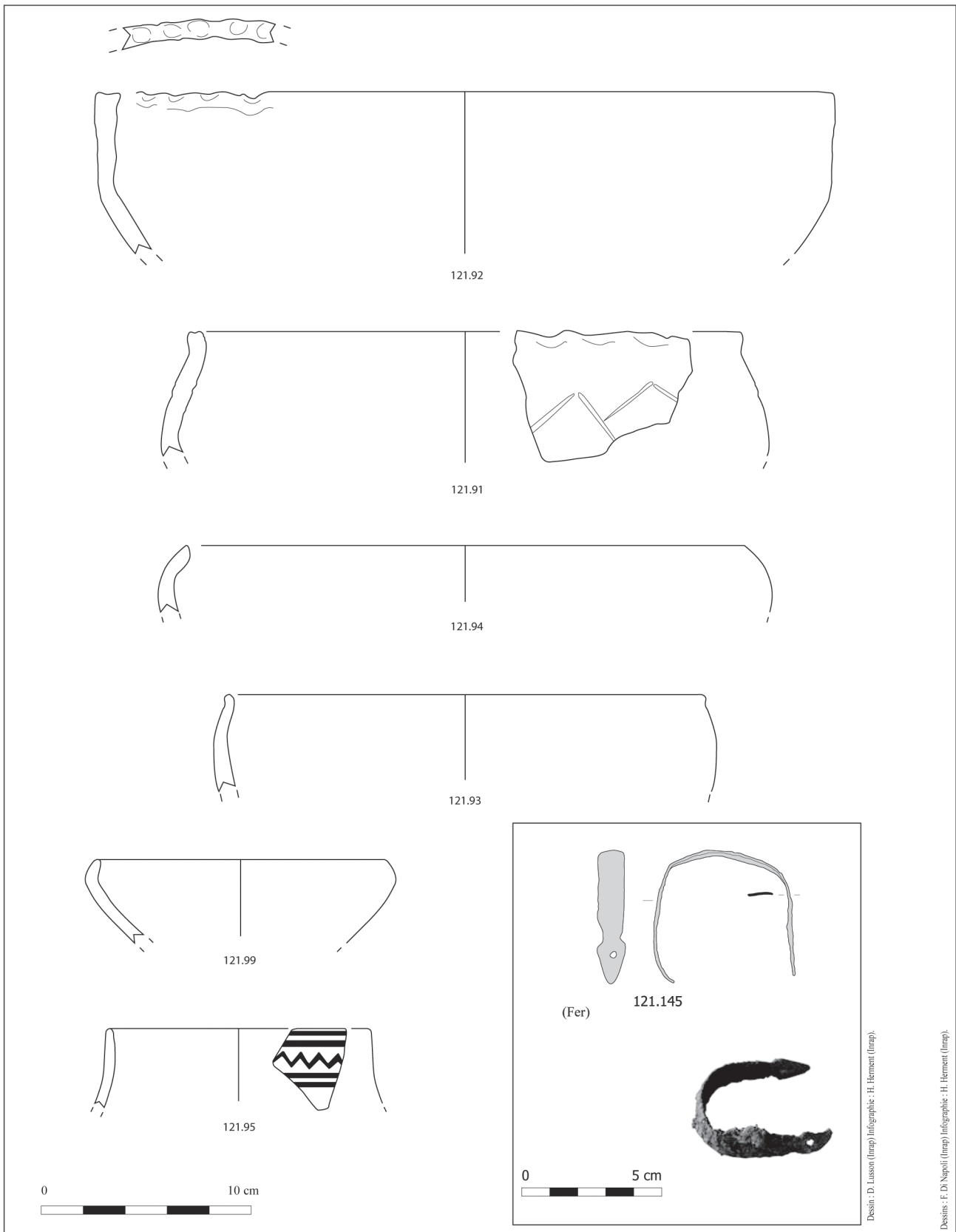


Fig. 33 – Mobilier de la structure 121 (Isolations 91-95, 99, 145) (91-95 : dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap; 145 : dessin : D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

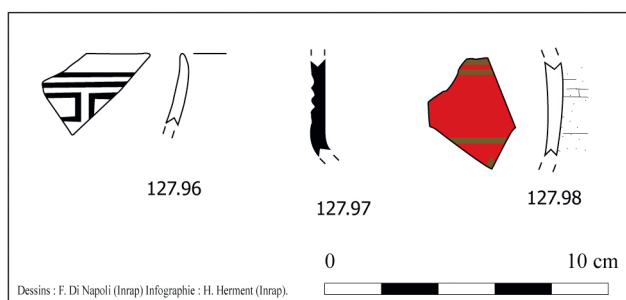


Fig. 34 – Mobilier de la structure 127 (Isolations 96-98) (dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

(Fig. 26, 34, 35 et 46 : Iso. 62, 97, 104, 134) qui peuvent s'inscrire dans cette catégorie, sont toujours cuits en atmosphère réductrice. Ils présentent un aspect très soigné (surfaces très lissées, presque brillantes) et leur finition suggère l'intervention du tour dans la mise en forme. La céramique cannelée est donc, par ses caractéristiques techniques, facilement isolable du reste des productions du premier âge du Fer (COLLET 2002 : 107). Ce type de céramique est connu dès le VI^e s. av. n. è. à Bourges (AUGIER 2009 : 352; AUGIER 2012 : 263), en Bourgogne à Vix/Mont Lassois (BLAZER 2009 : 51-68), à Bragny-sur-Saône (COLLET 2002 : 109). Cette production semble se démocratiser pour atteindre son apogée à La Tène A. Régionalement, les formes les plus répandues sont celles ouvertes (coupes, jattes), bien que des exemplaires de bouteilles soient attestés sur le site de Sublaines "le Grand Ormeau" (37) (FRÉNÉE *et al.* 2008 : 360).

2.3.2. Les décors et les techniques décoratives

Soixante-quatre exemplaires sont décorés, soit 17,8 % du corpus de Corquilleroy. Parmi eux, au moins 16 individus peuvent être rattachés à un type bien déterminé. Le reste se compose de fragments de panse pour lesquels les comparaisons sont impossibles.

Les décors individualisés diffèrent par les types de technique employés et par les motifs représentés. Les catégories les mieux attestées sur le site sont les décors plastiques et les décors peints. Au sein de ces groupes, des distinctions supplémentaires peuvent être proposées.

– Les décors plastiques

Toujours appliqués sur des vases à pâte grossière, ces types d'ornements concernent 1,03 % des récipients réalisés avec cette argile. Les cordons rapportés, les incisions, les impressions, digitées ou obtenues par

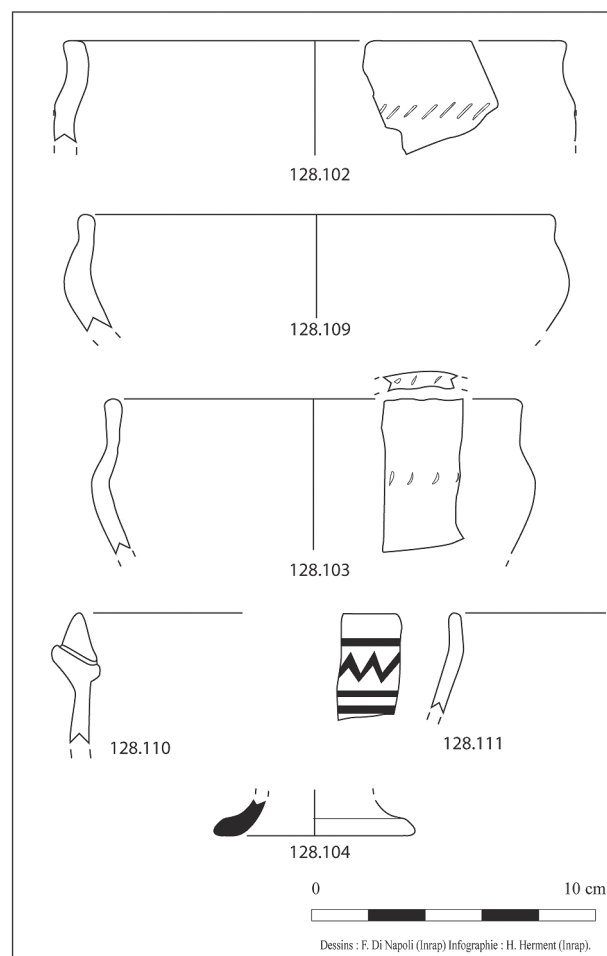


Fig. 35 – Mobilier de la structure 128 (Isolations 103-104, 109-111, 152) (dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

estampage, et les décors en picots sont inclus dans cette catégorie.

– *Les cordons rapportés*, digités ou lisses, sont fréquents sur les vases à profil cylindrique (Fig. 36, 41, 23 et 30 : Iso. 5, 22, 35, 72) et elliptique (Fig. 25 et 29 : Iso. 47, 63). Cette technique, héritée de l'âge du Bronze, tend à disparaître à l'époque laténienne, pour être remplacée par les impressions digitées pratiquées directement sur la pâte fraîche. Les cordons, souvent appliqués sur la partie haute du corps du vase, associent à la fonction strictement décorative celle pratique, telle que l'amélioration de la préhension. Avec les décors à l'hématite et à la barbotine, les cordons rapportés caractérisent le faciès décoratif ancien en Île-de-France (MARION 2004 : 319).

– *Les impressions digitées et les incisions* sont pratiquées directement sur la pâte fraîche en utilisant différentes techniques. Les incisions sont généralement réalisées à l'ongle (Fig. 35 : Iso. 103) ou avec

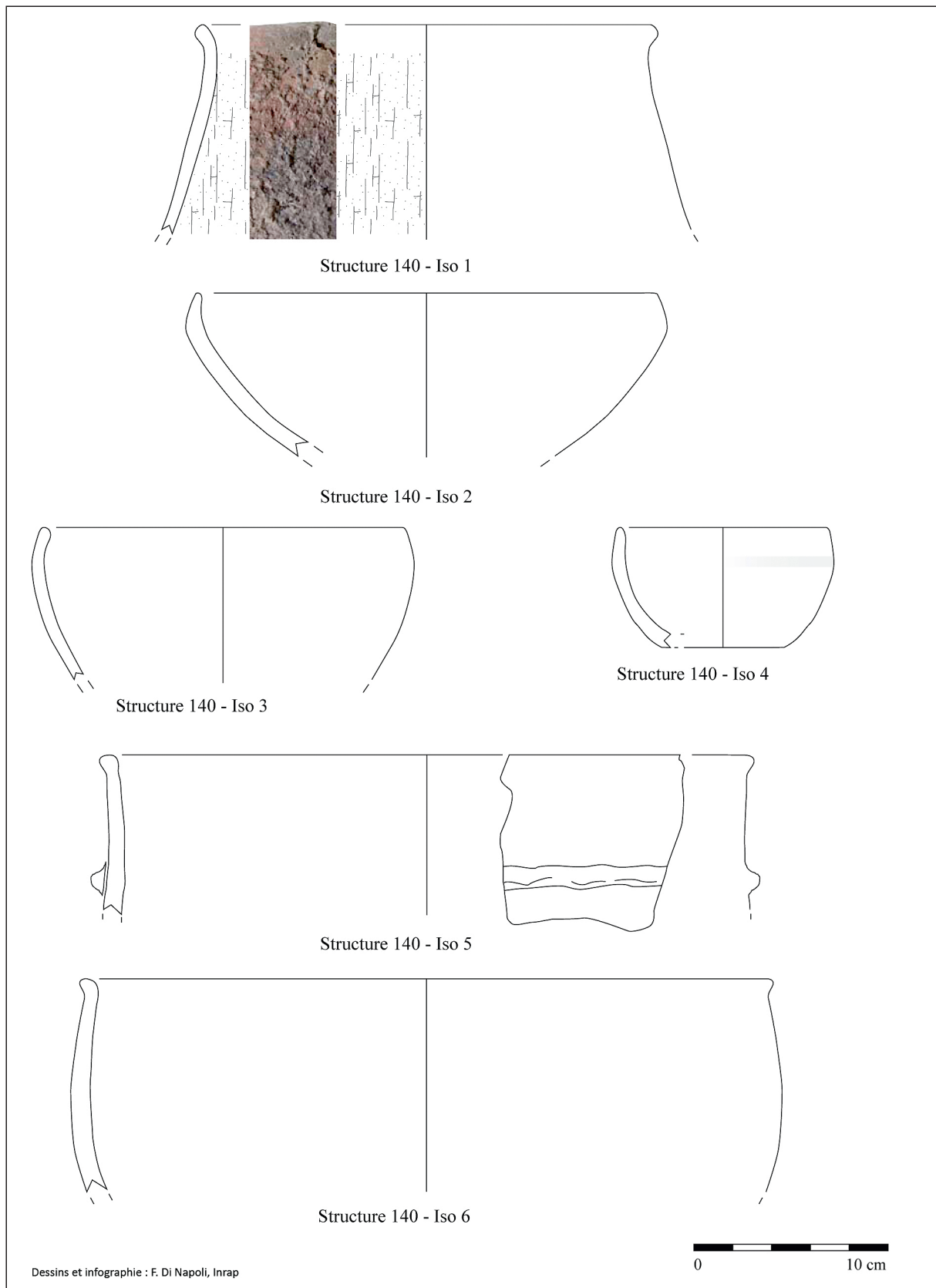


Fig. 36 – Mobilier de la structure 140 (Isolations 1-6) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

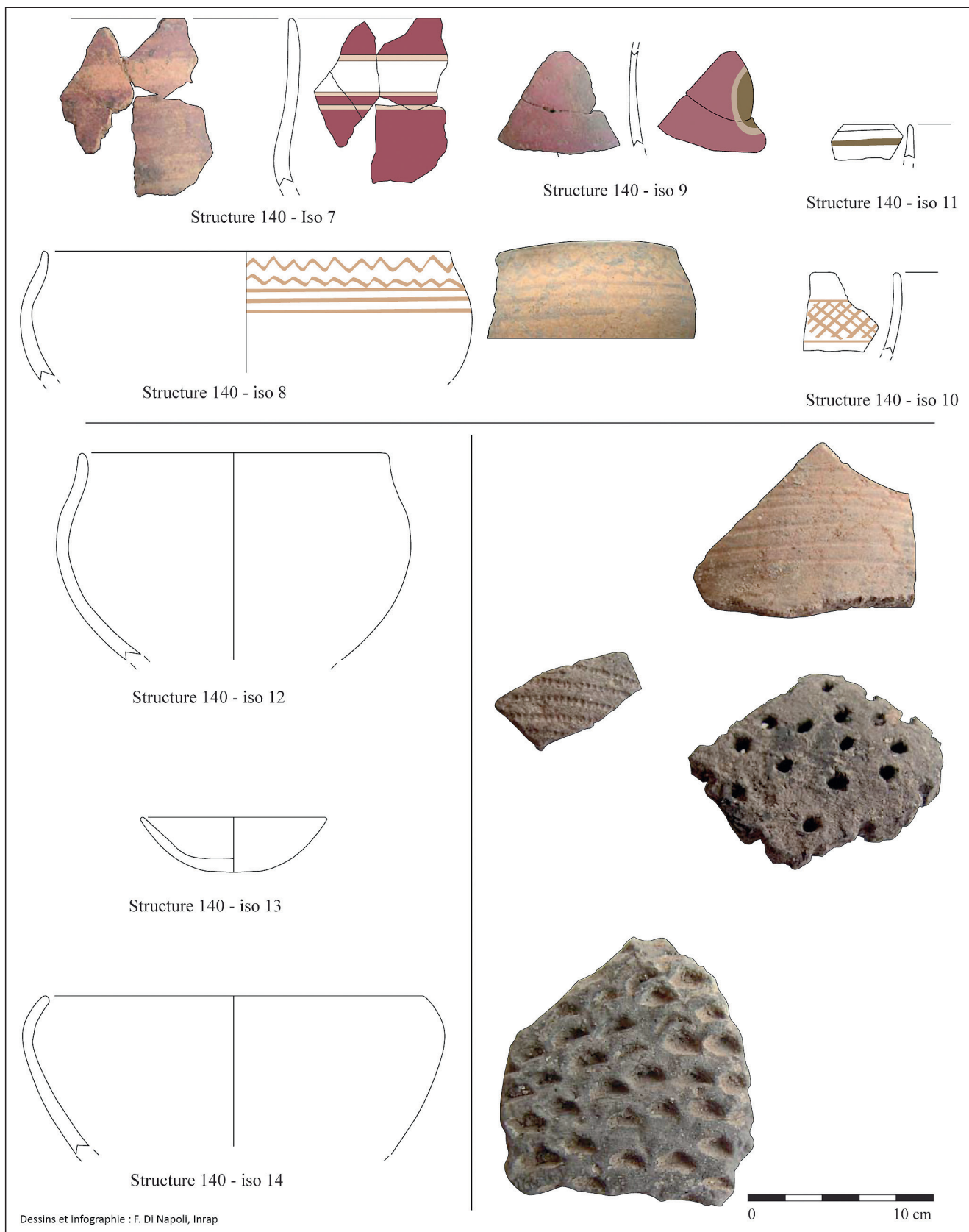


Fig. 37 – Mobilier de la structure 140 (Isolations 7-14) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

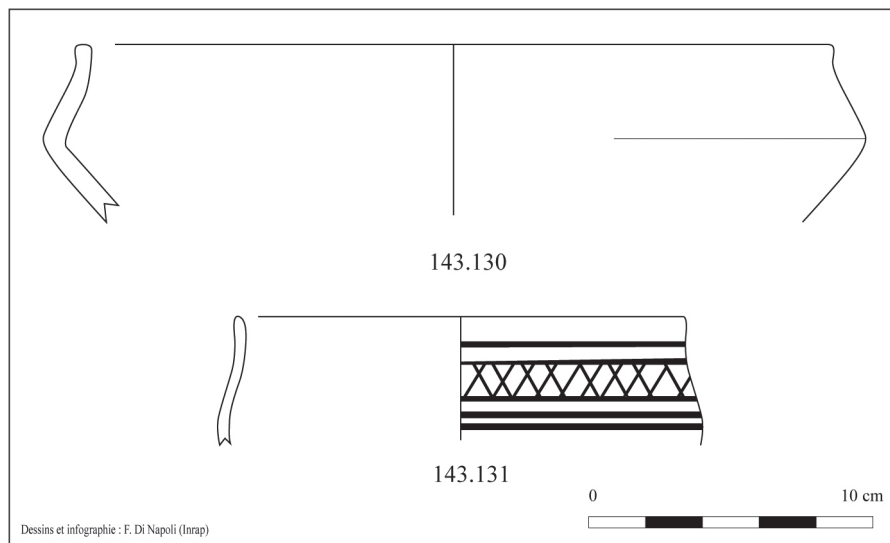


Fig. 38 – Mobilier de la structure 143 (Isolations 130-131) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

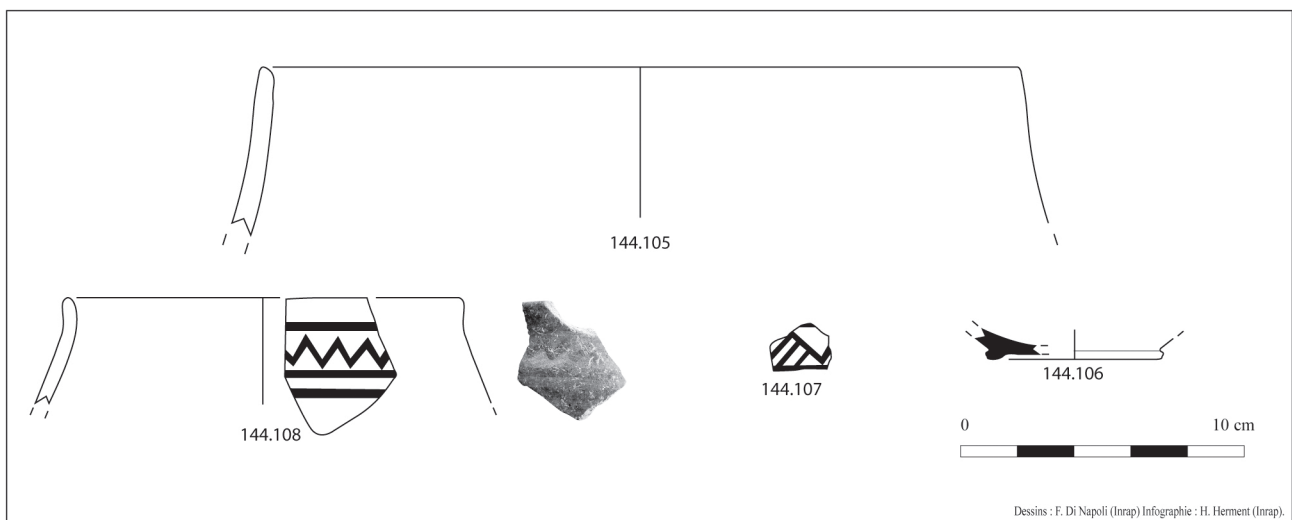


Fig. 39 – Mobilier de la structure 144 (Isolations 105-108) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

la pointe d'un outil tranchant (Fig. 21 et 29 : Iso. 30, 63, 102). Ces décors soulignent souvent l'épaule et/ou les lèvres. Ils peuvent s'organiser en frise simple ou couvrir toute la surface du vase (Fig. 31 et 44 : Iso. 71, 115). Ce type de décor couvrant, rare au premier âge du Fer, est souvent associé à des vases situliformes et caractérise plutôt le faciès moyen du répertoire figuratif en Île-de-France (MARION 2004 : 319). Dans le Gâtinais, quelques exemples de décors couvrants sont connus surtout pour la période laténienne, à Neuville-aux-Bois "la Grande Route" (45) (JOSSET 2009 : fig. 82 et 84), à Chevilly "les Herbauts", "la Croix Rouge" (45) (FRÉNÉE *et al.* 2007 : fig. 75a, 62). Pour la période hallstattienne, quelques rares exemples très fragmentés proviennent de Chécy "ZAC du Vieux Pavé" (45) (ROSSIGNOL *et al.* 1999 : pl. 5, st. 2-86) et du site de Corbeille "les

Franchambault" (POITEVIN *et al.* 2007 : 109, D. 168.16). Le motif de picots du vase 74 (Fig. 31 : Iso. 74) peut s'inscrire dans le groupe des décors couvrants. Ce type d'ornement est attesté en Île-de-France et en Bourgogne. Le motif peut être obtenu par rajout de pâte, comme dans l'exemplaire de Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (VIAND *et al.* 2006 : 90) ou par pincement de l'argile, comme pour le vase de Corquilleroy. Cette dernière technique est aussi attestée en Bourgogne à Vix "le Mont Lassois" (21), en Bassée à Grisy-sur-Seine "les Roqueux" (77) et à Bazoches-les-Bray "le Canton" (77) (BARENGHI 2002).

– *Les décors estampés* sont généralement obtenus par impression sur la pâte fraîche à l'aide d'une roulette ou des dents d'un peigne. Sur le site, un fragment montrant ce type d'ornement est attesté (Fig. 43 :

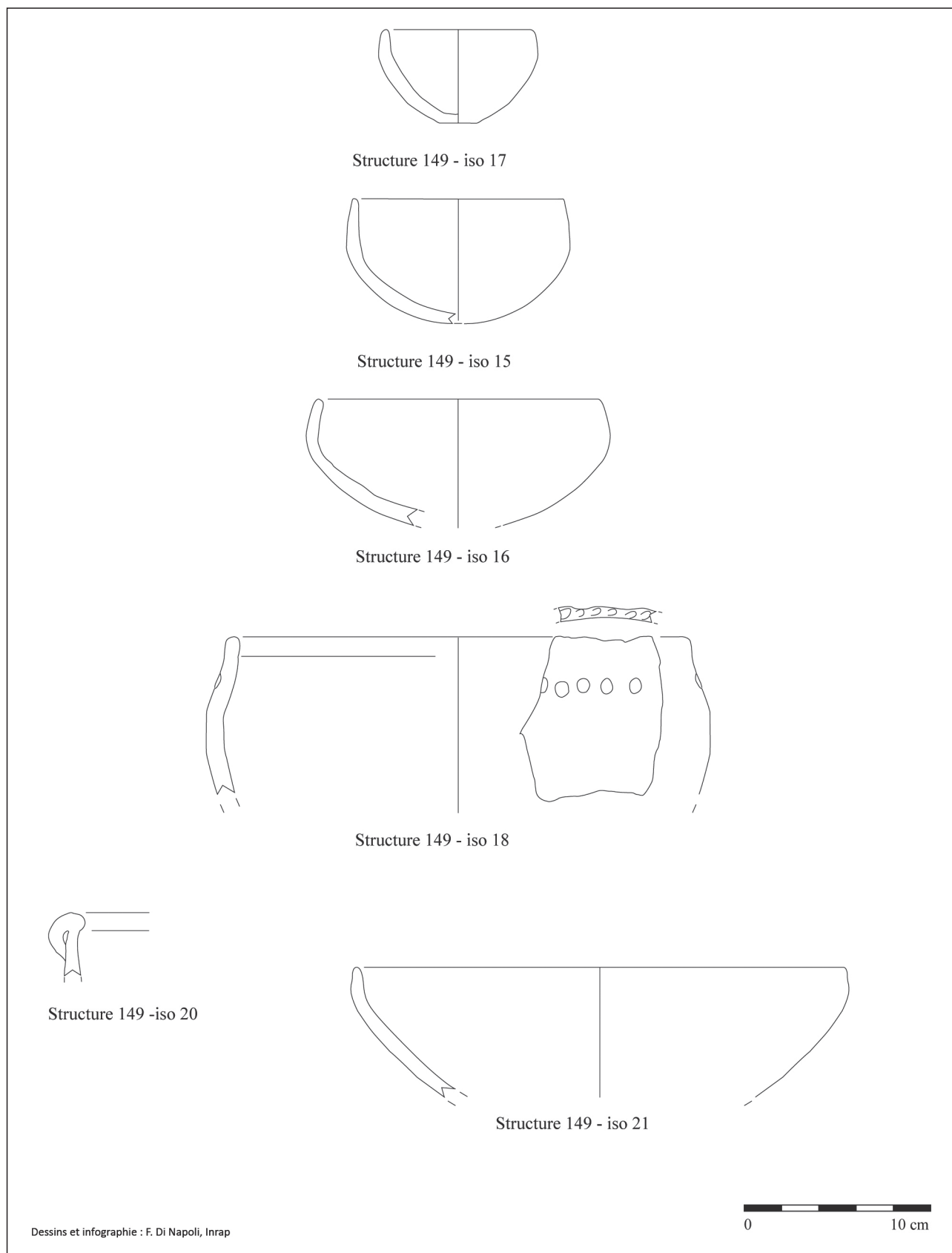


Fig. 40 – Mobilier de la structure 149 (Isolations 15-18, 20-21) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

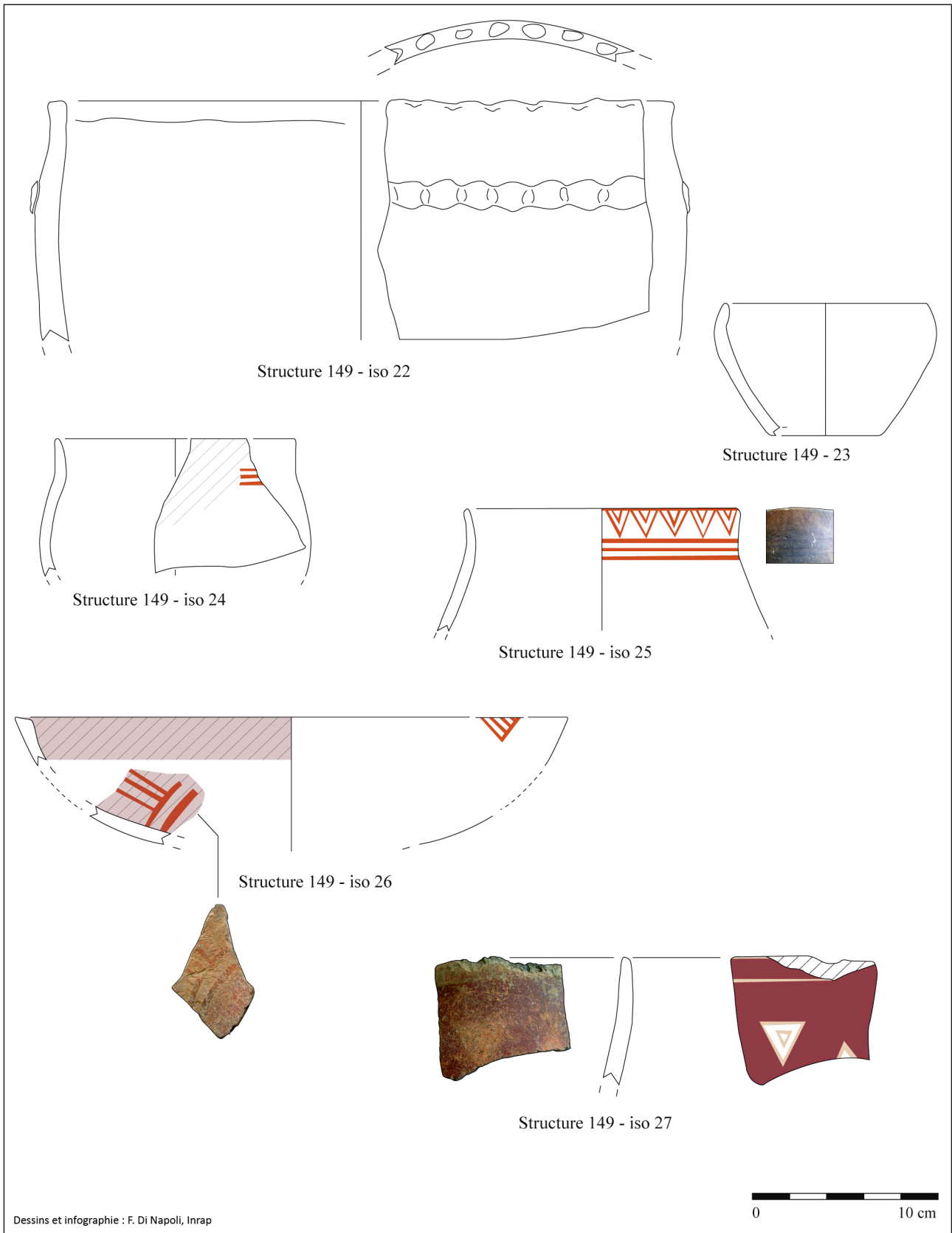


Fig. 41 – Mobilier de la structure 149 (isolations 22-27) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

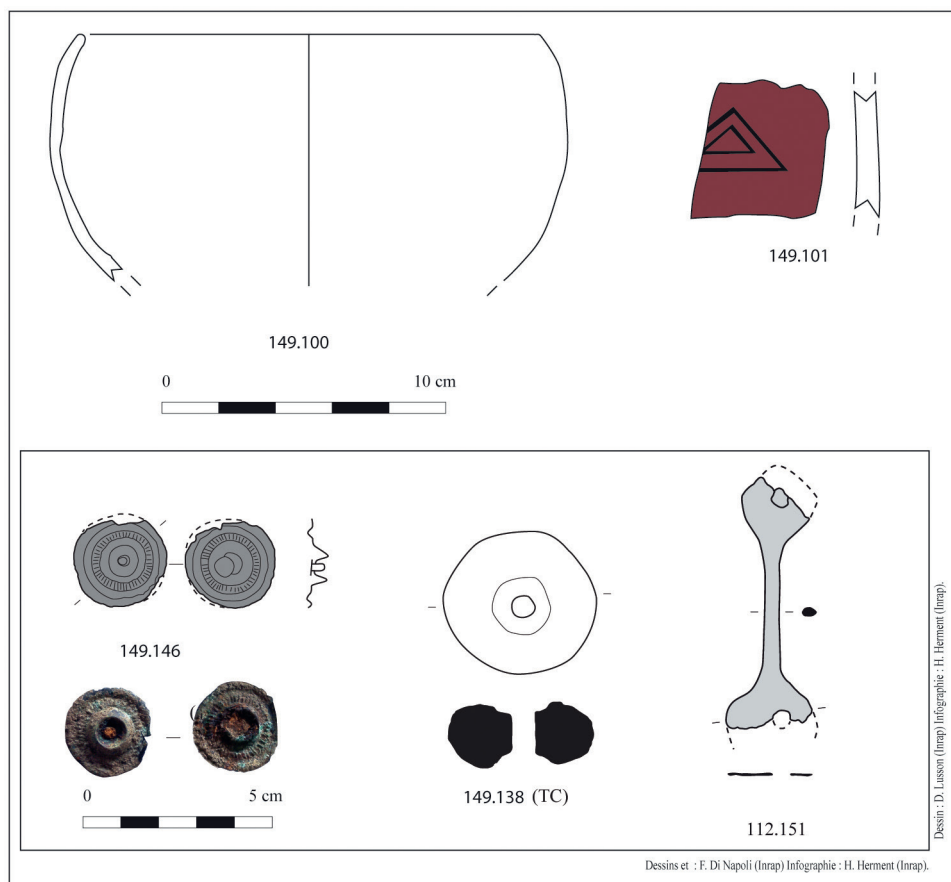


Fig. 42 – Mobilier de la structure 149 (Isolations 100-101, 138, 146, 154) (100-101 : dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap; 138, 146, 154 : dessin : D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

Iso. 9). Ce décor est souvent appliqué sur des vases à pâte fine ou semi-fine : il a été reconnu sur des sites datés de la fin du premier âge du Fer à Attray “Devant Gauté”, “la Niche aux Loups”, où il est associé à de la céramique peinte (MUSCH *et al.* 2007 : fig. 29 F. 85.13 et fig. 30 F. 142.16), et Artenay “Herblay Haut” (DRWILA 2007). Les associations de points pour dessiner des motifs géométriques caractérisent le début du faciès décoratif moyen en Île-de-France (MARION 2004 : 319).

– Les décors peints

Avec 62 exemplaires, soit 17,2 % du corpus, ce type de décor est le mieux attesté. Il s’applique exclusivement à des formes à pâte fine : 42,9 % de ces dernières sont en effet ainsi décorées. L’état de conservation rend parfois assez difficile l’individualisation et la lecture du dessin.

Trois techniques ont été reconnues.

– *La peinture*. Cette technique, présente sur huit NMI, est réalisée par la juxtaposition d’aplats de pein-

ture rouge ou lie-de-vin. L’exemplaire D. 44 présente un décor à la peinture assez original (Fig. 24 : Iso. 44). En effet, le motif est probablement réalisé grâce à l’apposition de pastilles (de cire ?) sur lesquelles était appliquée la peinture rouge. Le dessin est donc obtenu par négatif. Cette technique est rarement attestée. Un exemplaire a été répertorié dans le Berry (information de Laurence Augier, Service d’Archéologie Préventive de Bourges Plus).

– *Peinture et barbotine*. Ce sont 23 individus, dont quinze de forme indéterminée, qui sont décorés d’aplats de peinture sur lesquels se superposent des filets de barbotine brune.

– *Barbotine simple*. C’est la technique la plus attestée : 33 exemplaires (dont 22 de forme non identifiables) ont été comptabilisés. Les filets de barbotine (noire ou brune) dessinent des motifs le plus souvent géométriques, apposés directement sur la surface du vase.

Le choix des techniques décoratives n’est pas anodin et conditionne aussi le type de cuisson (Fig. 54).

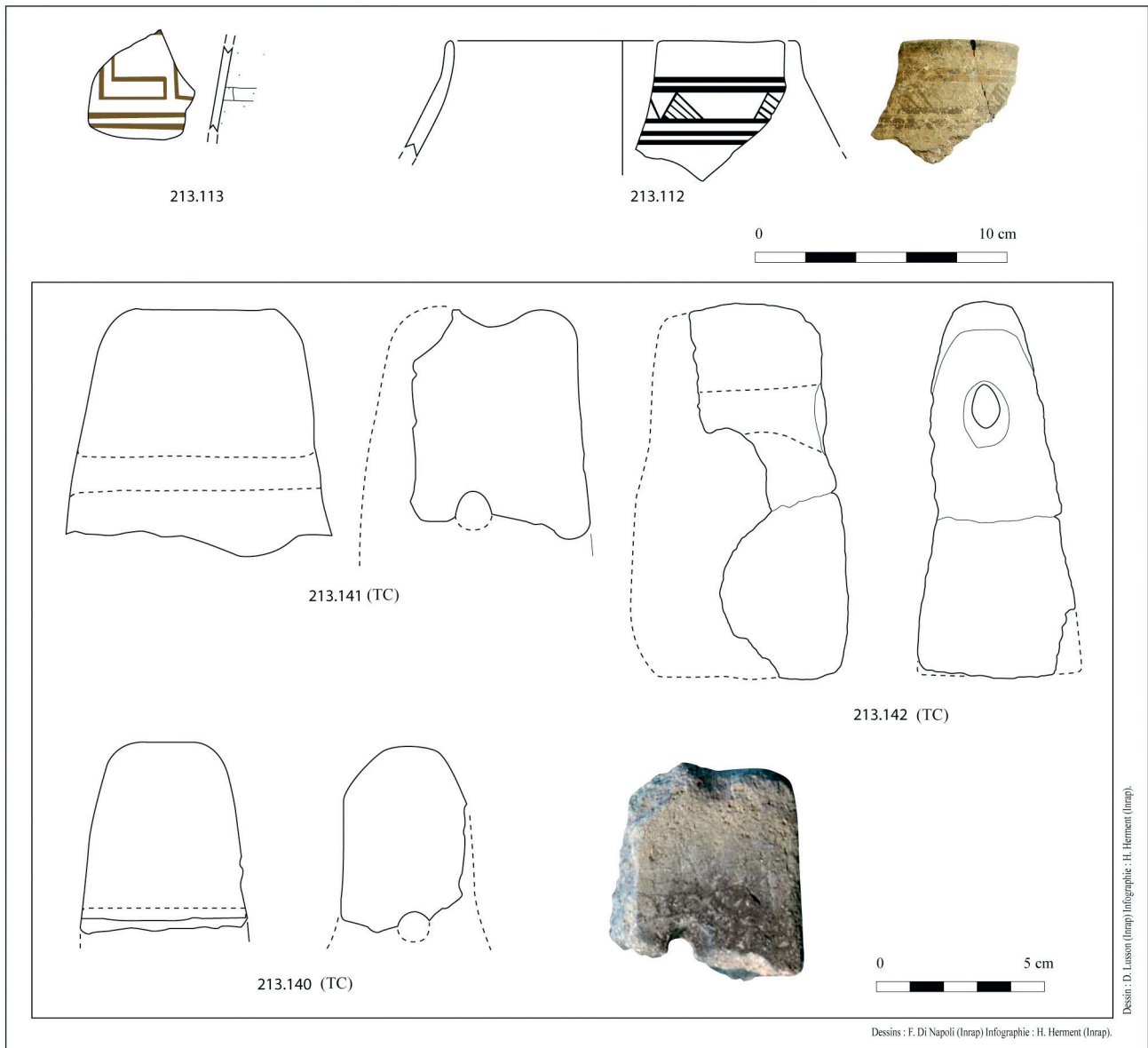


Fig. 43 – Mobilier de la structure 213 (Isolations 112-113, 140-142) (112-113 : dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap ; 140-142 : dessin : D. Lussion, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).

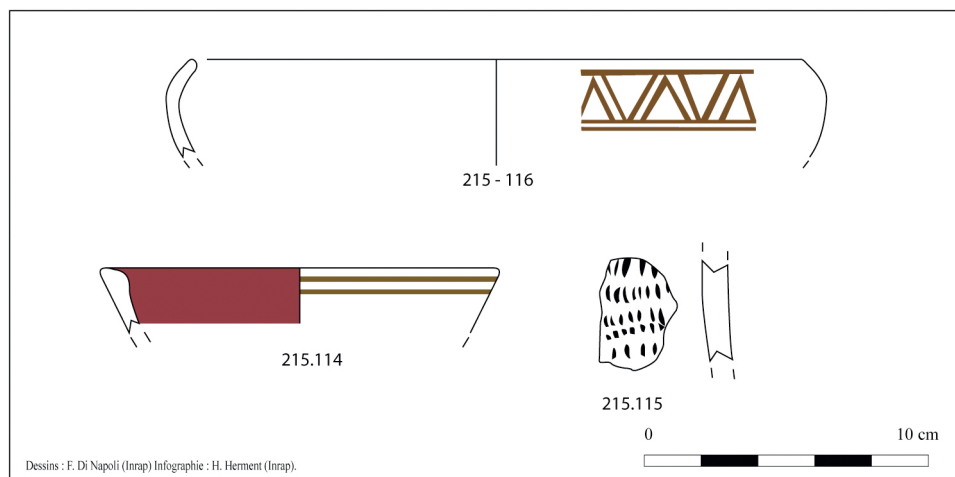


Fig. 44 – Mobilier de la structure 215 (Isolations 114-116) (dessins : F. Di Napoli, Inrap ; DAO : H. Herment, Inrap).



Fig. 45 – Mobilier de la structure 220 (Isolation 117)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

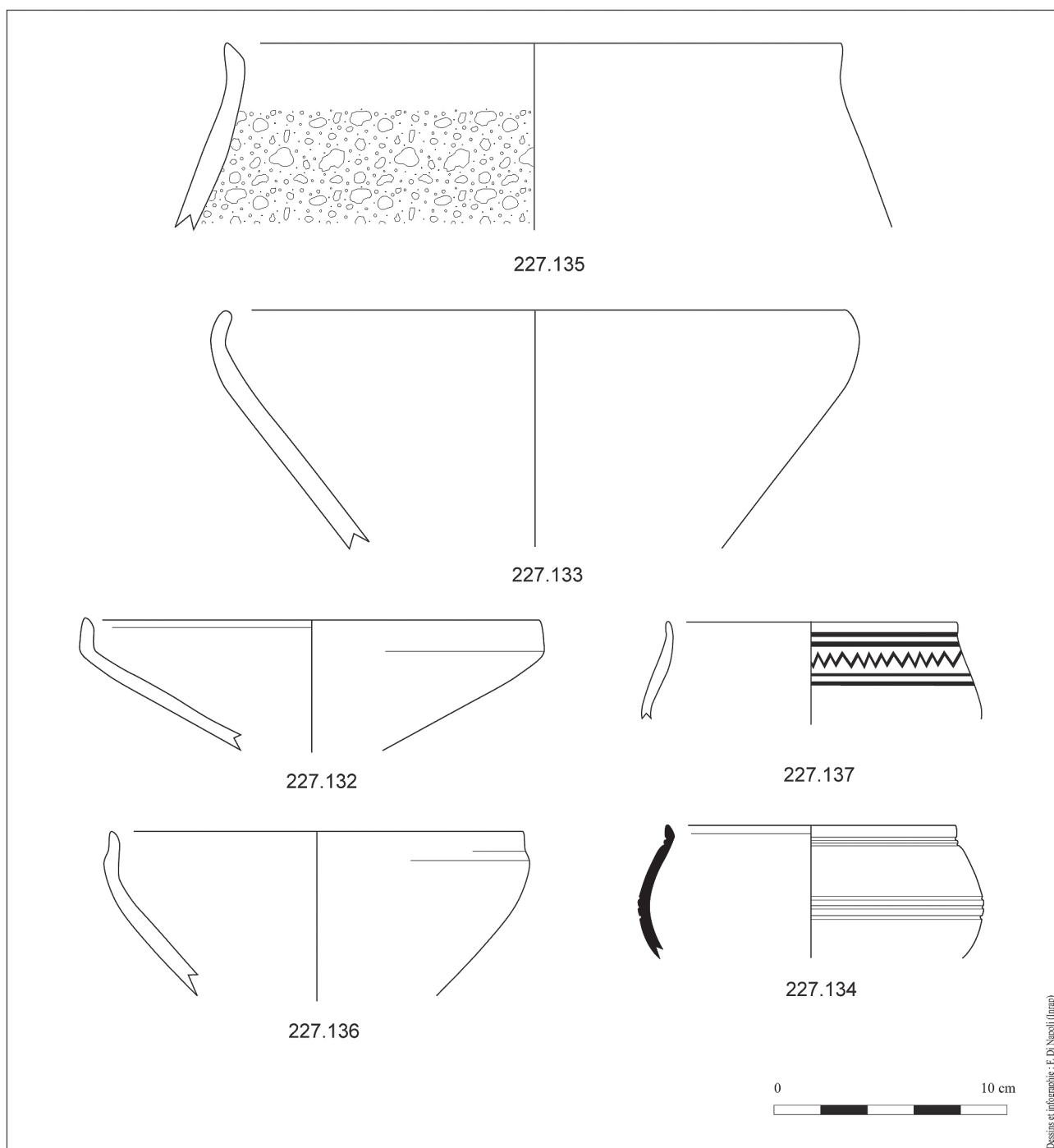


Fig. 46 – Mobilier de la structure 227 (Isolations 132 à 137) (dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

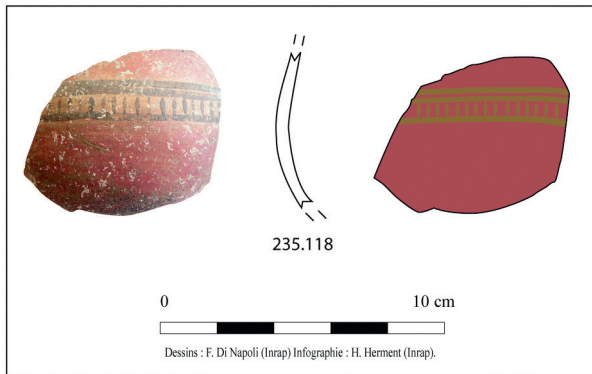


Fig. 47 – Mobilier de la structure 235 (Isolation 118)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

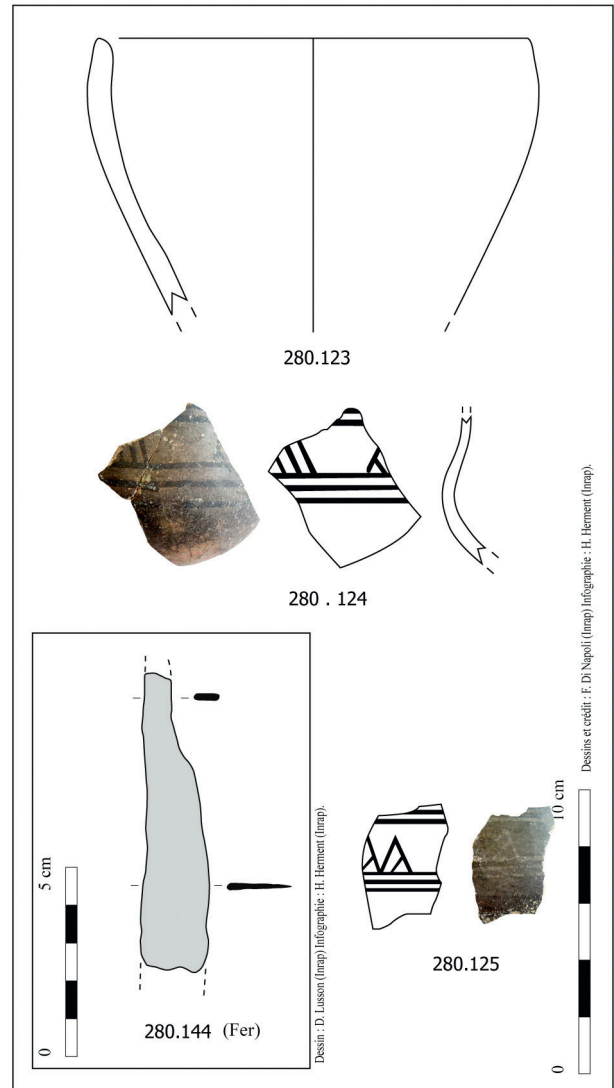


Fig. 49 – Mobilier de la structure 280 (Isolations 123-125, 144)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

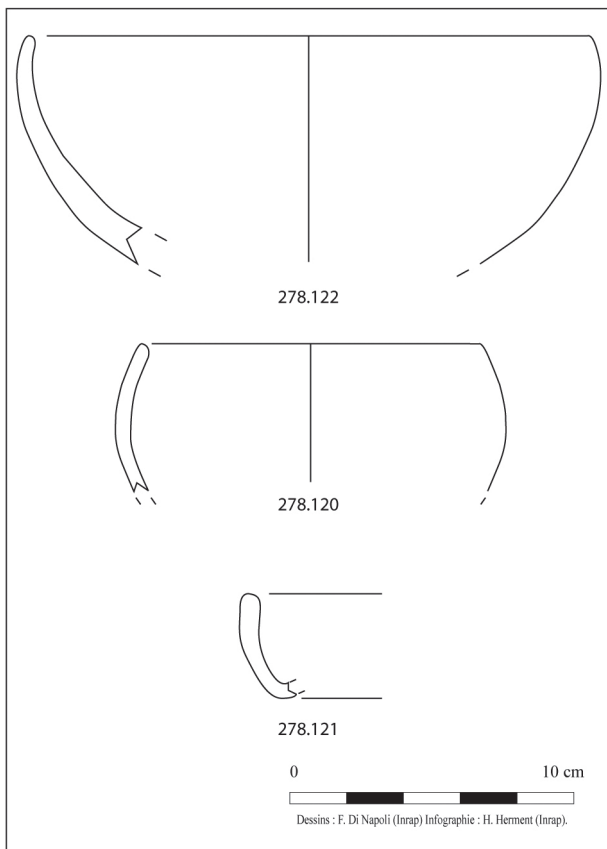


Fig. 48 – Mobilier de la structure 278 (Isolations 120-122)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

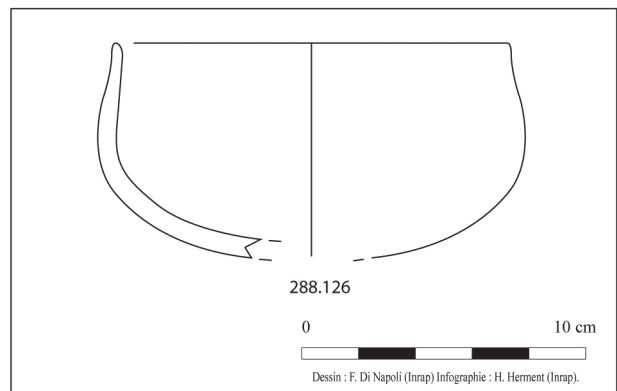


Fig. 50 – Mobilier de la structure 288 (Isolation 126)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

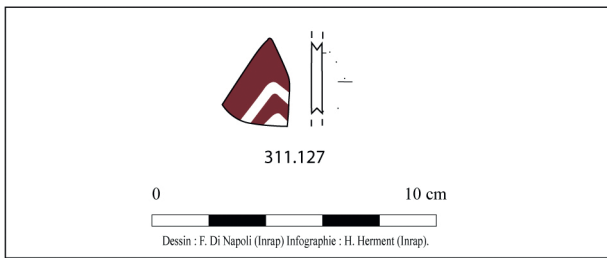


Fig. 51 – Mobilier de la structure 311 (Isolation 127)
(dessins : F. Di Napoli, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

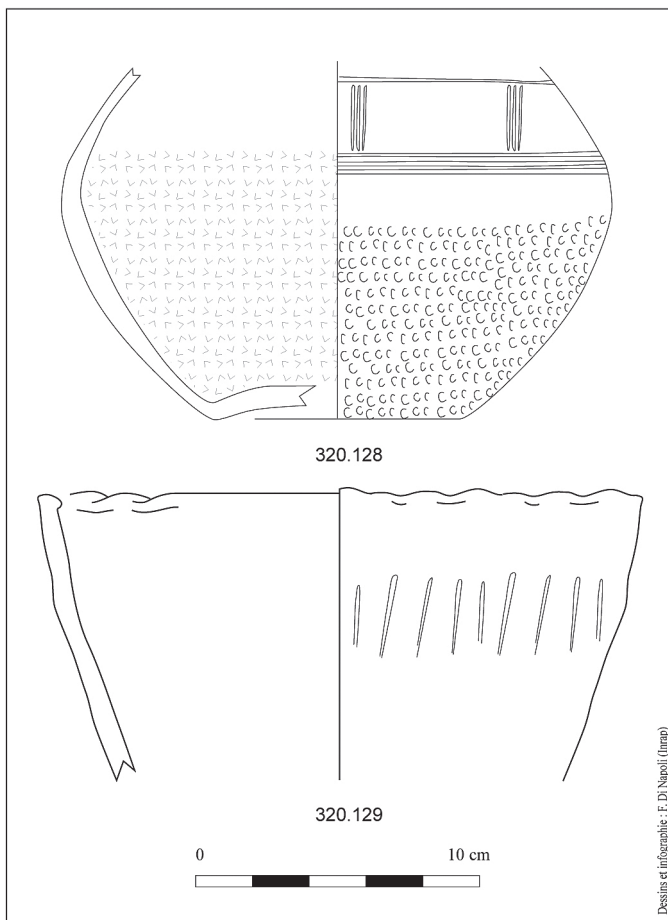


Fig. 52 – Mobilier de la structure 320 (Isolations 128-129)
(dessins et DAO : F. Di Napoli, Inrap).

En effet, lorsque le vase est décoré avec de la peinture (avec ou sans la barbotine), les cuissons observées sont oxydantes ou oxydantes-réductrices. Le choix du type de cuisson est ici certainement motivé par la couleur qui en résulte. En effet, les surfaces de couleur claire s'adaptent mieux à être enduites de peinture rouge ou lie-de-vin plutôt qu'une surface sombre, résultante d'autres types de cuisson. L'utilisation de la barbotine laisse en revanche plus de liberté dans le choix de la cuisson. En général, la barbotine noire est plutôt apposée sur des surfaces sombres (cuisson réductrice ou oxydante-réductrice avec enfumage),

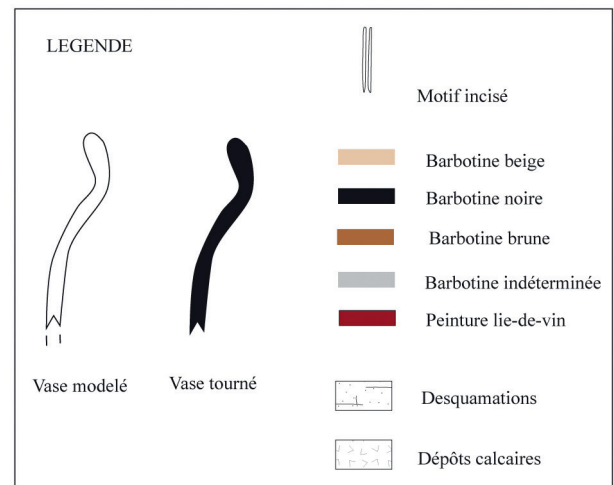


Fig. 53 – Légende des dessins céramiques.

alors que des surfaces claires semblent être mieux adaptées à recevoir une barbotine brune.

Les vases peints sont exclusivement réalisés en pâte fine ou semi-fine et sont majoritairement des formes basses ouvertes. Les assiettes/couvercles sont toujours ornés en associant peinture rouge et barbotine, alors que pour les coupes à profil sinueux l'utilisation de la seule barbotine est largement préférée.

– *Emplacement du décor peint*

L'organisation du décor peint varie selon les types. Les assiettes/couvercles sont décorés sur les surfaces internes et parfois une frise de bandes réalisées à la barbotine se déploie sur la partie haute de la surface externe, à proximité du bord. Les jattes à lèvres rentrantes, les bols, les coupes, ainsi que la seule bouteille peinte attestée, présentent le plus souvent une frise positionnée sur le haut du bord externe. Quelques fragments de récipients décorés montrent, surtout dans le cas de décors composés (barbotine et peinture), une organisation plus variée, probablement couvrante, qui alterne des frises de motifs géométriques à des bandes ou des métopes de peinture rouges, ou encore des motifs curvilignes réalisés à la barbotine sur fond de peinture rouge ou brune.

– *Le répertoire figuratif*

Les motifs sont typiques du répertoire figuratif du premier âge du Fer (Fig. 55). Il s'agit essentiellement des motifs géométriques tels que les chevrons, les lignes simples ou sinusoïdales, les grecques ou fausses grecques, les échelles. Parfois des associations de plusieurs motifs ont été observées (Fig. 31 et 32 :

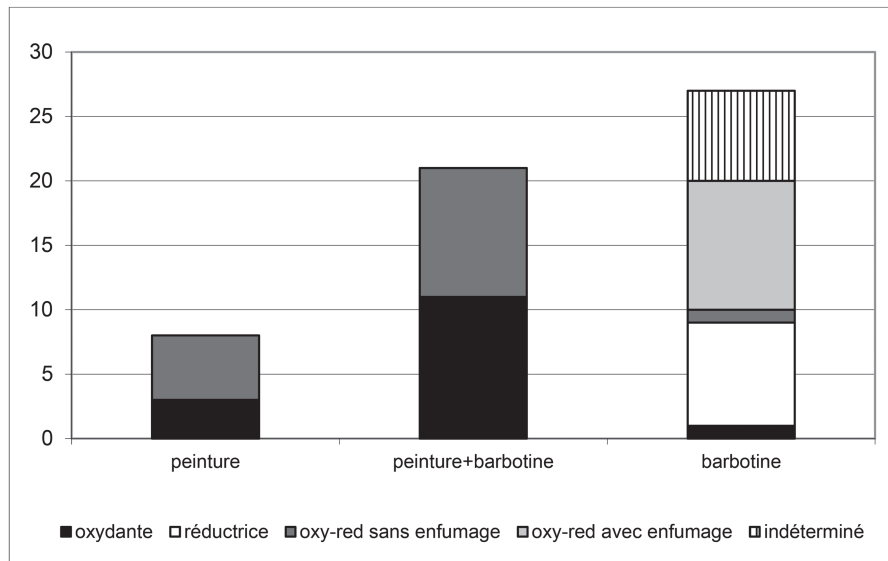


Fig. 54 – Distribution des techniques de peinture selon la cuisson des vases.

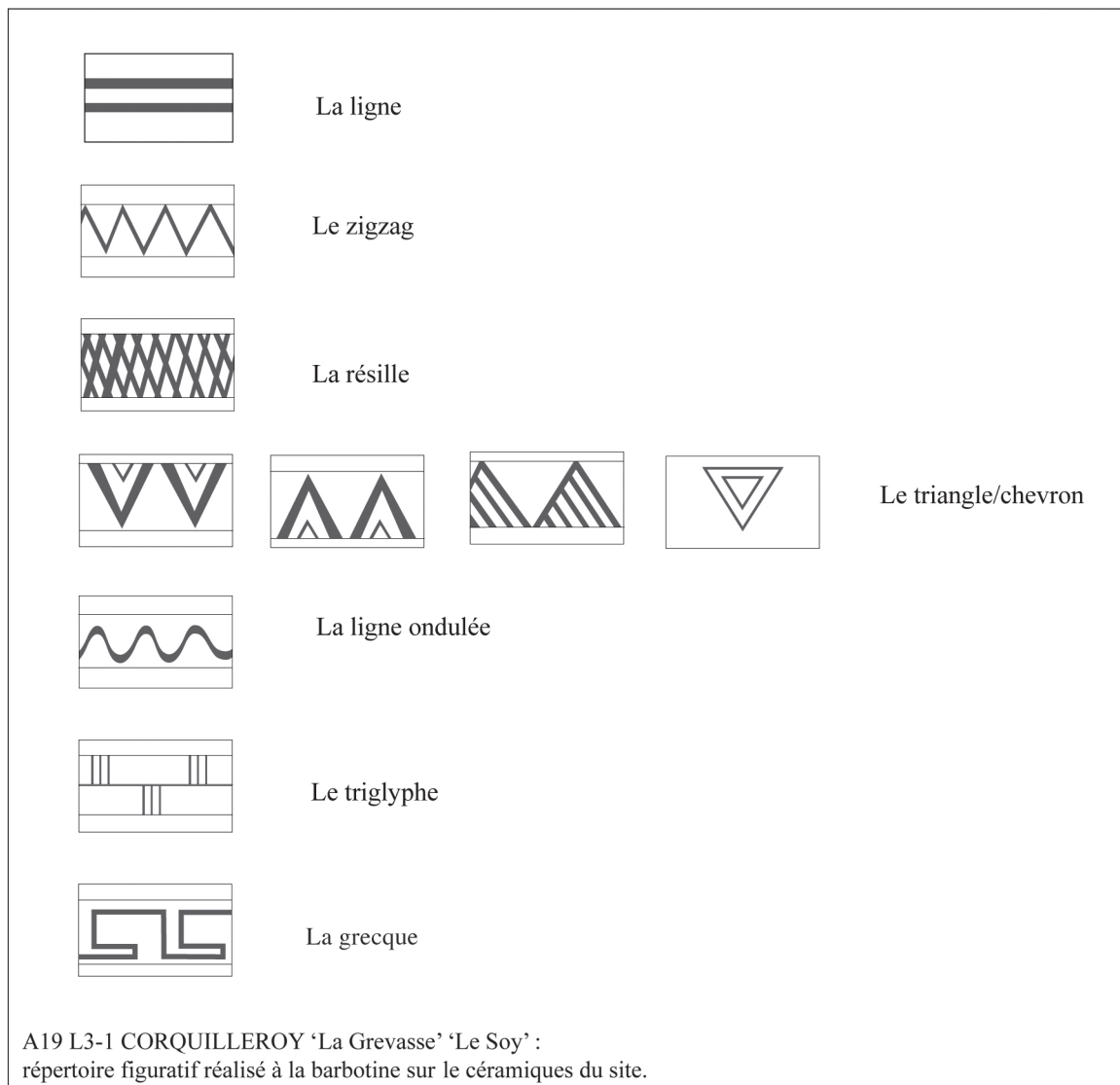


Fig. 55 – Planche récapitulative des principaux motifs attestés.

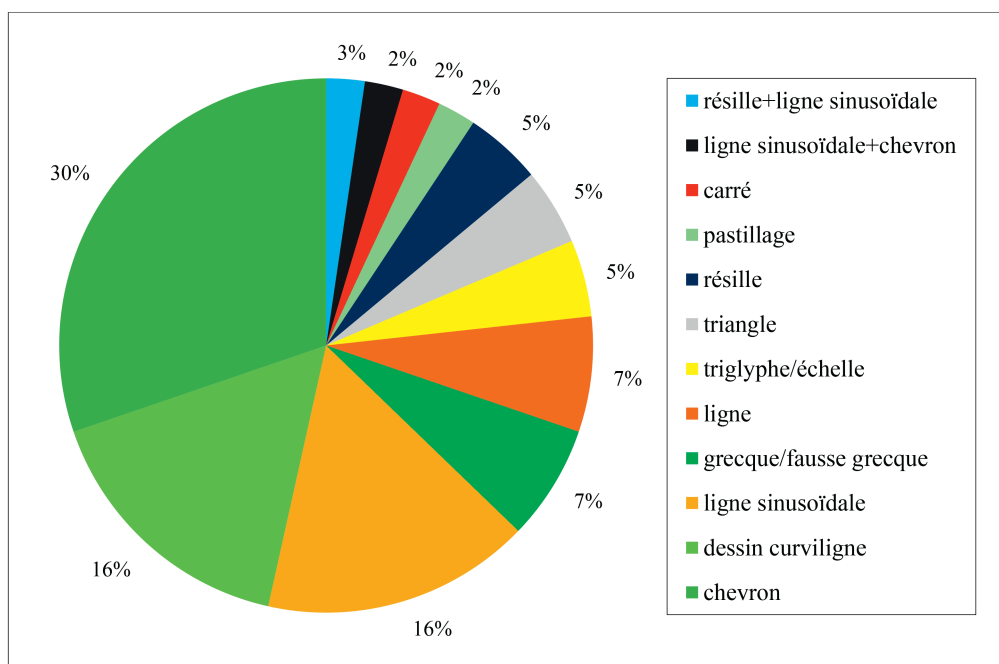


Fig. 56 – Distribution des principaux motifs peints.

Iso. 78, 85). Le dessin le plus répandu est le chevron, décliné en plusieurs modes (emboîté, tête-bêche, encadré...). Suivent la ligne sinusoïdale, simple ou double, et les motifs curvilignes. Ces derniers, tout comme l'échelle et les grecques, sont disposés souvent sur un fond peint en lie-de-vin (Fig. 56).

2.4. Synthèse

2.4.1. Nature des contextes et faciès de consommation

Les contextes de découverte des vases, pour la plupart concentrés au sein des comblements des silos, renvoient à des rejets directs, liés probablement à des nettoyages successifs de sols et des vidanges de foyers. L'association avec des restes carpologiques (liés à une activité usuelle domestique) et de faune abondante (montrant des stigmates de transformation et de préparation) nous indique des contextes de type domestique. Ce faciès de consommation est par ailleurs confirmé par l'extrême variété typologique du répertoire des céramiques, où se côtoient des formes destinées au stockage, à la cuisson et à la préparation, ainsi qu'au service et à la présentation.

Parfois, la présence de traces d'utilisation et de formes bien spécifiques contribue à élargir la connaissance sur les activités pratiquées sur le site : c'est notamment le cas des passoires/faisselles dont la présence, en association avec les restes de caprinés,

laisse envisager des activités liées à la fabrication de produits laitiers (fromages?). Également, les nombreuses traces de desquamation attestées sur les jarres/bouteilles témoignent du stockage de denrées alimentaires particulières, telles que les salaisons (MALRAIN, PINARD et GAUDEFRY 2002 : 167-180).

Le silo 62, qui présente une abondance de restes (céramiques, carpologiques et fauniques), pourrait être perçu comme un cas particulier. La proximité avec le bâtiment 1 est peut-être liée à cette concentration particulière; ce qui indiquerait la présence de rejets de consommation contemporains à l'abandon, voir à l'occupation même de ce bâtiment. Cependant, les éléments d'analyse objectifs du bâtiment 1 ne permettent pas de confirmer cette hypothèse fonctionnelle.

Malgré l'absence d'éléments de parure ou d'armement, l'abondance de céramique peinte de bonne qualité, ainsi que la fréquence d'espèces chassées (cf. *infra*, 5. La faune) viennent confirmer la qualité privilégiée de ces rejets domestiques.

2.4.2. Faciès chronologique et culturel

L'homogénéité typologique du mobilier en céramique du site de Corquilleroy "la Grevasse"/Treilles-en-Gâtinais "le Soy" permet de confirmer la contemporanéité de l'occupation, même si cette donnée n'est pas corroborée par les remontages de vases issus de différentes structures.

Bien que l'absence de mobilier métallique datant ne contribue pas à orienter la datation, les comparaisons possibles avec d'autres sites proches du Gâtinais et de la partie méridionale du Bassin parisien (zone Bassée-Sénonais) permettent de préciser la chronologie de l'occupation du site.

Le parallèle le plus pertinent peut être tracé avec le corpus des céramiques du site de Milly-la-Forêt "le Bois Rond", dans l'Essonne (VIAND *et al.* 2006 : 70-101 ; VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008 : 133-168), où le répertoire typologique et figuratif du mobilier en céramique renvoie directement à celui de Corquilleroy. Contrairement à ce dernier, le site de Milly-la-Forêt offre au moins trois exemplaires de fibules en fer proches du type Mansfeld F2E produites entre l'extrême fin du Hallstatt D3 et La Tène A ancienne (La Tène A1), soit entre 500 et 425 av. n. è. (VIAND *et al.* 2006 : 109-111, fig. 31 ; MILCENT 2004 : 223-225, fig. 98 ; MARION 2004 : 54). C'est le cas également du site de Bourges "Port Sec Sud", toujours en contexte de La Tène A1 (PESCHER 2012 : 153).

Le même type de fibule apparaît en région Centre-Val de Loire sur le site d'Épieds-en-Beauce "ZAC Les Chantaupiaux" durant la première période d'occupation, placée entre la fin du Hallstatt D3 et La Tène A ancienne. Cette phase est caractérisée par la présence de céramique décorée à la peinture et à la barbotine d'une très bonne qualité (PUYEO *et al.* 2011 : 226-322).

L'abondance de formes fines peintes à la barbotine, de coupes et de bols à profil sinueux ou arrondi, à fond souvent ombiliqué, ainsi que l'absence de ressaut ou carène basse, anguleuse, typique de la période hallstattienne plus ancienne, permettent une attribution de l'occupation du site entre l'extrême fin du Hallstatt D3 et le courant de La Tène A1, soit entre le deuxième et le troisième quart du v^e s. av. n. è.

L'évolution continue des connaissances relatives à cette période permet, grâce à des comparaisons régionales et interrégionales, de préciser la chronologie de certaines occupations. Ainsi, un essai de phasage du site de Corquilleroy "la Grevasse"/Treilles-en-Gâtinais "le Soy" peut tout de même être proposé grâce à certains éléments qui suggèrent une légère évolution au sein du répertoire des céramiques. En effet, l'apparition de formes en céramique tournée cannelée peut être remarquée dans certaines structures (F 62, F 79, F 127, F 128, F 144 et F 227) en association avec des vases, surtout des coupes à profil sinueux, peints à la barbotine noire. En parallèle, la rareté voire l'absence, dans ces faits, de vases richement peints doit être soulignée. Si à Bourges les premières formes en céramique tournée sont attestées dès l'étape 3, datées du Hallstatt D3 grâce aux importations de céramique attique à figure rouges et au mobilier métallique (AUGIER 2012 : 263), en région Centre-Val de Loire et plus particulièrement dans la

zone de l'Orléanais et du Gâtinais, cette production semblerait être plus tardive. Sur le site d'Épieds-en-Beauce "ZAC Les Chantaupiaux", quelques exemples de céramique cannelée s'accompagnent de vases peints à la barbotine au sein de la période 1, datée de La Tène A1 par association avec des fibules (PUYEO *et al.* 2011 : 242-243, figures 12 et 13). Sur le site d'Escrennes "ZAC de Saint Eutrope", la céramique cannelée, absente de la phase 2 où les vases richement décorés à la peinture rouge et à la barbotine prédominent, apparaît dans le cours de la dernière phase d'occupation (entre la fin du Hallstatt D3 et le cours de La Tène A1), en association avec de nombreuses coupes décorées exclusivement à la barbotine noire (MERCEY 2011 ; DI NAPOLI *in* MERCEY 2019 : 35-45).

L'homogénéité du répertoire, la présence de formes et de décors spécifiques, tout comme la nature des argiles utilisées, indiquent une production de type local, à l'échelle autarchique, où toutefois une standardisation morphologique peut être aperçue dans la récurrence de certaines formes et motifs décoratifs.

Le répertoire morphologique et figuratif de la céramique de Corquilleroy s'insère de façon cohérente dans le faciès local du plateau du Gâtinais et celui de la zone de la Bassée-Sénonais, ainsi que dans la Vallée de l'Yonne (BARDEL 2009 : 69-110 ; VIAND *et al.* 2006 : 100). Plus largement, ces productions subissent les influences du faciès bourguignon, et plus particulièrement vixien, commun à tout le Centre-Est (VIAND *et al.* 2008 : 148 ; VIAND *et al.* 2006 : 100) ; contrairement aux productions jusqu'à maintenant analysées en Touraine, plutôt tournées vers un faciès atlantique (DI NAPOLI et LUSSON 2011).

2.5. Conclusions sur la céramique de Corquilleroy

Le site de Corquilleroy "la Grevasse"/Treilles-en-Gâtinais "le Soy" a livré un lot de céramique quantitativement et qualitativement important. La richesse des formes et la qualité des décors font de cet ensemble homogène un des corpus les plus représentatifs du plateau du Gâtinais, et plus largement de la région Centre-Val de Loire. Les assemblages de formes et décors permettent, grâce aux comparaisons réalisées avec les sites proches, de placer l'occupation entre le début et le troisième quart du v^e s. av. n. è. avec une probable évolution perceptible dans certains changements techniques et morphologiques.

Les comparaisons montrent l'appartenance à un domaine bien défini qui peut être rattaché au faciès culturel couvrant la France du Centre-Est. Les nombreuses affinités morphologiques et l'abondance des découvertes de sites contemporains sur l'ensemble du plateau du Gâtinais et de la zone Bassée-Sénonais, soulèvent des questions sur l'organisation du territoire

dans ce secteur et sur le statut social joué par ces sites entre la fin du premier et le début du second âge du Fer.

3. L'INSTRUMENTUM

3.1. Les objets en métal et en terre cuite

DOROTHÉE LUSSON

3.1.1. Méthodologie et présentation du corpus

Le matériel pris en compte pour cette étude comprend le mobilier métallique, en terre cuite et les objets lithiques (la mouture notamment). La question est axée sur la chronologie et sur la répartition par domaines d'activité, afin de contribuer à caractériser au mieux le type d'occupation et le statut de la population du site.

La quantification du mobilier métallique permet de définir les choix préférentiels d'utilisation d'une catégorie de métal et d'objets. Elle contribue à déterminer le profil de consommation de l'*instrumentum* grâce aux critères de Nombre de Restes (NR), de poids et de Nombre Minimum d'Individus (NMI) (GUILLAUMET 2003 : 117). Pour le NMI, il s'agit, à partir des restes identifiés, de quantifier le nombre d'objets à l'aide d'éléments caractéristiques propres à chaque type d'objet (BATAILLE 2007 : 366).

Les résultats de l'étude de l'*instrumentum* sont présentés par domaines d'activité (exemple : objets personnels) regroupant des catégories fonctionnelles (parure, vêtement, instrument de toilette, etc.). Ce type de classement permet d'embrée une vision du site, d'une zone, d'une structure, avec mise en lumière d'activités prépondérantes et absence d'autres (Fig. 57 ; GUILLAUMET 2003 : 83-84 ; BATAILLE 2007 : 366-369).

Domaines d'activités	Catégorie
Economie de production et vivrière	Outillage artisanal
	Outillage agricole
	Outillage général
	Déchets / produits semi-finis
	Exploitation ressources naturelles
Immobilier / Mobilier	Serrurerie
	Ameublement
	Quincaillerie clous
	Quincaillerie autre
Activités domestiques	Préparation culinaire
	Parure de table
	Chauffage/Cuisson
Objets personnels	Eclairage
	Parure
	Soins du corps
	Vêtement
Militaire	Effets personnels
	Armes offensives
	Armes défensives
Transport	Fourniment
	Attelage
	Char/chariot
	Ferrures animaux
Mesure / Echange	Harnachement
	Ecriture / Correspondance
	Métrologie
	Monnayage
Culturel, acte privé, public, laïc, religieux	Loisirs
	Offrande
	Représentation
	Funéraire
Non classifiés	Musique
	Indéterminés
	Anneaux divers
Non identifiés	Tôles diverses

Fig. 57 – Tableau de classement par domaines d'activités et catégories fonctionnelles.

Les NMI sont exprimés à l'échelle du site par périodes chronologiques. D'après l'étude de la céramique, l'attribution chronologique homogène est à situer entre le début et le troisième quart du v^e s. av. n. è.

3.1.2. Résultats

– Données générales sur le corpus

Le mobilier métallique est en assez bon état de conservation, bien que fragmenté. Il compte 20 restes (NR) pour une estimation du nombre d'individu (NMI) de 15.

L'*instrumentum*, comme le reste du mobilier archéologique, se retrouve essentiellement dans les comblements de structures au moment de leur abandon et correspond exclusivement à des rejets détritiques. Le matériel est localisé au sein des silos dans la grande majorité des cas, en second lieu dans des épanchages et ensuite dans des fosses à la fonction primaire non déterminée (Fig. 58).

La répartition par matériaux montre un faciès relativement classique pour l'âge du Fer avec une part importante d'objets en terre cuite, puis une prédominance du fer par rapport à l'alliage cuivreux pour le mobilier métallique et enfin une faible représentation du lithique (Fig. 59).

	NR	NMI
Fosse	1	1
TP	0	0
Epanchage	3	2
Silo	16	12
Total	20	15

Fig. 58 – Répartition de l'*instrumentum* par types de structure archéologique.

Matière	NR	NMI
Alliage cuivreux	2	2
Fer	6	4
Lithique	1	1
Terre Cuite	11	8
Total	20	15

Fig. 59 – Répartition de l'*instrumentum* par matériaux.

– Les domaines d'activité

Les domaines d'activité identifiés sont au nombre de cinq : l'économie de production et vivrière, le transport, la mesure et l'échange, et les non-classifiés.

Dans le domaine de l'économie de production et vivrière, les éléments liés aux travaux artisanaux, et

notamment les activités de transformation, tiennent une place prépondérante avec neuf NR et six NMI estimés.

La fusaïole provenant de la structure 149 est à section en D trapue avec une perforation de 5 mm (Fig. 42 : Iso. 138). La pâte est semi-grossière avec un dégraissant quartzique. La surface externe est égalisée. La cuisson est oxydante. Le diamètre est de 38 mm et la hauteur de 17 mm.

Les fragments de pesons sont au nombre de huit dont cinq NMI estimés d'après le décompte des trous de passage de la ficelle. Ces pesons proviennent tous du comblement du silo 213. Les éléments observés évoquent des pyramides tronquées de différentes dimensions (Fig. 43 : Iso. 140 à 142). La pâte, grossière et mal cuite, est une matrice argileuse avec des éléments calcaires de 1 à 4 mm et de fins grains de quartz.

Deux fragments de couteaux en fer à dos droit sont identifiés (Fig. 43 et 49 : Iso. 143 et 144). La structure 84 livre un fragment d'une longueur conservée de 110 mm et d'une largeur de 18 mm. La soie est de section rectangulaire de 2 par 7 mm. Le second exemplaire provient de la structure 280 et est conservé sur 80 mm. La largeur est de 17 mm et la soie de section rectangulaire mesure 2 par 7 mm. Ces couteaux ne sont pas suffisamment caractéristiques d'une activité particulière et ont probablement été utilisés pour des tâches très diverses.

Concernant le travail des métaux, peu d'indices nous sont parvenus : une unique scorie de forge de 15 g est issue du remplissage de la structure 121 (Fig. 60).

Les objets personnels sont illustrés par un unique objet de parure : une perle en terre cuite issue du comblement de la structure 47 (Fig. 24 : Iso. 139). Par son aspect, elle se distingue peu de la fusaïole de la structure 149 (Fig. 42 : Iso. 138) : pâte semi-grossière à dégraissant quartzique, surface externe égalisée et cuisson oxydante, mais son diamètre de 26 mm la place parmi la parure, contrairement aux éléments

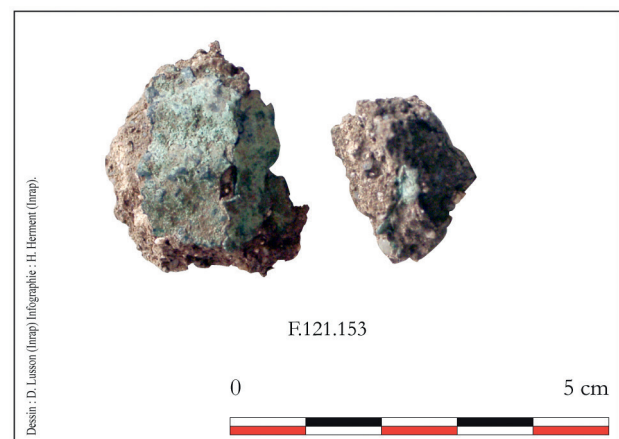


Fig. 60 – Scorie de forge issue du silo 121 (Isolation 153) (dessin : D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

d'un diamètre supérieur à 30 mm et/ou présentant un profil tronconique correspondant plus vraisemblablement à des fusaïoles, comme proposé pour les occurrences de la "Cité d'Afrique" de Messein en Meurthe-et-Moselle (54) (LAGADEC *et al.* 1989 : 180).

Une clavette en fer découverte au sein du silo 47 illustre le domaine du transport. Cette tige longue de 73 mm et de section rectangulaire de 2 par 7 mm est recourbée avec une extrémité en T qui bloquait le moyeu d'une roue de charrette ou de char (Fig. 24 : Iso. 147).

Une manille d'assemblage en fer est issue du remplissage du silo 121. C'est une bande de tôle de 1 mm d'épaisseur pour 9 mm de large formant un objet en U de 50 mm de long par 47 mm de large (Fig. 33 : Iso. 145). Vers les extrémités, la bande de tôle forme une feuille percée pour y passer une clavette de petite dimension (Fig. 61).

Dans le département de la Marne, plusieurs manilles d'assemblage, interprétées comme frette ou garniture de timon, figurent dans les sépultures de Saint-Rémy et Saint-Étienne-au-Temple. Toutefois, jamais ces pièces n'ont été découvertes au voisinage du timon et leur emplacement précis au sein des sépultures n'est pas mentionné (JOFFROY et BRETZ-MAHLER 1959 : 20 et Fig. 15). Les dimensions des exemplaires de Saint-Rémy et Saint-Étienne-au-Temple sont comparables à celles de Corquilleroy (Fig. 62).

D'après Jean-Paul Guillaumet, les plus anciennes manilles d'assemblage se retrouvent sur les faisceaux de broches du premier âge du Fer (GUILLAUMET 2003 :

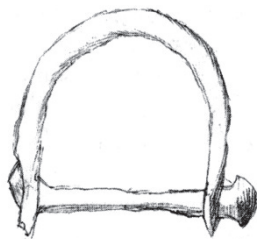


Fig. 61 - Manille d'assemblage et clavette gallo-romaine (d'après GUILLAUMET 2003 : fig. 101).

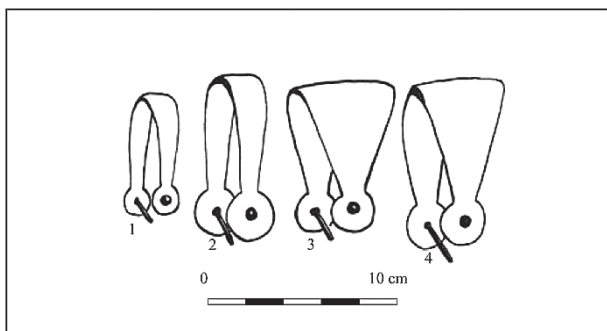


Fig. 62 - Frettes ou garnitures de timon (d'après JOFFROY et BRETZ-MAHLER 1959 : fig. 15).

136). Les drachmes de broche en fer proviennent des drachmes en bronze considérées comme étalon de valeur et monnaie d'échange vers les VIII^e et VII^e s. av. n. è. en Grèce. Entre les VIII^e et VI^e s. av. n. è., plusieurs sépultures d'Étrurie livrent également ce type de matériel. Une poignée mobile, parfois ornée, réunit six à huit broches en bronze d'une longueur comprise entre 1 m et 1,40 m (DÉCHELETTE 1927 : 287).

Des faisceaux de broches en fer se retrouvent ensuite réunis par une poignée simple au début du second âge du Fer, en Gaule cisalpine au sein des sépultures de Montefortino, province d'Ancône en Italie (Fig. 63) et en Gaule transalpine, plus particulièrement dans le département de la Marne. Un exemplaire de faisceau de broches en fer assemblées par une manille provient du lit de la rivière à Chalon-sur-Saône (Fig. 64). Plusieurs tombes à char datées de la seconde moitié du V^e s. jusqu'au début du IV^e s. av. n. è. à Berru, Mont de Bury, Somme-Bionne, Cernay-les-Reims, Les Barmonts et Loisy-sur-Marne, La Vigne aux Morts ont livré des broches ou fragments de broches (DÉCHELETTE 1927 : 918-923).

L'ensemble de ces éléments nous conduit donc à proposer de classer la manille d'assemblage de

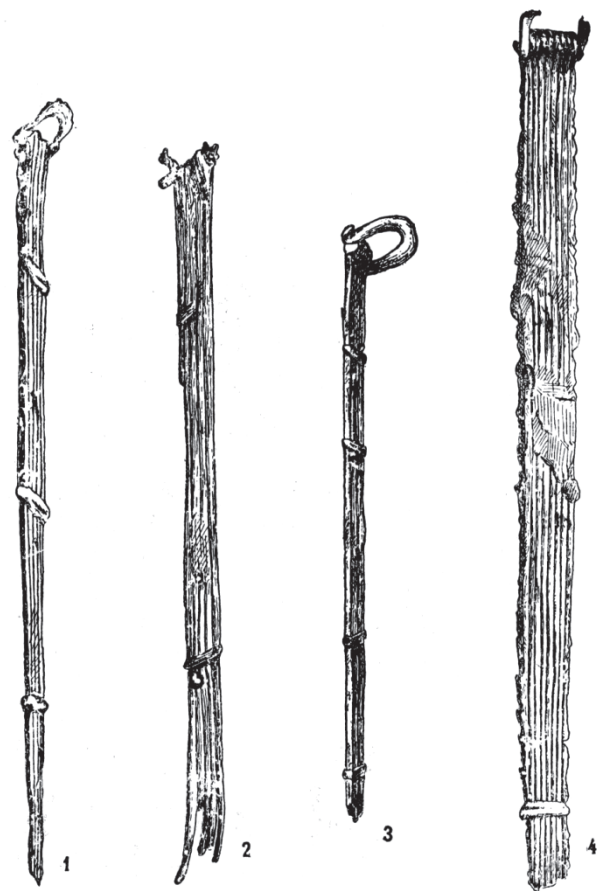


Fig. 63 - Faisceaux de broches en fer de Montefortino (Échelles n^{os} 1, 2 env. 1/13, n^{os} 3 env. 1/15, n^o 4 env. 1/10; d'après DÉCHELETTE 1927 : fig. 632).

Corquilleroy au sein de la catégorie monnayage dans le domaine de la mesure/échange.

Le domaine des non-classifiés regroupe divers éléments dont la fonction n'a pu être déterminée. Le comblement de la structure 79 renfermait un anneau en alliage cuivreux de 10 mm de diamètre et de

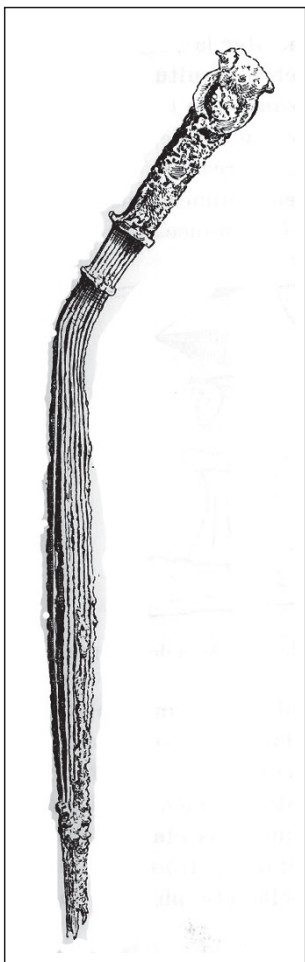


Fig. 64 – Faisceau de broches en fer provenant du lit de la rivière à Châlon-sur-Saône (Échelle env. 1/9; d'après DÉCHELETTE 1927 : fig. 63).

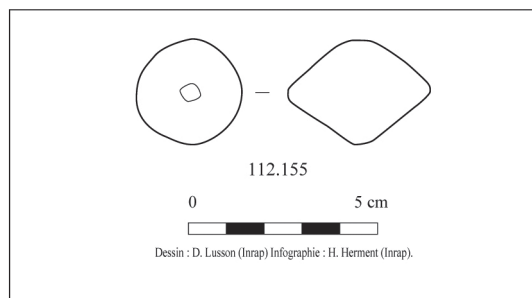


Fig. 65 – Objet tronconique en terre cuite de la structure 112 (Isolation 155) (dessin : D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

section hémisphérique de 2 par 2 mm (Fig. 29 : Iso. 149). Une applique en alliage cuivreux provient du comblement de F 149 (Fig. 42 : Iso. 154). C'est une pièce de tôle circulaire décorée avec rivet de fixation en fer. Un objet en terre cuite non identifié de forme tronconique est issu du remplissage de la structure 112 (Fig. 65). Le diamètre est de 28 mm et la longueur est de 38 mm. L'ensemble évoque une toupie assez élancée et aucun parallèle n'a été trouvé pour cet objet. Enfin, ce domaine compte un fragment de tôle en fer incurvée dans la largeur et percée d'un large trou issu de la structure 81 (Fig. 31 : Iso. 148).

3.1.3. Conclusion sur l'*instrumentum* en terre cuite et en métal

Aucune aire spécifique d'activité n'a pu être mise en évidence par l'étude de l'*instrumentum*. Les premières remarques concernent l'absence de certains domaines comme l'immobilier/mobilier, les activités domestiques, le militaire et l'acte privé, public, laïc et religieux (Fig. 66).

Les éléments classés au sein de la production artisanale, métallurgie du fer ainsi que le filage et le

Domaines d'activités	Catégorie	Objets	NR	NMI
Economie de production et vivrière	Outillage artisanal	fusaïoles, pesons	9	1
	Outillage agricole	broyon ?	1	1
	Outillage général	couteaux	2	2
	Déchets / produits semi-finis	scorie	1	1
Objets personnels	Parure	perle	1	1
Transport	Char/chariot	clavette	1	1
Mesure / Echange	Monnayage	manille de faisceau de broches ?	1	1
Non classifiés	Indéterminés	applique, ind.	2	2
	Anneaux divers		1	1

Fig. 66 – Distribution de l'*instrumentum* par domaines et catégories exprimés en NR et NMI.

tissage, correspondent plus vraisemblablement à des activités en lien avec une occupation domestique et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des productions en vue d'échange de par leur faible quantité. La discrétion des témoins d'activités agro-pastorales peut surprendre sur un site rural *a priori* tourné vers l'agriculture au vu des types de structures rencontrées à la fouille. Mais ce phénomène est commun à l'ensemble des sites ruraux à vocation agro-pastorale en France septentrionale (MALRAIN et PINARD 2006 : 152). Il est à mettre sur le compte d'une probable réutilisation des pièces importantes de fer que constitue l'outillage agro-pastoral. Le coût élevé du métal implique une utilisation optimisée et donc un réemploi et un recyclage qui tronque le profil de consommation. Les rejets d'une population aisée peuvent ainsi alimenter une population moins favorisée (MALRAIN et PINARD 2006 : 152; ORENGO 2007 : 382). La carence observée pour le domaine de l'immobilier/mobilier pose question au regard des découvertes sur les sites contemporains proches dans le Loiret : à Épièdes-en-Beauce "ZAC Les Chantapiaux" ou dans l'Essonne à Milly-la-Forêt (PUYEO *et al.* 2011 : 346; VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008 : 139 et 151). Enfin, l'absence de domaines-clés tels que les objets personnels, le militaire ainsi que le sacré et le jeu ne permet pas de caractériser une population au statut élevé.

Toutefois, parmi les non-classifiés figurent des éléments mal caractérisés du point de vue fonctionnel, mais renvoyant à une population plus aisée comme l'applique en alliage cuivreux. De même, l'hypothèse de la présence d'un élément de "monnayage" conférerait au site une importance notable.

3.2. La mouture (meules et broyon)

FABIEN LANGRY-FRANÇOIS, FRANCESCA DI NAPOLI
ET DOROTHÉE LUSSON

Sur le site au moins quatre fragments de granite, tous issus de comblements de silos, peuvent être attribués à des meules va-et-vient au vu de leur surface plane et lissée par le broyage.

Celui provenant du comblement de F 79 se présente sous la forme d'un bloc de granite gris dont la composition hétérogène renvoie aux formations existant sur le plateau ouest du Loing, à l'est du site. Les trois autres fragments issus de F 62 et 213 présentent une composition identique soit un granite rose très micacé et plutôt homogène clairement exogène à la région. Bien qu'aucun remontage ne soit possible entre les trois fragments, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'une seule et même pièce rejetée après utilisation.

Un hypothétique broyon provient du silo 128. C'est un galet de silex probablement récolté sur les terrasses

du Loing présentant des méplats liés à son utilisation sur une table de mouture.

3.3. Les objets en os

GRÉGORY BAYLE

L'Objet n° 156 a été trouvé dans le silo 127 sans précision sur sa localisation stratigraphique. Il se compose d'un fragment distal d'un radius gauche de capriné dans lequel a été emmanchée par la racine une incisive inférieure de porc (Fig. 67). Elle dépasse de l'os long sur environ la moitié de sa couronne. La longueur de cet objet est estimée à plus de 8 cm. Une cassure récente de l'os dans sa partie proximale ne permet pas de connaître sa longueur totale. La circonférence du radius est complète, mais l'ulna qui lui est rattaché est fracturé. Aucune trace de découpe n'a été observée, renseignant l'aménagement du radius, ni même d'ailleurs de l'incisive. L'emmanchement semble avoir été réalisé alors que les deux éléments, ou du moins le radius, étaient encore assez frais pour que l'incisive puisse tenir correctement. La fonction de cet outil reste indéterminée. Une analyse des micro-usures de la face occlusale de l'incisive aurait certainement apporté des informations sur son utilisation, mais cette pièce a malheureusement disparu au cours d'un déménagement des collections de l'A19 vers le Centre Archéologique d'Orléans. Il ne subsiste que cette photographie et les premières observations.

Une pièce similaire a été cependant signalée sur le site néolithique récent de l'hypogée II des "Mournouards", dans La Marne (LEROI-GOURHAN, BAILLOUD et BRÉZILLON 1962 : 40).



Structure 127 - iso 156

0 5 cm



Cliché G. Bayle / Inrap

Fig. 67 – Pièce associant un radius de capriné et une incisive de porc (silo 127, Isolation 156) (cliché : G. Bayle, Inrap).

3.4. Les galets

FABIEN LANGRY-FRANÇOIS

3.4.1. Présentation du corpus

Les galets issus du site de Corquilleroy comptabilisent cinq éléments (Fig. 68). Les matériaux identifiés se déclinent comme suit : calcaire : 4, roche tenace indéterminée : 1.

Structure	US / localisation	Matériau	Description	Masse
75		Calcaire	Petit galet calcaire roulé, calcaire aggloméré disséminé sur la surface, petites traces de lustré visibles	81 g
84		Calcaire	Petit galet calcaire roulé, aucune trace d'utilisation mais très exogène	38 g
149		Calcaire	Petit galet calcaire roulé, lustré couvrant sur la face inférieure	78 g
215	0,60 à 0,80 m	Roche tenace indéterminée	Petit galet ovoïde brûlé	50 g
227	diagnostic : US 1059-1065	Calcaire	Petit galet ovoïde roulé, 3 zones d'usure des surfaces	36g

Fig. 68 – Inventaire descriptif des galets en calcaire et en roche tenace.

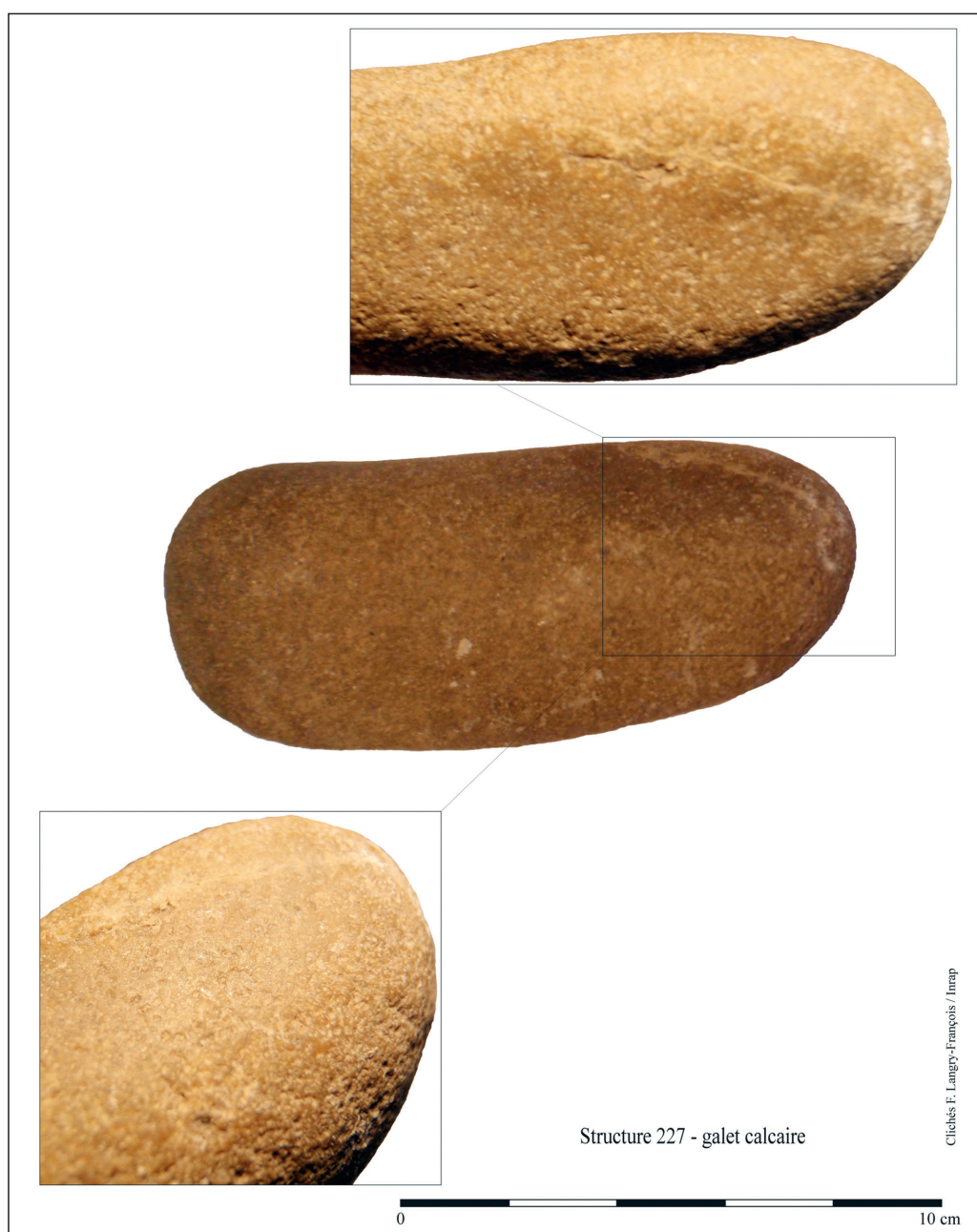


Fig. 69 – Galet calcaire portant des stigmates d'usure par frottement (silo 227) (clichés : F. Langry-François, Inrap).

– Calcaire

Les galets en calcaire présents sont de petits galets de moins de 10 cm, très roulés (Fig. 69), assez typiques des fonds alluviaux. Ces galets ont donc été nécessairement apportés sur le site. La provenance de ces éléments peut être relativement proche ; la vallée du Loing coulant à environ 4,5 km à l'est du site, et celle du Fusain s'écoulant à environ 8 km au nord-est du site.

Trois d'entre eux sont issus de structures datées : soit du Hallstatt final, dans le trou de poteau 75, la fosse 84 ; soit de La Tène ancienne, dans le silo 227. Le quatrième provient d'un épandage dont le mobilier en céramique renvoie également au Hallstatt final (F 149). Si le galet de la structure 84 ne semble pas avoir été utilisé, les trois autres portent un lustré et une abrasion, marqués sur au moins une zone (trois zones pour le galet du silo 227).

– Roche tenace

Le silo 215, attribué au Hallstatt final, a livré un galet brûlé en roche tenace verte dont la typologie reste indéterminée. Ce petit galet, qui n'est apparemment pas un fragment d'outil façonné, a pu être collecté dans l'une des vallées, et plus probablement dans les alluvions du Loing. Son utilité reste inconnue, mais sa morphologie le rapproche des petits galets de calcaire retrouvés sur le site.

3.4.2. Analyse du corpus

Les traces de frottements repérées ont été soumises à une approche tracéologique, réalisée par Nicolas Cayol (Inrap). Celles-ci n'ont pu être identifiées, mais se rapprochent de celles laissées par un frottement appliqué sur une matière rugueuse. On peut émettre deux hypothèses quant à l'utilité de ces galets en calcaire sur ce site de la fin du premier âge du Fer : une utilisation peu répétée en broyon de meule, ou une utilisation potentiellement plus prolongée dans le lissage des poteries.

3.4.3. Conclusion à propos des galets

Si l'intentionnalité de la collecte et de la sélection morphologique de ces galets semble acquise, leur fonction reste hypothétique. Le site a livré plusieurs fragments de meules et un éventuel broyon en silex (cf. *supra*, 3.2. La mouture), et certaines céramiques ont été lissées (cf. *supra*, 2. La céramique). Bien qu'il ne soit pas aisé de trancher entre ces deux possibilités au vu des observations typologiques et tracéologiques,

la seconde utilisation paraît assez envisageable. En effet, l'étude des céramiques indique un fort potentiel de production locale pour cette période. Il faut également souligner que les galets n'ont pas été retrouvés dans les mêmes structures que les fragments de meules.

4. LA TERRE CRUE ARCHITECTURALE

DOROTHÉE LUSSON

4.1. Méthodologie et présentation du corpus

Le terme de terre crue architecturale regroupe le mobilier ne correspondant ni à de la céramique ni à des objets. Il comprend les terres crues qui, comme les torchis ou l'adobe, ont été accidentellement exposées au feu. L'examen visuel des pâtes n'a pas permis de discriminer de groupe : une matrice argileuse avec de nombreux nodules de calcaire parfois assez grossiers (jusqu'à 4 mm) et quelques grains de quartz est commune à l'ensemble des fragments observés. La couleur des fragments étudiés varie du brun-rouge au gris foncé à gris clair en fonction du degré de chauffe. L'interprétation fonctionnelle et la définition de catégories se fondent sur des observations morphologiques.

4.2. Résultats

La terre crue architecturale totalise 322 restes pour un poids de 13,4 kg (Poids De Restes). Tous les types de coloration se retrouvent au sein des différentes catégories fonctionnelles. Quatre catégories de classement ont permis d'individualiser trois fonctions (Fig. 70).

Le premier groupe rassemble 21 restes et 1,9 kg. Ce sont les éléments interprétés comme d'hypothétiques briques ou pavés de terre crue. Les fragments présentent au moins une surface lissée et l'épaisseur dépasse les 6 cm, ce qui semble exclure une utilisation comme plaque de foyer mobile. Aucune trace de branchage n'a été mise en évidence sur ces éléments. Leur état très fragmentaire ne permet malheureusement pas de les illustrer.

Le second groupe, le plus important en nombre (169 NR et 4,6 kg), est constitué par les torchis, caractérisés par des négatifs de branchages plus ou moins parallèles et de diamètre de 8 à 18 mm (Fig. 71). Les surfaces sont planes et égalisées plus ou moins soigneusement. Les épaisseurs entre la surface plane et les empreintes varient de 2 à 4 cm.

Pour le troisième groupe, trois modestes fragments pesant environ 0,7 kg sont identifiés. L'interprétation comme voûte de four résulte de l'incurvation manifeste des parois, de la disposition et des dimensions des négatifs de branchage (Fig. 72 : Iso. 157), ainsi

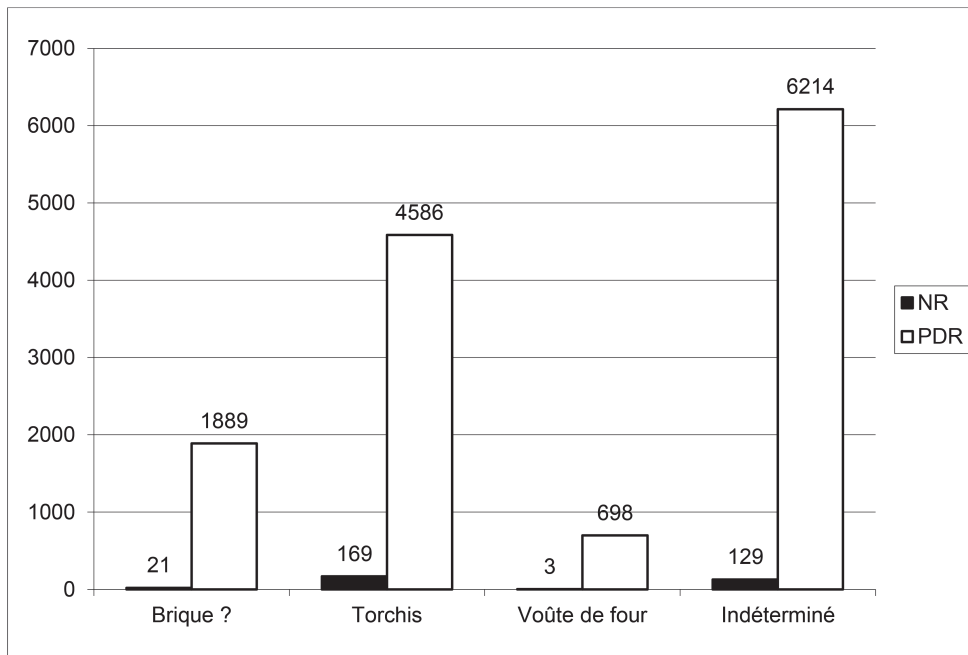


Fig. 70 – Répartition de la terre crue architecturale par catégories fonctionnelles.

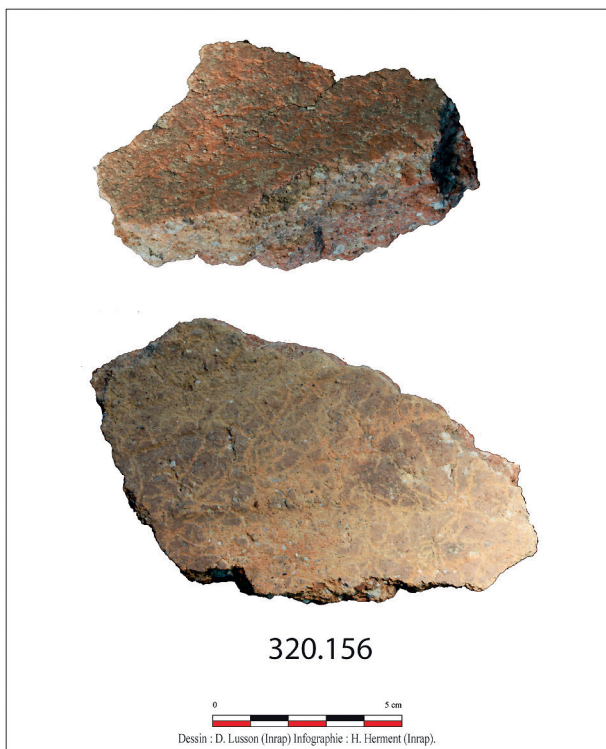


Fig. 71 – Cliché de la surface plane d'un fragment de torchis issu du silo 320 (Isolation 156) (D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

que par analogie avec la découverte de nombreux et importants fragments de voûtes de four domestique sur le site de Sainte-Maure-de-Touraine en Indre-et-

Loire (DI NAPOLI et LUSSON 2011 : 110 à 117). L'épaisseur conservée de la paroi entre l'armature végétale et la surface lissée et incurvée est de 60 mm. L'armature végétale est constituée de branches de 11 mm de diamètre environ, disposées perpendiculairement à des tiges de sections plus fortes (20 mm), afin de consolider l'ensemble. Il semble que les montants souples verticaux soient enlacés de part et d'autre des montants forts (Fig. 72 : Iso. 158). Ces caractéristiques sont à rapprocher du four domestique de La Tène A de Sainte-Maure-de-Touraine "les Chauffeaux" (37), mais également de ceux de La Tène C des "Grands Delots" sur la commune de Saint-Loup dans l'Allier (PION et GENTY 2002 : 213) et du "Long Buisson" à Vieil-Évreux/Guichainville dans l'Eure (LEPAUMIER et MARCIGNY 2007 : 66-67). Les exemples ethnologiques rassemblés par P. Pion et P.-Y. Genty (2002 : 221), attestent que ce four domestique de type Tannur peut fonctionner à l'extérieur ou l'intérieur de l'habitation. L'absence de fragments de sole à Corquilleroy plaide en faveur d'un aménagement sommaire ou bien du remplacement de la voûte uniquement.

Le dernier groupe rassemble les éléments ne présentant pas suffisamment de caractéristiques pour un classement au sein des catégories précédemment citées (129 NR et 6,2 kg).

Ces différents éléments sont répartis en grande majorité au sein des remplissages de silos (Fig. 73). Toutefois, les torchis et les indéterminés sont également bien représentés dans les trous de poteau. Les éléments identifiés au sein de ces derniers sont néanmoins plus fragmentés.

4.3. Conclusion sur la terre crue architecturale

On peut noter l'absence de plaque de foyer mobile sur le site de Corquilleroy, ce qui apparaît étrange en comparaison avec la première phase d'occupation du

site d'Épièdes-en-Beauce "ZAC Les Chantaupiaux" qui comptabilise quatorze NR et près de 0,4 kg (PUYEO *et al.* 2011 : 330). À Milly-la-Forêt en Seine-et-Marne, malgré un ramassage non systématique, quinze silos livrent ce type de mobilier pour un poids de 26,5 kg (VIAND *et al.* 2006 : 108).

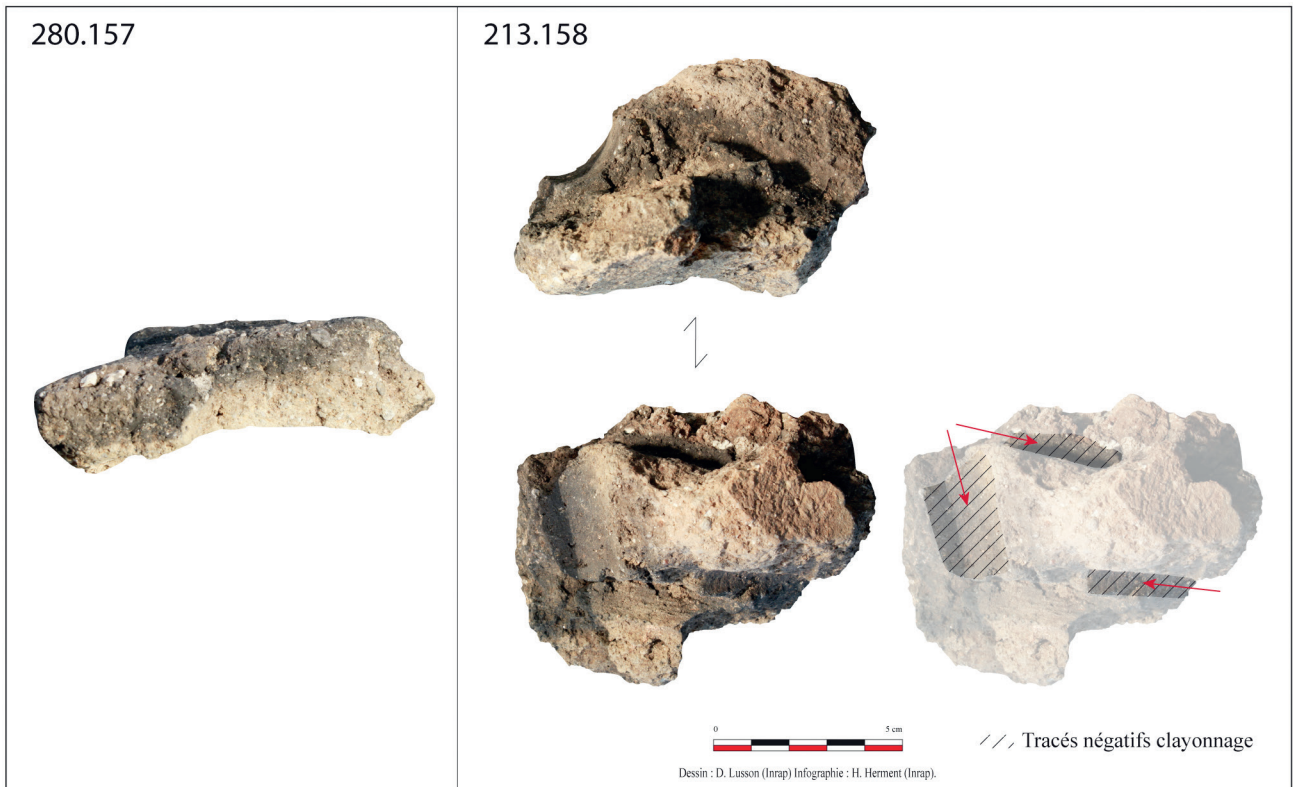


Fig. 72 – Cliché du fragment de voûte incurvé issu du silo 280 (Isolation 157) et des empreintes d'armature de voûte d'un fragment issu du silo 213 (Isolation 158) (D. Lusson, Inrap; DAO : H. Herment, Inrap).

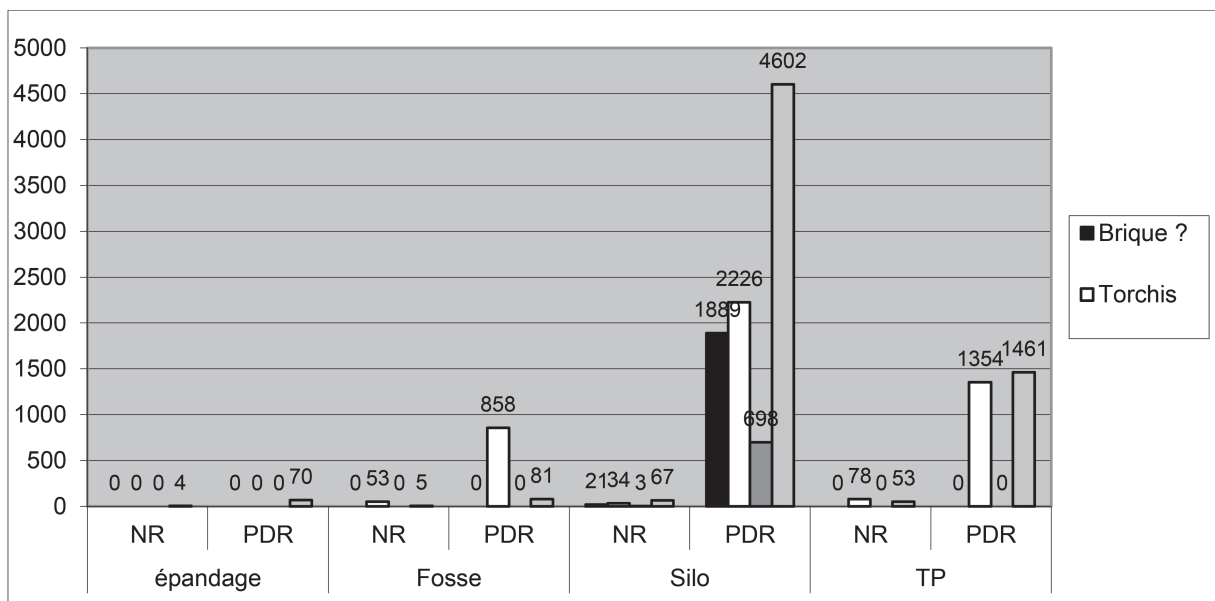


Fig. 73 – Répartition de la terre crue architecturale par catégories fonctionnelles et par types de structure.

5. LA FAUNE

GRÉGORY BAYLE

5.1. Présentation de l'échantillon osseux

La fouille des structures protohistoriques a livré au total 1 464 restes fauniques pesant environ 12 kg (Fig. 74). Ces restes proviennent principalement de fosses et de silos (environ 86,4 % des restes). Une autre partie a été exhumée dans les zones d'épandages (12,5 %) et quelques restes d'un trou de poteau (Fig. 75). Ces restes constituent un échantillon dans

la mesure où les vestiges osseux issus de structures protohistoriques non datées précisément n'ont pas été pris en compte et que la plupart des structures étudiées ont été fouillées mécaniquement sur une moitié. Ce mode de collecte modifie en règle générale la représentativité des espèces. Les os des plus grandes sont en effet favorisés au détriment des plus petites. Or, sur ce site, les petits mammifères, d'une taille inférieure ou égale à celle du lièvre, et les oiseaux représentent 7,5 % des restes déterminés spécifiquement et anatomiquement, ce qui y démontre la qualité de la conservation des restes fauniques.



Fig. 74 – Plan de répartition de la masse des restes de faune par structure.

Parmi cet échantillon, les éléments osseux fragiles, provenant par exemple de fœtus, sont également conservés. La grande majorité des restes sont issus toutefois de dents (10 % des restes) et de diaphyses (32 % des restes) qui figurent parmi les éléments les

plus résistants des squelettes. La plupart des os a été fragmentée comme l'indique l'écart entre la part des restes déterminés spécifiquement en effectif (49 % des restes) et celle en poids (83 % du poids des restes). Les petites esquilles indéterminées produisent en effet

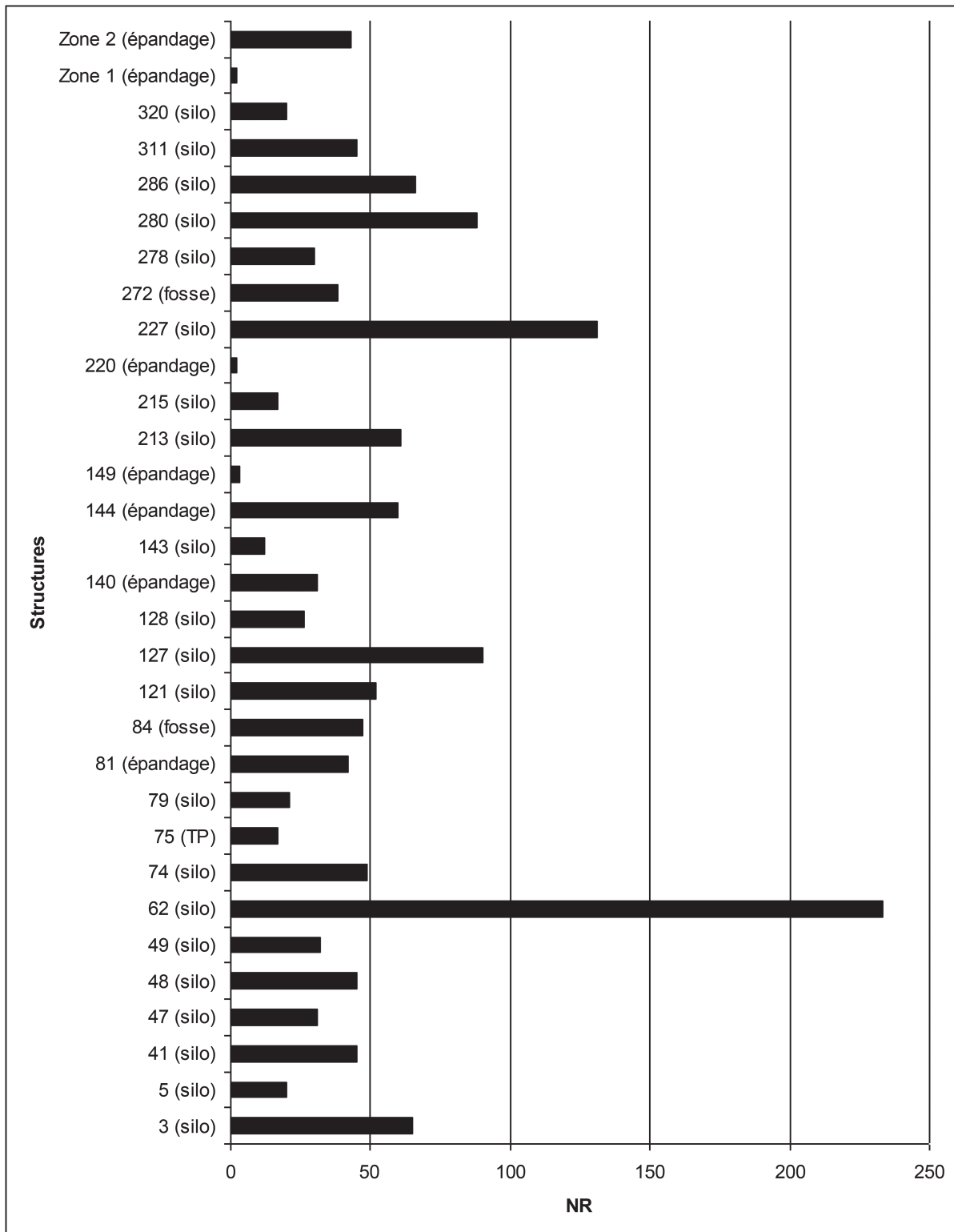


Fig. 75 - Répartition des restes osseux par structure.

un volume plus important en effectif qu'en poids. Ce sont surtout les os longs qui ont été les plus affectés par cette fragmentation. Une grande partie des restes de diaphyses présente les caractéristiques d'une fracturation à l'état frais qui, associée aux points de percussion, suggère une intervention principalement anthropique (LYMAN 1994 : 326-328). Après le rejet, d'autres agents ont certainement contribué, mais de façon modeste, à cette fragmentation. Les traces d'actions de carnivores et d'omnivores sont par exemple peu observées sur les restes osseux (1,2 % des restes portent des traces de leurs dents). Cette faible altération suppose un enfouissement relativement rapide des vestiges osseux et leur accès restreint. En revanche, le matériel osseux a été très largement affecté par les radicelles (94 % des restes). L'importance des dégradations sur les surfaces osseuses est variable et dépend pour une grande partie du degré d'enfouissement des ossements (entre -0,25 et 4 m de profondeur par rapport à la surface actuelle). Quelques restes (5,7 %) présentent également des altérations de surface caractéristiques d'une exposition plus ou moins prolongée à l'air libre (desquamation et fissures). Une grande partie de ces surfaces est restée cependant suffisamment bien conservée pour permettre une lecture des stigmates d'activités.

Cet échantillon osseux présente des différences de fragmentation et de conservation selon les structures. Ainsi, les ossements provenant des structures fermées et profondes de type silo ou fosse présentent une bien meilleure conservation que les structures ouvertes de

type dépression ou fermées mais peu profondes (trou de poteau). Le degré d'arasement du terrain ne semble pas avoir été un facteur principal de la disparition éventuelle de vestiges fauniques dans la mesure où des silos très riches en restes osseux se trouvaient dans la partie centrale de l'emprise, la plus affectée, et qu'à l'inverse, des silos plus pauvres étaient dans la partie nord pourtant mieux conservée. Par ailleurs, l'installation d'une nécropole romaine n'a manifestement pas perturbé les vestiges protohistoriques.

En résumé, si les assemblages étudiés ont été modifiés très faiblement avant la fouille, ils ont été à nouveau réduits lors de l'opération de collecte. L'échantillon pris en compte ne peut donc apporter que des informations partielles sur l'exploitation des animaux.

5.2. L'exploitation des animaux

Les animaux identifiés (Fig. 76) appartiennent principalement à la sphère domestique (92,5 % en nombre et 98,8 % en poids des restes déterminés). Cette part des animaux domestiques est assez courante sur la plupart des sites de cette période au nord de la Gaule (MÉNIEL 2001 : 15). Quelques sites échappent cependant à ce constat général, comme à Bussy-Lettrée "Cul-de-Sac-1" (51), où la faune sauvage représente environ un quart des restes déterminés et environ un tiers en poids des restes (MÉNIEL et YVINEC 2005 : 109).

Taxons		NR	%NR	PR	%PR
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	118	16,4%	4271	42,76%
Mouton	<i>Ovis aries</i>	8	1,1%	118	1,18%
Chèvre	<i>Capra hircus</i>	3	0,4%	53	0,53%
Caprinés	<i>Caprinae</i>	235	32,7%	1437	14,39%
Porc	<i>Sus scrofa domesticus</i>	242	33,7%	2807	28,10%
Cheval	<i>Equus caballus</i>	9	1,3%	772	7,73%
Chien	<i>Canis familiaris</i>	47	6,5%	413	4,13%
Coq	<i>Gallus gallus</i>	2	0,3%	4	0,04%
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	1	0,1%	32	0,32%
Renard commun	<i>Vulpes vulpes</i>	1	0,1%	1	0,01%
Lièvre	<i>Lepus sp.</i>	42	5,8%	62	0,62%
Castor	<i>Castor fiber</i>	1	0,1%	11	0,11%
Oiseau		5	0,7%	5	0,05%
Batracien		3	0,4%	1	0,01%
Unionidé		1	0,1%	1	0,01%
NRDt		718	100%	9988	100%
NRDt		718	49%	9988	83%
NRDa		440	30%	1591	13%
NRI		306	21%	430	4%
NRT		1464	100%	12009	100%

Fig. 76 – Dénombrement des restes du site de Corquilleroy, daté du Hallstatt final (NRDt : nombre de restes déterminés totalement; NRDa : nombre de restes déterminés anatomiquement; NRI : nombre de restes indéterminés; NRT : nombre de restes total; PR : po.

5.2.1. Les animaux sauvages

Les animaux sauvages sont représentés par le cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le renard commun (*Vulpes vulpes*), le lièvre (*Lepus sp.*) et le castor (*Castor fiber*). À ces espèces, viennent s'ajouter quelques restes d'oiseaux et de batraciens non déterminés spécifiquement.

La présence de ces espèces sur ce site peut avoir plusieurs origines. Les traces de découpe observées sur des restes de lièvre et du cerf élaphe indiquent leur chasse et leur exploitation sur le site. Le lièvre est particulièrement bien représenté par 42 restes (soit 5,8 % du NRdt), comme c'est le cas sur plusieurs sites de l'âge du Fer en Gaule du Nord (MÉNIEL 2001 : 15-16). Il est possible en outre que le renard et le castor, représentés respectivement par un métacarpe et par un humérus, aient été exploités pour leur fourrure mais aucune trace caractéristique ne permet de l'attester.

L'un des silos a livré également un fragment d'une coquille attribuée à un unionidé¹. La présence de ce bivalve d'eau douce indique probablement une collecte dans le Loing, rivière la plus proche, située à 4,5 km. Le caractère isolé et fragmentaire de cet élément ne permet pas cependant de proposer une origine relative à sa présence. Il s'avère toutefois qu'il en a été également identifié d'autres sur des sites de cette période et à proximité. À Pithiviers "Bois Médor" (45), un fragment recueilli dans une des fosses datées du Hallstatt C-D1 présente les traces d'un sectionnement

1. Détermination de Pierre Lozouet (Laboratoire des invertébrés marins, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris).

(DUBUIS 2010 : 286). À Auxy "ZAC de la Gare" (45), un diagnostic archéologique a permis la collecte d'un reste de ce type de bivalve dans une fosse datée du Hallstatt C (VERNEAU 2011 : 33). L'hypothèse la plus probable, au vu de leur caractère isolé et de la présence de trace de traitement, est l'utilisation de la coquille comme matière première à la confection d'objet.

5.2.2. Les animaux domestiques

Le bœuf, les caprinés (mouton et chèvre) et le porc, qui composent la triade domestique, sont les principaux animaux exploités (84,4 % du NR des animaux domestiques et environ 87 % du PR). Parmi cette triade, le porc et les caprinés sont cependant les mieux représentés en restes osseux (respectivement 40 % et 40,5 % du NR de la triade). En revanche en poids des restes, le bœuf tient une place beaucoup plus importante (environ 49 % du PR de la triade). Il reste difficile toutefois d'apprécier la part respective de ces trois animaux dans le choix de l'élevage compte tenu de cet échantillon. Il semblerait toutefois qu'un élevage constitué principalement de caprinés et de porc soit le plus plausible, étant donné que leurs restes sont les plus nombreux malgré une collecte à la pelle mécanique. La part importante des caprinés en nombre de restes, et principalement du mouton, est d'ailleurs observée sur plusieurs sites datés du Hallstatt final et de La Tène ancienne proches géographiquement (Fig. 77). Seuls les sites de Vimory "les Petits Noyers 1" (45) et de Boynes "le Clos de la Chaise" (45) se démarquent des autres par une faible part des

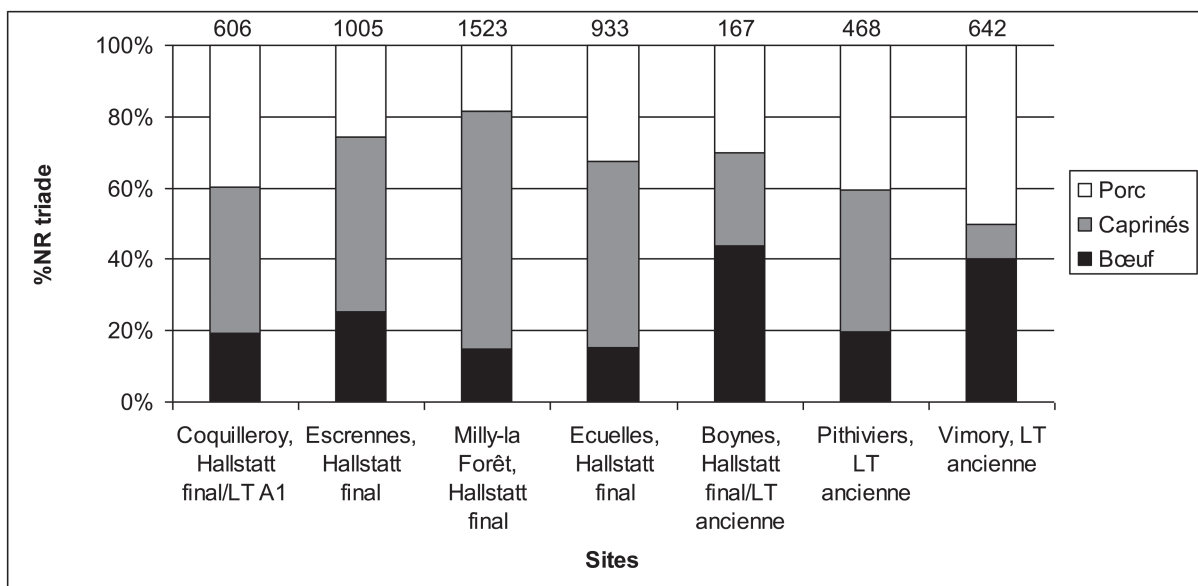


Fig. 77 – Proportion de la triade dans les principaux sites datés entre le Hallstatt final et La Tène ancienne au sud de l'Île-de-France et au nord du Loiret : Escrennes "ZAC de l'Eutrope", Loiret (BAYLE in MERCEY 2011); Milly-la-Forêt "le Bois Rond", Esso.

caprinés au détriment des porcs et surtout des bœufs (SANDOZ *et al.* 1997 : 29-30; G. Bayle, inédit). Cette proportion à Vimory est certainement due aux structures principalement composées de fossés et aux contextes taphonomiques favorables aux grandes espèces. À Boynes, cette proportion de bovin plus importante a d'autres origines qui n'ont pu être pour le moment définies; mais le faible nombre de restes comparativement aux autres sites ne permet pas d'interpréter clairement ces proportions.

Cette triade, à Corquilleroy, est associée au cheval, au chien et au coq. Si les restes de cheval et de coq sont peu nombreux (respectivement neuf et deux restes), en revanche, le chien occupe une place relativement importante en nombre de restes (7 % des restes d'animaux domestiques). Les deux restes de coq constituent, avec ceux identifiés à Escrennes "ZAC de l'Eutrope", les tout premiers témoignages de sa présence dans cette région (MERCEY 2011). Sa présence est attestée par ailleurs en d'autres lieux, notamment sur le site de Bucy-le-Long "le Grand Marais" dans l'Aisne (AUXIETTE 1997 : 38). Malgré tout, le nombre d'occurrences est encore relativement discret au ^v^e s. av. n. è.

Les données sur la gestion des cheptels sont trop lacunaires pour mettre correctement en évidence des pratiques. Les individus bovins sont peu nombreux : trois individus au moins dont un jeune de un à deux ans, un individu de deux à quatre ans et un adulte de plus de douze ans. La présence d'un fœtus signale vraisemblablement son élevage sur le site. La taille du troupeau de bœufs est le plus souvent de quatre têtes sur les sites bien documentés (AUXIETTE et HACHEM 2006 : 127-135). L'image renvoyée par les assemblages de Corquilleroy s'accorde ainsi avec les données des sites plus septentrionaux. Certains os présentent, en outre, des pathologies liées à des

surcharges. Ces quelques données, complétées par la présence d'au moins une femelle et un mâle, impliquent une exploitation mixte du bœuf, utilisé pour la production carnée mais aussi pour la traction, le port de charges et éventuellement pour la production de lait. La population abattue de caprinés (huit individus au moins) semble hétérogène. Un jeune de moins d'un an est représenté. Les autres sujets se répartissent dans les classes d'âge des un à deux ans (deux individus), des deux à quatre ans (deux individus) et des quatre à six ans (trois individus). L'exploitation semble donc également mixte avec toutefois une production carnée principale. Les productions de laine et de lait peuvent être envisagées par la présence de femelles adultes et par la présence de passoires/faisselles dans le mobilier en céramique. La population porcine est principalement divisée en deux classes d'âges : d'une part les individus âgés entre un et deux ans, destinés à la boucherie (cinq individus); et d'autre part, des individus de plus de trois ans (sept individus), maintenus pour la reproduction (Fig. 78). Cette gestion de la population sur le site est d'ailleurs confirmée par la présence d'os de fœtus et par un équilibre entre mâle et femelle (respectivement six et cinq individus).

Les quelques restes de cheval ne permettent pas de mettre en évidence son exploitation. Les restes signalent au mieux des individus de plus de deux ans. Une utilisation de ce solipède comme animal de traction et de locomotion peut être envisagée. Les restes de chien proviennent d'au moins quatre individus dont un chiot de moins de deux mois, deux jeunes adultes de un à deux ans et d'un adulte plus vieux. Des traces de découpe et de combustion observées sur quelques restes indiquent la consommation de ce canidé, comme c'est le cas sur plusieurs sites gaulois (MÉNIEL 2001 : 55-57).

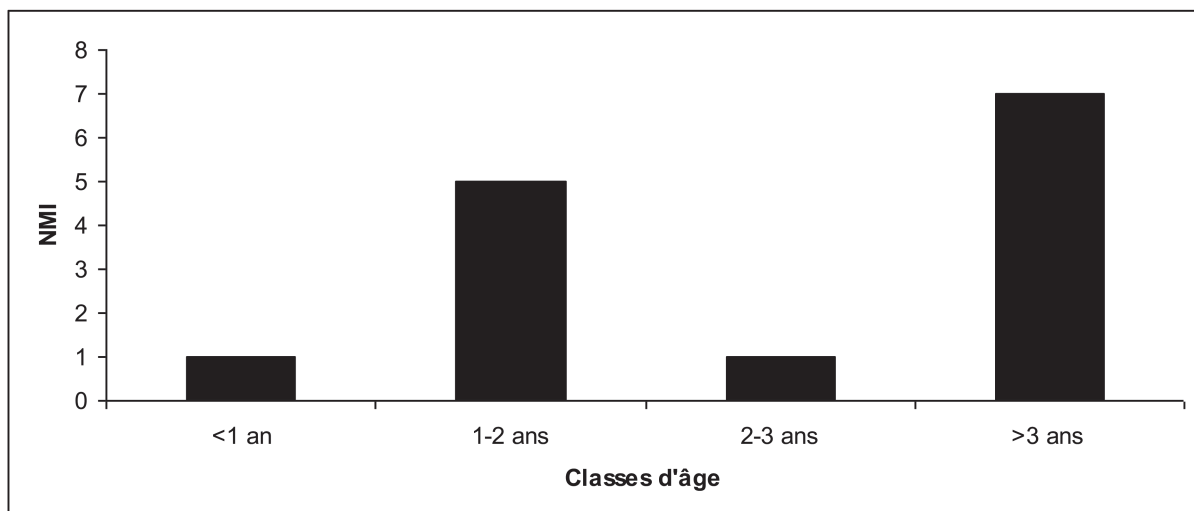


Fig. 78 – Profil d'abattage de la population porcine.

Les indices de hauteur au garrot de ces espèces domestiques sont peu nombreux. Deux éléments entiers de bovins, un radius et un métatarse, permettent d'estimer des statures de 103 et de 117 cm (d'après le coefficient de Matolcsi, 1970, CHAIX et MÉNIEL 2001 : 58). Pour les moutons, deux éléments entiers, un calcaneum et un radius, indiquent respectivement des tailles de 61 et de 64 cm (d'après le coefficient de Teichert, 1975, CHAIX et MÉNIEL 2001 : 58). Deux hauteurs au garrot du porc, 82,1 cm et 72,8 cm, sont apportées respectivement par un métacarpe III et par une scapula (d'après le coefficient de Teichert, 1969, CHAIX et MÉNIEL 2001 : 58). Un métatarse de cheval indique une stature de 127,8 cm (d'après le coefficient de Kieseewalter, 1888, cité dans CHAIX et MÉNIEL 2001 : 58) et un calcaneum de chien suggère une hauteur au garrot de 55,3 cm (d'après le coefficient de Koudelka, 1885, CHAIX et MÉNIEL 2001 : 58). Ces quelques statures sont tout à fait comparables aux données des sites de l'âge du Fer au nord de la Gaule (MÉNIEL 1987 : 8-36).

5.3. Les assemblages osseux

5.3.1. Représentation anatomique et indices de traitement

Les assemblages osseux mis au jour lors de la fouille sont constitués principalement de rejets domestiques et notamment de déchets culinaires.

D'un point de vue général, le rachis et secondairement les côtes sont les parties les plus déficitaires parmi les restes de la triade. Si pour les côtes les restes déterminés seulement anatomiquement peuvent combler ce déficit, en revanche, la pauvreté des vertèbres reflète bel et bien une réalité. Ce déficit peut

avoir plusieurs origines, par exemple un rejet en dehors de l'emprise fouillée ou bien d'un traitement particulier (mise en pièces, élimination par combustion, etc.).

L'essentiel des assemblages semble donc composé d'éléments de la tête et des membres. La part des restes de la tête des caprinés et du bœuf est toutefois moins importante que celle du porc (Fig. 79). Cette représentation peut cependant avoir été modifiée par la collecte des vestiges à la pelle mécanique, qui a pu favoriser les os longs et les dents, plus visibles. La plupart de ces restes témoignent de parties découpées. Très peu de traces d'un tranchant lourd (de type hache ou couperet) ont été observées sur les restes. L'essentiel des découpes a été fait au couteau. Les chaînes opératoires de traitement pour chaque espèce ne sont pas complètement illustrées. La présence d'éléments de bas de patte et de crânes, associés à des reliefs de repas, révélerait un traitement primaire dans l'environnement proche des activités culinaires ; à moins d'être considérés aussi comme des témoins de consommation. Les assemblages sont surtout constitués d'éléments découpés, désossés et fracturés. Les côtes de bœuf, après leur désarticulation, ont été sectionnées en plusieurs morceaux. Des mandibules ont été séparées des crânes puis, pour certaines d'entre elles, fendues (porc). Des crânes, de porc et de chien notamment, ont été également découpés dans le sens de leur longueur, probablement pour le prélèvement de la cervelle. Plusieurs vertèbres lombaires portent des traces d'ablation de leurs apophyses transverses, produites lors du prélèvement des filets. Les morceaux d'épaule et de cuisse ont été segmentés entre les principaux os. La plupart des os longs, une fois désossés, ont été fracturés, probablement pour en extraire la moelle. Des traces de combustion sur certains os suggèrent des grillades de morceaux ou d'animaux

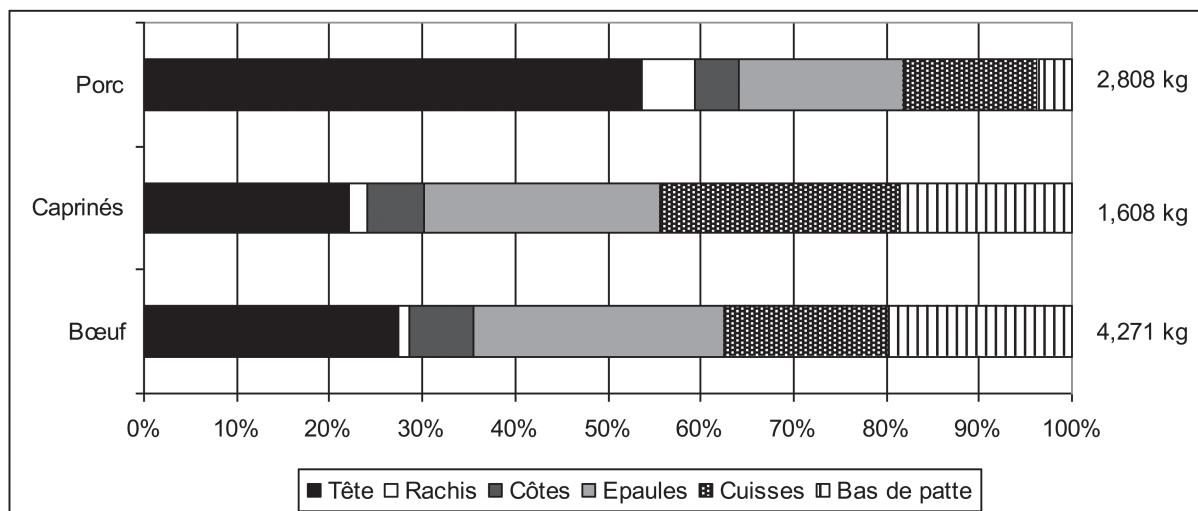


Fig. 79 – Répartition du poids des restes de la triade par grandes parties anatomiques.

cuits à la broche. Ces déchets culinaires ont été soit directement jetés dans les structures, soit jetés lors de nettoyages de sols et de vidanges de foyers, attestés par la présence de quelques traces de carnivores et de restes entièrement carbonisés, voire calcinés.

Les assemblages de chien sont constitués d'éléments issus de toutes les parties anatomiques, avec toutefois un déficit du rachis. Les seules vertèbres identifiées proviennent de la région thoracique. La présence d'éléments de la tête et de bas de pattes, dont notamment un ensemble probablement en connexion de métatarses et de deux phalanges, pourrait témoigner de rejets lors du dépouillement. Les traces de couteau laissées sur ces éléments plaideraient en faveur de cette hypothèse. Par ailleurs, quelques reliquats de parties désarticulées (côtes, épaules et cuisses), associés à des traces de récupération de la cervelle, de passage au feu de certains fragments crâniens attestent le traitement culinaire de ce canidé.

Les restes de cheval se composent d'un fragment de mandibule, de parties distales d'un tibia et d'un radius et de deux métapodes. Il est à noter que l'un de ces métapodes porte la trace du sectionnement d'un bas de patte à l'aide d'un tranchant lourd. Il n'est donc pas certain ici que le cheval ait été consommé, comme cela a été observé sur d'autres sites de cette période (MÉNIEL *et al.* 2009 : 433).

Les deux restes de coq se résument à un coracoïde et à un tarsométatarse sans trace apparente de traitement.

5.3.2. Les assemblages les plus riches en restes osseux

– Le silo 62

Ce silo, situé à proximité d'un des bâtiments au centre de l'emprise, a fourni le plus grand nombre de restes osseux (233 restes, soit environ 1,2 kg). Il n'a été cependant traité qu'à moitié à la pelle mécanique sans localisation stratigraphique de ces restes. Le ou les assemblages osseux correspondent à des rejets domestiques relativement riches. Parmi les restes déterminés, les caprinés et le chien sont les plus représentés (respectivement 48 et 30 restes). Les restes de lièvre sont également parmi les plus nombreux (22 restes). Viennent ensuite ceux du bœuf (18 restes), du porc (onze restes), d'oiseau (quatre restes) et d'un cheval (un reste) (Fig. 80).

Les éléments de caprinés proviennent principalement de grils costaux (20 restes), de bas de pattes (douze restes) et d'épaules (onze restes). Les cuisses et la tête sont toutefois représentées très faiblement (respectivement deux et trois restes). Les vertèbres sont totalement absentes. Ces éléments proviennent d'un jeune adulte et de deux adultes dont une chèvre.

Silo 62		NR	Poids	NMI
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	18	292	1
Chèvre	<i>Capra hircus</i>	1	34	3
Caprinés	<i>Caprinae</i>	47	251	
Porc	<i>Sus scrofa domesticus</i>	11	135	1
Cheval	<i>Equus caballus</i>	1	90	1
Chien	<i>Canis familiaris</i>	30	184	1
Lièvre	<i>Lepus sp.</i>	22	24	3
Oiseau		4	4	1
NRI		99	224	0
Total		233	1238	12

Fig. 80 – Dénombrement des restes osseux du silo 62.

Les rares traces de découpe observées témoignent de désarticulations et de désossage. Une partie des os de ces caprinés est carbonisée (six restes).

Les restes de chien appartiennent à toutes les grandes parties anatomiques, avec toutefois une meilleure représentation de la tête (six restes), des côtes (douze restes) et des bas de pattes (six restes). L'ensemble proviendrait d'un jeune adulte. Les traces de traitement, plus nombreuses que pour les caprinés, indiquent un dépouillement, un sectionnement du rachis, la découpe du gril costal et du crâne. Une partie d'un crâne est passée sous le feu, probablement lors d'une cuisson (Fig. 81).

La représentation anatomique du lièvre est caractérisée par une part plus importante des côtes et des épaules (respectivement sept et neuf restes), même si toutes les autres parties ont été observées. Au moins deux individus adultes ont été manifestement consommés, comme l'indiquent des traces de découpe et de cuisson.

Les restes de bœuf et de porc proviennent également de toutes les parties, excepté le rachis. Des traces de découpe et de combustion signalent également leur traitement à des fins culinaires.

Le ou les assemblages de ce silo témoignent donc de déchets d'un ou de plusieurs repas particulièrement riches. Ces déchets sont associés aussi à des vestiges



Structure 62



Fig. 81 – Fragment d'un crâne de chien portant des traces de combustion (silo 62) (cliché : G. Bayle, Inrap).

du traitement initial des carcasses : dépouillement, élimination des bas de patte, sectionnement d'une cheville osseuse de chèvre. Ces indices laissent à penser que ces animaux ont pu être traités à proximité de ce silo. La pauvreté des vertèbres suggère soit un traitement particulier, soit un rejet en un autre lieu.

– Le silo 227

La fouille partielle de ce silo lors du diagnostic archéologique, situé dans la partie orientale de l'emprise fouillée, a livré au total 131 restes (environ 0,8 kg). Les données sur leur localisation stratigraphique font défaut. Toutes les espèces domestiques sont ici représentées. Les caprinés sont toutefois les plus observés (26 restes), suivis du bœuf (19 restes), du porc (onze restes), du chien (trois restes), du cheval (un reste) et du coq (un reste). Les espèces sauvages sont représentées par treize restes de lièvre (Fig. 82).

La part des vertèbres dans ce lot est faible (sept restes). Toutes les autres parties anatomiques sont mieux représentées, notamment les côtes et la tête. Les traces de découpe et de combustion indiquent sans conteste une origine culinaire des vestiges de la triade domestique et du lièvre.

– Le silo 127

Ce silo a été mis au jour dans la partie nord-est de l'emprise. La fouille partielle à la pelle mécanique a livré au total 90 restes (environ 0,8 kg). Les caprinés et le porc sont les plus représentés (respectivement 17 et 17 restes) (Fig. 83). Excepté le coq, absent de ce lot, les autres espèces domestiques sont observées, mais plus discrètement (cinq restes de bœuf, six restes de chien et un reste de cheval). Les restes de caprinés et de porc proviennent principalement de parties charnues (côtes, épaules et cuisses). Les traces de découpe et de combustion confirment leur origine culinaire. Cette origine est cependant moins évidente pour le bœuf et le chien. Les restes de ces deux espèces évoquent plutôt des rejets de dépouillement et de traitement primaire, même si quelques os peuvent correspondre à des reliefs de repas.

– Le silo 280

Ce silo, situé dans la partie nord de l'emprise, a été fouillé partiellement à la pelle mécanique. Le lot regroupe au total 88 restes (environ 0,7 kg), sans localisation stratigraphique. Les caprinés et le porc sont également les mieux représentés en effectif osseux (respectivement 26 et 19 restes). Parmi les autres

Silo 227		NR	Poids	NMI
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	19	273	1
Chèvre	<i>Capra hircus</i>	1	13	1
Caprinés	<i>Caprinae</i>	25	94	
Porc	<i>Sus scrofa domesticus</i>	11	64	2
Cheval	<i>Equus caballus</i>	1	224	1
Chien	<i>Canis familiaris</i>	3	20	1
Coq	<i>Gallus gallus</i>	1	3	1
Lièvre	<i>Lepus sp.</i>	13	25	2
NRI		57	163	0
Total		131	879	10

Fig. 82 – Dénombrement des restes osseux du silo 227.

Silo 127		NR	Poids	NMI
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	5	147	1
Mouton	<i>Ovis aries</i>	2	41	2
Caprinés	<i>Caprinae</i>	17	98	
Porc	<i>Sus scrofa domesticus</i>	17	215	3
Cheval	<i>Equus caballus</i>	1	58	1
Chien	<i>Canis familiaris</i>	6	117	1
Unionidé	<i>Unionidae</i>	1	1	1
NRI		41	154	0
Total		90	831	9

Fig. 83 – Dénombrement des restes osseux du silo 127.

restes déterminés, le bœuf est présent (huit restes) ainsi que le cerf élaphe (un reste) (Fig. 84).

Les restes de caprinés proviennent de toutes les parties anatomiques sans véritable déséquilibre. Deux individus au moins dont un jeune adulte et une chèvre adulte ont été consommés, d'après les traces de découpe et de combustion sur leurs os.

Les restes de porc ont les mêmes caractéristiques que ceux des caprinés, sauf qu'aucun de ces restes ne présente de trace de combustion. L'ensemble appartient à au moins deux individus dont un jeune adulte et une truie adulte.

Les quelques restes d'au moins deux bovins, dont une vache, ne permettent pas de les caractériser. Les rares indices de traitement (découpe et combustion) suggèrent au moins une activité domestique.

Enfin, le cerf élaphe, représenté par une extrémité d'un métatarse, a fait l'objet vraisemblablement d'un dépouillement, comme en témoignent des traces de couteau transversales autour de cet os.

Silo 280		NR	Poids	NMI
Bœuf	<i>Bos taurus</i>	8	320	2
Chèvre	<i>Capra hircus</i>	1	6	2
Caprinés	<i>Caprinae</i>	25	113	
Porc	<i>Sus scrofa domesticus</i>	19	136	2
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	1	32	1
NRI		34	95	0
Total		88	702	7

Fig. 84 – Dénombrement des restes osseux du silo 280.

Les restes osseux issus de ce silo correspondent donc à des rejets domestiques, dont des déchets de repas, et des rejets d'activités diverses autour des carcasses (dépouillement et traitements primaires).

– Conclusion sur les assemblages riches en restes osseux

L'aperçu de ces quelques silos les plus riches met en avant que l'essentiel des assemblages est composé avant tout de déchets culinaires, et notamment de repas, souvent associés à d'autres témoins plus discrets d'activités autour des carcasses (premiers traitements notamment). L'absence de données stratigraphiques de ces assemblages ne permet pas de pousser plus loin les interprétations. Si en effectifs osseux ces déchets proviennent essentiellement des caprinés et des porcs, en revanche, en masse de viande, le bœuf est l'espèce qui semble avoir été la principale source. Ce constat se fonde cependant sur un échantillon qui a pu être modifié par le mode de collecte des restes.

La répartition de ces assemblages les plus riches ne révèle pas de concentrations particulières. Bien au contraire, ils se localisent presque aux quatre coins des deux-tiers nord de l'emprise. Certains, comme ceux issus des silos 62, 127 et 280, se situent à proximité d'un petit bâtiment sur poteaux dont la fonction reste à identifier (grenier?).

5.3.3. Les indices d'activités non culinaires

En dehors de ces déchets culinaires, des activités liées à l'exploitation de matière première d'origine animale peuvent être suggérées sans vraiment pouvoir être attestées : production et exploitation de laine (présence de moutons adultes, de pesons et de fusaiöles), pelletterie (présence de gibier à fourrure et d'un poinçon) ; extraction de la corne, illustrée par une cheville osseuse de chèvre découpée dans le silo 62 (Fig. 85) ; récupération de matière première à la confection d'objet (coquillage, ossements). Ces indices d'activités sont cependant trop réduits pour mettre en évidence de véritables aires spécialisées. Néanmoins, les quelques indices probablement liés au traitement de la fourrure de gibier se regroupent dans la partie nord de l'emprise.

5.3.4. Un dépôt particulier

Enfin, parmi les structures, le silo 311 a livré au fond un squelette entier et en connexion d'une chèvre âgée d'entre un et deux ans, d'après sa dentition (Fig. 86). Cette structure a donc été fouillée intégralement, mécaniquement pour la première moitié, et manuellement

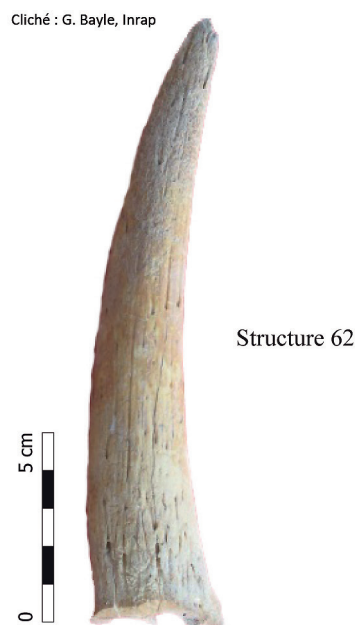


Fig. 85 – Cheville osseuse de chèvre découpée à sa base (silo 62) (cliché : G. Bayle, Inrap).



Fig. 86 – Squelette d'une chèvre au fond du silo 311 (cliché : Inrap).

pour la seconde et le fond. Le corps reposait sur le flanc gauche dans un axe nord-sud. La tête et le cou étaient relevés. Les pattes arrière étaient jointes et légèrement fléchies, alors que les pattes antérieures étaient plus ou moins jointes et droites. Les quelques connexions plus lâches sont la conséquence de la décomposition du corps (la rotation du bassin a entraîné une rupture du rachis entre la 3^e et la 4^e vertèbre lombaire et le déboîtement du fémur droit, la cage thoracique s'est effondrée avant son comblement). Quelques os ont été déplacés, notamment les phalanges de la patte antérieure droite, et entre les dernières vertèbres cervicales et les premières thoraciques. Des bioturbations pourraient être à l'origine de ces légers déplacements car, d'une part, la

6^e cervicale n'a pas été retrouvée et, d'autre part, une différence de patine a été observée sur la 7^e cervicale plus beige que les autres éléments.

Aucune trace de mise à mort ou de découpe n'a été observée sur ce squelette. Il ne sera pas possible de savoir non plus si cette chèvre est morte d'une maladie en l'absence de trace pathologique et d'étude paléoparasitologique. Reste un abattage par égorgement qui ne laisse souvent pas de trace sur les faces ventrales des premières cervicales. Faute de stigmatisme caractéristique, l'origine de sa mort reste donc indéterminée, même si un sacrifice semble le plus vraisemblable. Au vu de son jeune âge et de son isolement, l'hypothèse d'un dépôt particulier peut être envisagée, mais sans aucune certitude. Il n'est pas rare de rencontrer des dépôts en contexte d'habitat, que ce soit sous la forme de squelettes ou de parties de squelettes, d'assemblages d'os d'une même espèce voire de plusieurs associées (AUXIETTE 2000 : 169-180). Enfin, pour compléter la description de ce dépôt, d'autres ossements étaient présents, pour lesquels la contemporanéité avec cette chèvre n'est pas assurée (trois restes de bœuf, dix restes de porc, dix restes de caprinés et quelques restes indéterminés). Quelques-uns de ces restes portent des traces d'activités culinaires.

5.4. Comparaisons à l'échelle micro-régionale

Les assemblages osseux de Corquilleroy trouvent de nombreuses analogies avec ceux trouvés dans des sites proches plus ou moins contemporains. En effet, le choix d'élevage, orienté principalement sur les caprinés et les porcs, trouve des comparaisons avec trois sites mis au jour dans un rayon de 40 à 60 km : Escrennes "ZAC de l'Eutrope" (MERCEY 2011 ; BAYLE in MERCEY *et al.* 2019 : 51-60), Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008) et Écuellen "Charmoy" (PEACKE, AUXIETTE et BARDEL 2008). Ces trois sites se caractérisent par une aire d'ensilage contenant des assemblages osseux composés principalement de déchets culinaires dont certains se démarquent par leur nature et leur richesse. Mis à part sur le site de Milly-la-Forêt, le bœuf est l'espèce la plus représentée en poids des restes, ce qui pourrait traduire son importance du point de vue de l'apport carné. Le chien, parfois bien représenté dans certains assemblages, figure parmi les déchets culinaires. En revanche, le cheval est dans ces trois sites très peu représenté (0,3 % du NRDt à Milly-la-Forêt, 1 % à Écuellen et 3,3 % à Escrennes) et ses os ne portent pas de trace caractéristique de sa consommation. Dans ces assemblages, ont été également mis au jour des indices d'autres activités comme la récupération de la corne. Un cas de prélèvement d'une corne de chèvre à Écuellen est tout à fait comparable à celui

mis en évidence à Corquilleroy. Enfin, à Milly-la-Forêt, un dépôt particulier constitué d'une vache entière a été mis au jour dans une des fosses qui ne s'apparente pas à un rejet domestique classique (PEACKE, AUXIETTE et BARDEL 2008 : 163).

Les indices d'exploitations observés sur ces sites montrent ainsi des points de comparaison avec le site de Corquilleroy, suggérant des traditions communes d'élevage sur un territoire qui reste encore à définir. Si certains rejets culinaires exhumés de silos ou de fosses de ces sites sont riches en qualité et en quantité, ils soulèvent la question de l'emplacement des structures d'habitats en relation avec ces aires d'ensilages. Dans tous les cas, même s'il reste difficile de caractériser le statut social des occupants de ce site, les assemblages osseux illustrent une bonne maîtrise des diverses ressources fournies par les animaux au sein d'un établissement agricole visiblement autonome.

6. LA CARPOLOGIE

BÉNÉDICTE PRADAT

6.1. Méthodologie et résultats

6.1.1. Provenance des échantillons et méthodologie

Vingt-trois prélèvements ont été effectués dans quinze structures différentes. L'échantillonnage porte essentiellement sur des comblements de silos et d'une fosse d'extraction.

Au total, 130 litres de sédiment ont été tamisés selon la méthode de flottation sur des cribles de 2 et 0,5 mm. Les prélèvements ont un volume très fluctuant entre 1 et 25 litres. Malheureusement, sauf dans le cas de concentration de semences, les échantillons de moins de 20 litres et, *a fortiori*, de moins de 10 litres, s'avèrent souvent d'un volume insuffisant pour révéler un nombre de restes carpologiques convenable pour une analyse correcte.

L'ensemble des refus de tamis a été trié sous loupe binoculaire par nos soins. Les teneurs en restes se sont révélées très variables. Six échantillons sont stériles, treize contiennent moins de 50 restes tandis que l'un d'entre eux concentre à lui seul plus de 7 400 résidus. La densité en restes par litre est souvent faible (inférieure à 10), sauf dans ce dernier échantillon (371 restes par litre).

6.1.2. Constitution des dépôts carpologiques

– Les plantes attestées

Quatre échantillons contenaient des restes préservés par minéralisation (Fig. 87 et 88). Ils sont surtout constitués d'intérieur de semences de Chénopodiacées,

			F 41 (-1 m)	F 57 (-0,9 m)	F 62 (-1 m)	F 62 (-1,30 m)
			silo 3 l	fosse extraction 2 l	silo 20 l 3 l	
Plantes sauvages						
<i>Chenopodiaceae</i>	Chénopodiacées	int. de semence		35	1	
<i>Stachya cf. annua</i>	Epiaire annuelle	semence	1		1	
<i>Indéterminé</i>		semence		1		1

Fig. 87 – Restes carpologiques minéralisés.

plantes qui développent un grand nombre de graines et qui poussent sur des lieux rudéraux.

L'essentiel des résidus recueillis se présente sous forme carbonisée (Fig. 88, 89 et 90). Les céréales sont très altérées, avec un aspect de surface dégradé et une déformation marquée auxquels s'ajoute une fragmentation importante, ne permettant pas toujours de distinguer les espèces, notamment orge et blé. Elles sont alors regroupées sous le terme "*Cerealia*".

Au total, ce sont plus de 8000 restes qui ont été isolés et qui sont attribuables à douze espèces potentiellement alimentaires et une trentaine de taxons sauvages.

Les plantes de consommation sont assez nombreuses. Cinq céréales sont attestées à la fois par des semences, mais aussi par quelques résidus de parties d'épi (fragments de barbe, rachis ou *furca*) : l'orge polystique vêtue (*Hordeum vulgare*), le millet commun (*Panicum miliaceum*), le blé nu type froment (*Triticum aestivum* L.), l'amidonner (*T. dicoccum*), l'engrain (*T. monococcum*) et l'épeautre (*T. spelta*).

Deux légumineuses sont présentes : la lentille (*Lens culinaris*) et l'ers (*Vicia ervilia*).

Les restes fruitiers sont représentés par de la noisette (*Corylus avellana*), de la fraise (*Fragaria vesca*), un gland (*Quercus* sp.). De la pomme (*Malus* sp.) est attestée par des pépins mais également par des fragments de chair carbonisée sur lesquels des morceaux d'endocarpe sont préservés (Fig. 90).

De la caméline (*Camelina sativa*), plante oléagineuse, est avérée.

D'autre part, plus d'une trentaine de taxons de plantes sauvages ont été recueillis. Elles correspondent essentiellement à des adventices de cultures.

– Composition des assemblages

Les échantillons, hormis pour la structure 215, ont une composition très hétéroclite (Fig. 91 et 92). Ils ne sont pas issus de résidus de stock ou de préparation alimentaire et ne sont pas non plus liés à des rejets de préparations agricoles. Leur densité en restes est

faible. Ils résultent d'accumulation progressive de déchets découlant de diverses activités.

Dans le silo 215, le dépôt est constitué essentiellement de légumineuses et d'un grand nombre de semences de mouron des champs (*Anagallis arvensis*), adventices des cultures d'été/sarclées. Si le nombre de graines de mouron est très élevé (5362) comparé au nombre d'ers (1314), le volume de ce taxon est cependant très inférieur à celui de l'ers (1 ml contre 13). Ainsi, d'après les volumes, l'ers représente 86 % des restes contre 6,6 % pour la lentille et autant pour le mouron. Après une étude approfondie de la composition du dépôt, il a pu être mis en évidence que cet ensemble correspond à un résidu de récolte d'ers brûlé (PRADAT 2010). Le mouron, plante annuelle très ramifiée de 10 à 40 cm, a des tiges étalées au sol ou faiblement ascendantes à la floraison. Sa présence importante au sein de la récolte d'ers permet de déduire que la récolte a été faite par arrachage (PRADAT 2010). Cette méthode est encore en vigueur au Maroc actuellement, où la plante est récoltée à maturité par arrachage tôt le matin afin d'éviter l'éclatement des gousses (ENNEKING *et al.* 1995).

6.2. Discussion

6.2.1. Indices sur le milieu environnant exploité

Une grande majorité des plantes sauvages attestées est attribuable à des adventices des cultures (Fig. 92). Si l'on tient compte de l'ensemble des échantillons, les adventices des cultures sarclées et/ou d'été sur sols sableux sont largement majoritaires. Néanmoins, ce chiffre est faussé par la très grande quantité de semences de mouron. Si l'on ne prend pas en considération cette plante, ce sont alors les messicoles d'hiver sur sols calcaires qui sont dominantes. La nature des sols sur lesquels se développent les plantes compagnes des cultures est en adéquation avec le contexte géologique du site et de ses alentours, puisqu'il est installé sur du calcaire du Gâtinais recouvert de limon des plateaux avec, à l'est et au nord-est,

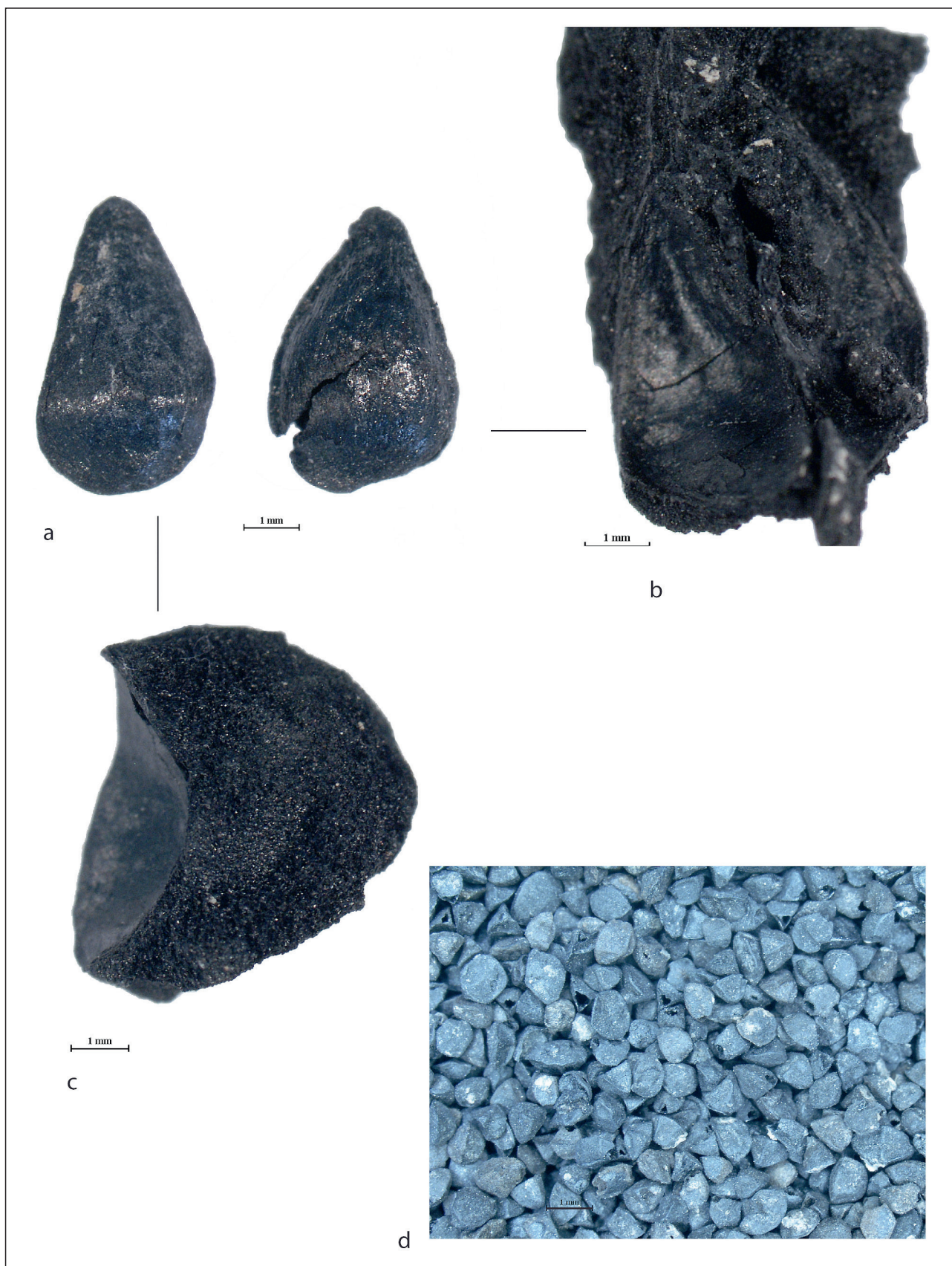


Fig. 88 – Exemple de restes carpologiques minéralisés.

		Hallstatt D3																	
		F 215 -70 cm	vol	F 3 -25 cm silo/ TP?	St 3 -50 cm	F 5	F 25	F 41 -100 cm	F 48 -70 cm	St 57	F 57 -90 cm	F 62 -1 m	F 62 -1,10 m	F 62 -1,30 m	F 213 -50 cm	F 213 -1 m	F 238	F 280	F 286
Vol. en litre		silo				silo	silo	silo	silo	fosse extraction		silo			silo		silo	silo	silo
		20 l		1 l	1 l	1 l	3 l	3 l	25 l	15 l	2 l	20 l	2 l	3 l	3 l	4 l	5 l	3 l	3 l
CÉRÉALES grains																			
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge polystique vêtue	s	/10			/1	/5			1	1	5		4			1		
<i>Panicum miliaceum</i>	Millet commun	s	9				60	2	3	1		20	6	4	2		1		3
<i>Triticum aestivum l.s.</i>	Blé type froment	s							1			6							
<i>Triticum dicoccum</i>	Amidonnier	s			1		4		1			5		4					6
<i>Triticum monococcum</i>	Engrain	s							3			1							
<i>Triticum spelta</i>	Epeautre	s										3							
<i>Triticum sp.</i>	Blé	s								1	1		3						
<i>Cerealia</i>	Céréales	s		/5	/1	5/15	/70	/2	/35	/45	/10	/110	/10	/30				/5	/15
CÉRÉALES vannes																			
<i>Avena sp.</i>	Avoine	b								/2		/7							
<i>Hordeum vulgare</i>	Orge polystique vêtue	r				/2													
<i>Triticum dicoccum</i>	Amidonnier	f										1							
<i>Triticum monococcum</i>	Engrain	f										1							
<i>Triticum dicoccum/monococcum</i>	Amidonnier/Engrain	f	9		2		2			9	7	1				3	2		1
<i>Triticum spelta</i>	Epeautre	f					1			1		1				1			1
LÉGUMINEUSES																			
<i>Lens culinaris</i>	Lentille	s	119/60	1					4	5/14		10/2	1	7/3	/1		1/2		
<i>Vicia ervilia</i>	Ers	s	1300/55	13		1			11	3		3		1					1
<i>Fabaceae</i>	Légumineuses	s			/2		2		2/4	/15	/5	2/5					/2	/2	
FRUITS																			
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	c							1	/1	/1	/1							
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier	s										1							
<i>Malus sp.</i>	Pommier	p ch+en d										4		1					
<i>Malus sp.</i>	Pommier											/10		/2					
<i>Quercus sp.</i>	Chêne	s	/3																
OLÉAGINEUX/TEXTILE																			
<i>Camelina sativa</i>	Caméline	s	38						1										
PLANTES SAUVAGES																			
<i>Agrostemma githago</i>	Nielle des blés	dc								1									
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin	s	13																
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin	is	44																
<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron des champs	s	5362	1					4	4									
<i>Anthemis cotula</i>	Camomille puante	s	52																
<i>Asperula arvensis</i>	Aspérule des champs	s	27				1			10									
<i>Atriplex hastata/patula</i>	Arroche hastée/étalée	s										1							
<i>Avena sp.</i>	Folle avoine	s	/7						3/1			2/5		/1					
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc	s	2						5	2		1							
<i>Chenopodium hybridum</i>	Chénopode hybride	s	3			1	1			1			1	1	4				
<i>Chenopodium gp polyspermum</i>	Chénopode gp polysperme	s	1			4							1		11	1			1
<i>Chenopodiaceae</i>	Chénopodiacées	is					2	1											
<i>Epiobium type</i>	Epilobe	s	15																
<i>Euphorbia pepus</i>	Euphorbe des jardins	s	55																
<i>Euphrasia/Odontites</i>	Euphrase/Odontite	s	6							4		1							
<i>Fabaceae</i>	Légumineuses	s	4																
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	s	11							1						1			
<i>Galium mollugo</i>	Caille-lait blanc	s	2																
<i>Galium sp.</i>	Gaillet	s	12													1			
<i>Hyosciamus niger</i>	Jusquiame noire	s	1																
<i>Lamium sp.</i>	Lamier	s										1							
<i>Lithospermum arvense</i>	Grémil des champs	s	10									2	1	1					
<i>Lithospermum arvense</i>	Grémil des champs	is	34																
<i>Papaver rhoeas</i>	Grand coquelicot	s	1																
<i>Phleum cf. pratense</i>	Fiéole des prés	s								7		4				1			
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	s	2				1												
<i>Plantago major</i>	Plantain à larges feuilles	s	3							1									
<i>Poa cf. annua</i>	Pâturin annuel	s								5									
<i>Poa sp.</i>	Pâturin	s	4																
<i>Poaceae</i>	Graminées	s										3/6	1			1			
<i>Polygonum convolvulus</i>	Renouée faux-liseron	s	9				1			1									
<i>Polygonum lapathifolium</i>	Renouée à feuilles de patience	s										1							
<i>Polygonaceae</i>	Polygonacées	s	3																
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	s	1																
<i>Rumex sp.</i>	Patience	s										1							
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yéble	s							1										
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	s	16							3									
<i>Stachys cf. annua</i>	Epiaire annuelle	s	4																
<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux	s	12													1			
<i>Toriiis japonica</i>	Toriiis du Japon	s	26																
<i>Trifolium sp.</i>	Trèfle	s					1			2							1		
<i>Valerianaella dentata</i>	Valériane dentée	s	7				1		1										
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	s								1									
<i>Vicia angustifolia</i>	Vesce noire	s	1																
<i>Vicia cf. tetrasperma</i>	Vesce à quatre graines	s							2										
AUTRES																			
<i>Matière organique</i>		fgt																5	
<i>Caries ?</i>		g	2																
<i>Indéterminé</i>		s	70						1	3								1	
<i>Indéterminé</i>		d	200									3	1					1	

Fig. 89 – Restes carpologiques carbonisés, en données brutes.

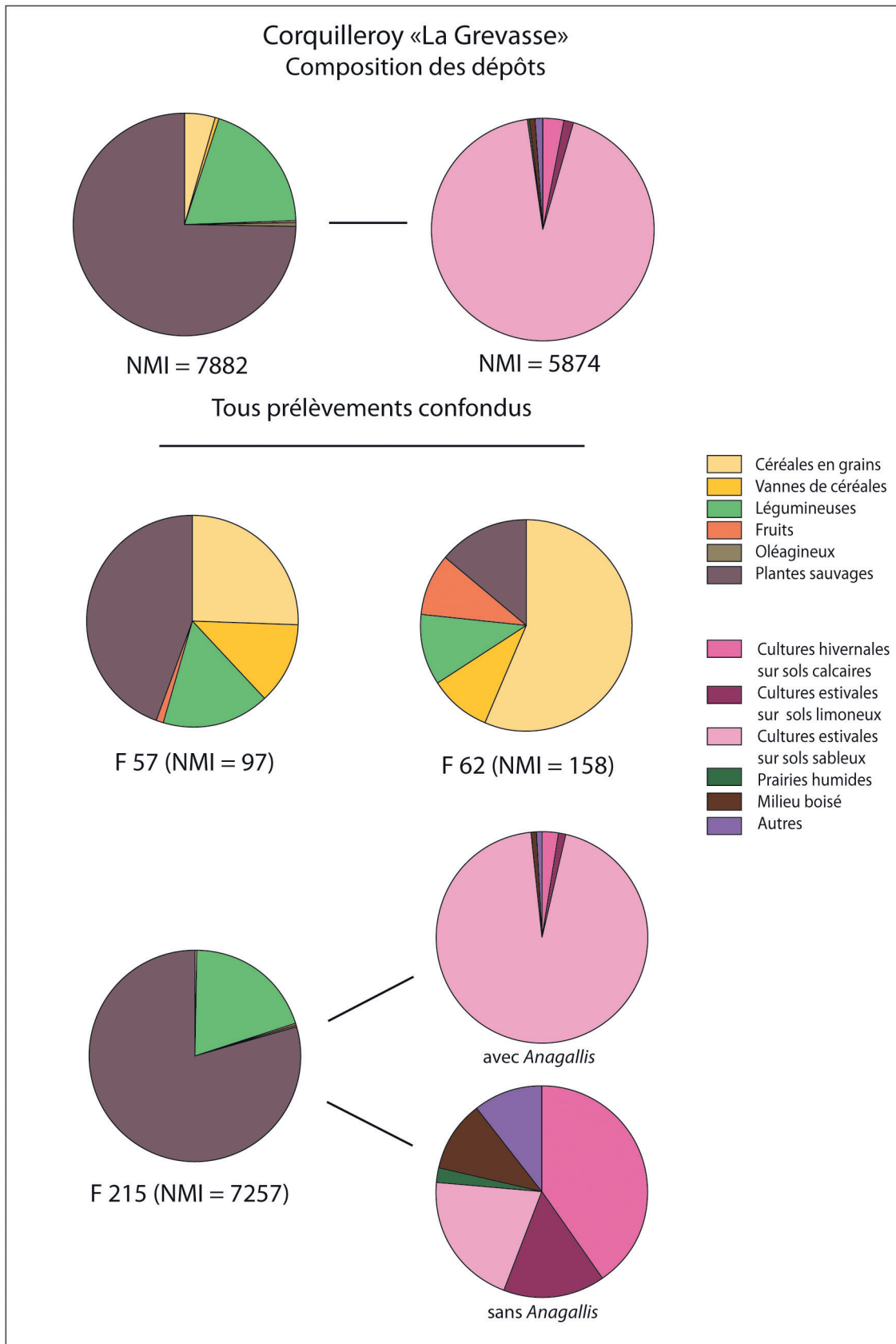


Fig. 91 – Composition des assemblages carpologiques de plus de 100 restes.

totalité des plantes	plantes sans <i>Anagallis</i>					Taille en cm	Type biologique
98,37%	79,74%	Végétation compagne des cultures					
3,20%	39,87%	Compagnes des cultures	sur sols calcaires plus ou moins caillouteux, assez secs	<i>Agrostemma githago</i> <i>Ajuga chamaepitys</i> <i>Asperula arvensis</i> <i>Avena fatua</i> <i>Galium aparine</i> <i>Lithospermum arvense</i> <i>Papaver rhoeas</i> <i>Stachys cf. annua</i> <i>Valerianella dentata</i> <i>Vicia angustifolia</i>	Nielle des blés Bugle petit-pin Aspérule des champs Avoine sauvage Gaillet gratteron Grémil des champs Grand coquelicot Epiaire annuelle Valérianelle dentée Vesce noire	20-60 5-20 10-50 60-120 15-100 10-50 (-90) 30-60 8-25 10-50 10-70	Thiv Tes(H) T Thiv(Tes) Thiv Thiv Tes Thiv Thiv
0,05%	0,64%	Compagnes des cultures	sur sols assez secs plutôt limoneux, riches en nitrates mais aussi parfois	<i>Veronica hederifolia</i> <i>Vicia cf. tetrasperma</i> <i>Agrostemma githago</i> <i>Chenopodium album</i> <i>Papaver rhoeas</i> <i>Valerianella dentata</i>	Véronique à feuilles de lierre Vesce à quatre graines Nielle des blés Chénopode blanc Grand coquelicot Valérianelle dentée	5-60 10-60 20-60 10-150 30-60 10-50	Thiv Thiv(es) Thiv Tes Thiv Thiv
1,42%	17,70%	Adventice des cultures sarclées et /ou d'été	sols limoneux ou argileux, assez secs, riches en nitrates mais aussi parfois	<i>Anthemis cotula</i> <i>Atriplex hastata/patula</i> <i>Chenopodium album</i> <i>Chenopodium gp polyspermum</i> <i>Polygonum lapathifolium</i> <i>Camelina sativa</i> <i>Chenopodium hybridum</i> <i>Galium aparine</i> <i>Papaver rhoeas</i>	Camomille puante Arroche hastée/étalée Chénopode blanc Chénopode gp polysperme Renouée à feuilles de patience Caméline cultivée Chénopode hybride Gaillet gratteron Grand coquelicot	20-80 20-90 10-150 20-120 20-80(100) 30-90 15-100 30-60	Thiv Tes Tes T Tes Thiv Tes Thiv Thiv
93,70%	21,54%	Adventice des cultures sarclées et /ou d'été	sols sableux, pauvres en argile, assez secs, riches en nitrates mais aussi parfois	<i>Anagallis arvensis</i> <i>Chenopodium hybridum</i> <i>Euphorbia peplus</i> <i>Hyosciamus niger</i> <i>Poa cf. annua</i> <i>Polygonum convolvulus</i> <i>Stellaria media</i> <i>Chenopodium album</i> <i>Papaver rhoeas</i>	Mouron des champs Chénopode hybride Euphorbe des jardins Jusquiame noire Pâturin annuel Renouée faux-liseron Mouron des oiseaux Chénopode blanc Grand coquelicot	5-30 30-90 10-30(45) 20-80 5-25 10-100 5-30 10-150 30-60	Tes Tes T T-Hbis Thiv T H-Thiv Tes Thiv
0,45%	5,54%	Végétation des prairies et des pâturages					
		Prairies fraîches (mésogyrophiles) de fauche	sols plutôt calcaires, frais ou humides, riches en nitrates	<i>Galium mollugo</i> <i>Plantago major</i> <i>Phleum cf. pratense</i> <i>Plantago lanceolata</i> <i>Rumex crispus</i>	Caille lait-blanc Plantain à larges feuilles Fiéole des prés Plantain lancéolé Patience crépue	10-150 10-60 20-100 5-50 30-100	H Tes-H H H(T) H (Thiv)
1,18%	14,71%	Végétation des bois et de l'ourlet forestier					
		Forêts humides	sols plutôt argileux, riches en nitrates mais aussi parfois	<i>Fragaria vesca</i> <i>Solanum dulcamara</i> <i>Corylus avellana</i> <i>Galium aparine</i> <i>Sambucus ebulus</i> <i>Vicia cf. tetrasperma</i>	Fraisier des bois Morelle douce-amère Noisetier Gaillet gratteron Sureau yèble Vesce à quatre graines	5-30 50-150 2000-4000 15-100 50-200 10-60	H P Phan Thiv H es Thiv(es)
		Forêt mésophile		<i>Malus sp.</i> <i>Quercus sp.</i>	Pommier Chêne	6-10m	P P
		Bois et broussailles anthropiques	sols assez peu humides, riches en nitrates mais aussi parfois	<i>Corylus avellana</i> <i>Sambucus ebulus</i> <i>Torilis japonica</i> <i>Galium aparine</i>	Noisetier Sureau yèble Torilis du Japon Gaillet gratteron	2000-4000 50-200 30-120 15-100	Phan H es Thiv (bi) Thiv

Fig. 92 – Récapitulatif de l'environnement exploité d'après les restes carpologiques (H : hémicryptophyte; G : géophyte; Phan : phanérogamme, N : nanophanérophyte; T : thérophyte; hiv : germination hivernale; es : germination estivale.).

une formation argileuse sablonneuse. Les cultures étaient donc très vraisemblablement produites sur place.

Des plantes de prairies sont également présentes. Elles se développent sur des sols frais à humide et sont plutôt liées à des prairies de fauche qu'à du pacage. La présence de ces plantes s'explique facilement par la pratique de l'élevage sur le site qui suppose d'avoir des prairies pour y faire paître les animaux, mais sans doute aussi des prairies de fauche pour le fourrage.

Quelques espèces liées à un milieu boisé sont attestées. Certaines se développent plutôt dans des broussailles anthropiques, à proximité des villages ou lieux fréquentés par l'homme, ou dans des haies. Parmi ces espèces, la fraise des bois (*Fragaria vesca*), la pomme sauvage (*Malus sp.*), le gland (*Quercus sp.*) et la noisette (*Corylus avellana*), ont vraisemblablement fait l'objet de cueillette pour la consommation. La découverte de pomme sous forme de pépins, mais aussi par des fragments de chair carbonisés, montre bien qu'elle est très vraisemblablement un résidu de consommation ou qu'elle était en cours de séchage pour être consommée plus tard dans la saison.

6.2.2. Les plantes de consommation

En nombre de restes, c'est l'ers qui domine largement sur le site avec une représentation de plus de 75 % des plantes potentiellement alimentaires. Viennent ensuite la lentille (environ 10 %) et le millet (6 %). La caméline, les blés vêtus et l'orge ne sont que peu représentés : entre 2,2 et 1 %. La représentation par espèce est quelque peu faussée par la concentration d'ers. Si l'on soustrait l'échantillon du silo 215, c'est alors le millet qui domine, en nombre de restes, suivi par la lentille et les blés vêtus.

L'ers est une légumineuse souvent considérée comme un aliment voué au bétail. Elle est traditionnellement donnée aux bovins pour les fortifier (ENNEKING *et al.* 1995), mais peut également être consommée par les humains, même si sa réputation n'est pas des meilleures. Il n'est pas aisé de définir si l'ers était destiné à l'alimentation animale ou humaine. La teneur et la grande variété en plantes sauvages indiquent que ce stock n'a pas été nettoyé. Mais, si la récolte d'ers n'a pas subi de traitement préparatoire, on ne peut pour autant pas en déduire que son usage était fourrager, ou en tout cas pas uniquement à destination des animaux. En effet, la plupart des plantes sauvages sont des semences de petites tailles (comme c'est le cas du mouron des champs dont la graine mesure moins de 1 mm de longueur) et peuvent facilement être éliminées en criblant la récolte. Cette opération ne nécessite pas de mise en œuvre particulière et peut être effectuée au

besoin sur une quantité restreinte de grains, juste avant leur utilisation.

La caméline est une plante oléagineuse riche en huile, mais aussi en protéines. Elle a souvent été exploitée pour la production d'huile à usage alimentaire ou artisanal. Cultivée en France dès la fin de l'âge du Bronze ou au début de l'âge du Fer, elle est fréquente durant tout l'âge du Fer (TOULEMONDE 2010). Elle est essentiellement présente dans l'échantillon du silo 215, où 38 semences ont été découvertes. Soit elle a poussé au sein de la récolte d'ers, car elle peut être une adventice, soit elle était mêlée aux légumineuses pour compléter la valeur nutritionnelle de l'approvisionnement animal.

6.2.3. Comparaisons régionales

Quelques sites à proximité peuvent nous servir de comparatifs.

À Escrennes (45), aussi bien pour la phase du Hallstatt D2/D3 que pour celle du Hallstatt D3/La Tène A, c'est l'amidonnier qui domine largement sur les ensembles carpologiques. Des légumineuses y sont également attestées : par ordre d'importance, l'ers et la lentille, puis le pois et également la fève et la vesce, mais en très faible quantité (MERCEY 2011).

À Prunay-le-Gillon (28), au Hallstatt D3, il n'y a pas de dominance d'une espèce sur les autres. Néanmoins, l'amidonnier et l'orge sont les plus représentés, suivis par le millet et le blé nu. Parmi les légumineuses, l'ers est devant le pois. On y trouve également de la caméline (HAMON *et al.* 2012).

Outre les sites locaux, quelques exemples plus lointains, mais culturellement proches, ont fait l'objet d'étude carpologiques. Au Hallstatt D2/D3, à Rosoy 117 "la Pleine de Nange (A4)" (Julian Wiethold, communication orale), un échantillon provenant d'une fosse a livré des graines. L'ers y occupe une place non négligeable puisqu'elle est représentée par plus de 200 semences. À Rosoy 116 "la Pleine de Nange (A572)", à la même période, la diversification est plus importante. On note cependant une présence assez importante d'ers et de lentille sur ce site où le millet, en nombre de restes, est la plante la mieux représentée (WIETHOLD 1999).

La présence accentuée d'ers à Corquilleroy ne semble pas être une exception, mais au contraire, s'insère dans une pratique courante pour la région au Hallstatt final.

6.3. Conclusion sur les restes carpologiques

Hormis un des échantillons qui était constitué d'un résidu de récolte d'ers, les autres prélèvements n'ont pas de composition particulière car les végétaux qui y

sont conservés ont des provenances variées. Ils constituent ainsi un bruit de fond d'activités quotidiennes. Aucun reste directement issu de préparations agricoles n'a été mis en évidence et les vannes y sont peu représentées ; comme c'est parfois le cas sur d'autres sites contemporains. Les résidus carpologiques sont bien le reflet d'activités usuelles telles que l'alimentation. L'étude carpologique montre que ce n'est donc pas la fonction de stockage qui est uniquement mise en évidence mais également un quotidien lié à de l'habitat.

L'alimentation apparaît diversifiée, puisque, outre les céréales, deux légumineuses sont attestées, de la caméline et également plusieurs fruits.

7. CARACTÉRISATION DE L'OCCUPATION

FABIEN LANGRY-FRANÇOIS ET FRANCESCA DI NAPOLI

7.1. Structuration, typologie et chronologie

L'occupation protohistorique, inégalement répartie sur l'emprise décapée, se caractérise par une forte concentration de vestiges au nord et une bien moindre densité au centre et au sud, plusieurs zones étant quasi exemptes de structures tels la partie sud-ouest et le centre-est de l'emprise. Par ailleurs, l'enclos funéraire antique semble profiter des zones de vide en s'installant le long d'un axe NE-SO quasiment vierge de vestiges protohistoriques. Si ces espaces vides sont probablement liés à l'organisation spatiale du site protohistorique (terrains agricoles, pâturages, zones de stabulation ouvertes ou clôturées), il ne faut pas sous-estimer le rôle joué par l'érosion mécanique agricole qui a certainement effacé les structures les moins profondes.

Par ailleurs, le vide central pourrait matérialiser une clôture comme le suggère la présence d'un dispositif d'entrée, seul témoin d'une partition de l'espace en matériau périssable, peu ancrée au sol.

La dispersion du mobilier au sein des comblements, assez variée et aléatoire et la datation assez serrée offerte par la céramique, essentiellement centrée entre la fin du VI^e et le troisième quart du V^e s. av. n. è., ne permettent pas d'affirmer si cette partition est plutôt liée à une organisation fonctionnelle de l'espace ou à un déplacement de l'occupation au cours du temps. En effet, bien que la présence des premiers témoins de céramique tournée dans certains silos atteste une dernière phase plus récente vers La Tène A1, sa répartition dans l'espace ne semble pas être organisée. (Fig. 93). Plusieurs reprises observées dans certaines structures et quelques rares recoupements montrent en tous cas de fréquents remaniements survenus dans un laps de temps assez court (75 ans environ).

D'une manière globale, malgré une vision limitée par l'emprise de fouille, la disposition des structures, principalement des unités de stockage et des petites

fosses organisées autour de quelques bâtiments, montre une organisation spatiale lâche et dispersée typique de cette période et pour cette zone géographique.

Les silos demeurent les principaux pourvoyeurs d'informations avec un volume de mobilier important dont la position au sein du comblement et les fréquents stigmates révèlent la nature détritique de ces rejets.

Le mobilier en céramique est varié et abondant. Le répertoire extrêmement riche en formes et décors et les nombreuses traces liées à l'utilisation témoignent de multiples activités domestiques en lien avec l'utilisation de la vaisselle, du stockage/conservation des aliments à leur préparation et présentation lors de la consommation des mets. La production est locale, probablement à l'échelle autarcique, mais montre un niveau de standardisation importante dans les formes et les décors qui trouvent inspiration dans le faciès figuratif vixien, commun à tout le Centre-Est.

La faune renvoie quasi exclusivement à des pratiques d'élevage où la triade (bovidés, caprinés, porc) domine et à laquelle est associée la présence anecdotique du cheval et du chien. Si l'exploitation laitière est suggérée par la présence de caprinés et de quelques faisselles, la consommation carnée de ces principales espèces est bien attestée, à l'exception du cheval pour lequel les stigmates sont absents. Les traces de découpe observées sur les os d'animaux suggèrent même une consommation à l'échelle familiale. Les quelques restes d'animaux sauvages, et notamment de cerf, évoquent la chasse comme activité pratiquée en parallèle à l'élevage. La faune étudiée se rapporte aussi à des activités de transformation telle l'exploitation de laines, de peaux et de fourrures, ainsi que la production d'outils ou d'objets en matière dure animale qui semble toutefois plus occasionnelle. L'interprétation du dépôt d'une jeune chèvre entière en fond d'une structure excavée, en l'absence d'indices pertinents (origine de la mort par exemple), n'est pas saisie. L'hypothèse d'une pratique cultuelle peut cependant être avancée dans ce contexte de silo, comme cela a été évoqué pour un crâne de chien et une céramique sur le site d'Épieds-en-Beauce "les Chantaupiaux" (PUYEO *et al.* 2011 : 110).

L'*instrumentum* apporte également un lot d'informations renforçant l'idée d'une nature domestique de ces rejets. Dans le matériel lithique, la présence de matériel de mouture (meules et broyeur) évoque là aussi la préparation alimentaire. Les quelques galets striés ont pu, quant à eux, servir au lissage des pots, corroborant ainsi l'hypothèse d'une production locale de céramique. Les deux fusaioles comme les pesons renvoient à des activités de tissage ou de filage, plutôt propres aux contextes d'habitat.

Le travail des métaux est faiblement attesté par quelques scories et traduit une probable activité locale de forge pour l'entretien et la réparation de l'outillage.

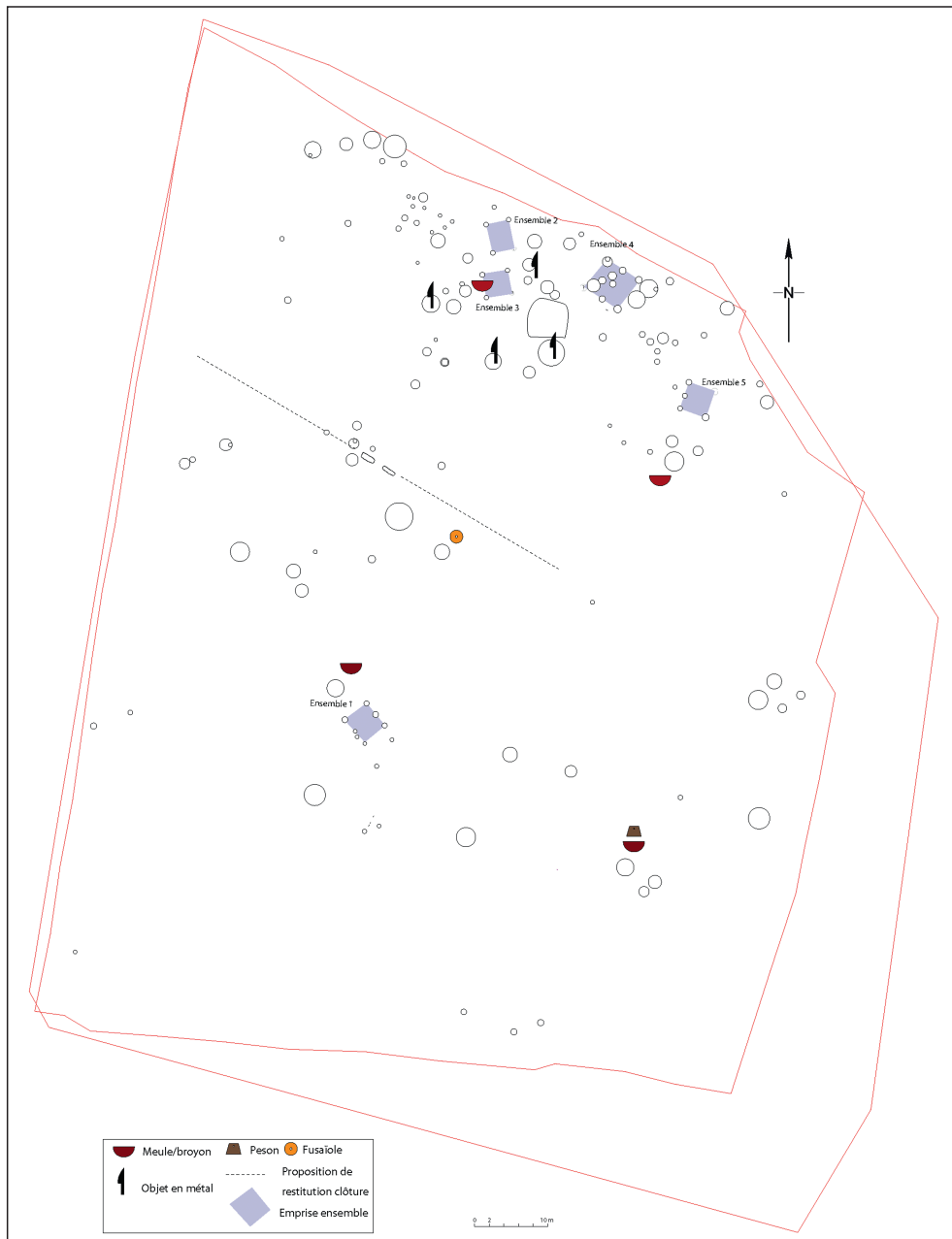


Fig. 93 – Plan de répartition de l'instrumentum sur le site de Corquilleroy (DAO : D. Lusson, Inrap).

À l'exception d'une perle en terre cuite la parure est absente tout comme le domaine militaire, le jeu et le sacré.

Deux lames de couteaux en fer, un anneau en alliage cuivreux et quelques fragments d'objets métalliques renvoient à des activités difficilement spécifiées mais certainement en lien avec les pratiques domestiques quotidiennes. L'utilisation de charrettes ou char pour le transport de biens et personnes est suggéré par la présence d'une clavette en fer. Enfin la présence d'une manille d'assemblage, probablement utilisée en tant qu'élément "monétaire", renvoie aux échanges.

L'analyse des terres crues architecturales, dont une grande quantité de torchis calciné est issue du bâtiment 4 et de la fosse 32, précise le mode constructif utilisé dans au moins une des unités architecturales identifiées. On y trouve également d'hypothétiques briques ou pavés de terre crue et de plus rares témoins d'un four. Ces éléments évoquent à la fois une utilisation des limons environnants pour l'édification des parois des bâtiments, mais complètent également le caractère domestique des rejets issus des silos, bien qu'il n'y ait pas de fragments de plaques de foyer mobiles. Il est également possible que les quantités de fragments de torchis issus des silos soient en relation

avec l'aménagement de ces structures (bouchon de silo, placage).

L'étude carpologique confirme que les remplissages des silos, à l'exception d'un échantillon riche en ers, sont plutôt le reflet d'activités quotidiennes, dont la préparation culinaire, que d'une occupation à vocation unique de stockage des récoltes. Par ailleurs, les plantes cultivées (l'ers, la lentille, le millet et en moindre mesure la caméline, l'orge et les blés vêtus) ainsi que les plantes sauvages (essentiellement des adventices de culture) sont celles habituellement attestées dans la région sur les sites de la fin du premier et du début du second âge du Fer. Elles témoignent d'usages agricoles bien définis parallèlement à la pratique de la cueillette confirmée par la présence, sur le site, de restes de fraises des bois, glands, noisettes et pommes sauvages.

Tous ces éléments se mêlent au sein des comblements des structures et principalement des silos sous la forme de rejets détritiques très certainement dérivés des vidanges de foyers et nettoyages successifs de sols. Tous renvoient à plusieurs activités pratiquées sur le site même, au sein de petites unités constituées de structures de stockage accolées à des bâtiments dont la surface n'excède jamais les 30 m² au sol. L'extrême variété dans la composition de ces rejets permet d'affirmer que les pratiques dont ils sont le reflet devaient avoir lieu sur place à l'extérieur ou à l'intérieur de ces petites unités domestiques, à l'instar des sites datés de la même époque où cette organisation demeure habituelle. Le terme d'"habitat", souvent évoqué pour décrire la nature de ces ensembles, doit ici être nuancé et élargi par rapport à notre vision actuelle, plutôt compartimentée, de la sphère domestique, pour prendre en compte toutes les diverses activités quotidiennes (stockage/préparation/consommation d'aliments, tissage, fabrication d'outils) qui étaient réalisées sur place, parfois dans un espace restreint où privé et collectif devaient se côtoyer.

7.2. Comparaisons et rapprochements chronologiques

Dans le voisinage direct du site de Corquilleroy, sur la même commune, les fouilles menées lors de l'exploration du tracé de l'actuelle A77 ont livré un lot de céramiques comparable à celui du site du "Chemin Perdu" (DJEMMALI et CREUSILLET 1997). Il s'agit pourtant sans doute d'occupations distinctes, mais liées : le "Chemin Perdu" se trouvant à environ 2,3 km au sud de "la Grevasse". Récemment, l'opération de diagnostic menée "Rue de l'Ancien Bourg" a livré une occupation aux structures variées, dont seul un silo a pu être bien daté, rattaché au Hallstatt final (GUILLEMARD 2013 : 61).

Les vestiges archéologiques de la transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne sont assez restreints dans la région, y compris dans le reste du Gâtinais. En dehors de la commune de Corquilleroy, les opérations de fouilles préventives menées lors des travaux de l'A19 ont livré trois autres occupations contemporaines documentées.

La première se trouve à environ 10 km à l'ouest, sur la commune de Corbeilles au lieu-dit "les Grands-Réages", "l'Aubier à Barnault". Cette occupation, qui semble très résiduelle, ne comporte qu'une structure de stockage (silo) et un puits (CAYOL 2008 : 66-73, 219). Le mobilier en céramique, bien que peu nombreux et peu représentatif, est attribué à une phase de transition entre le Hallstatt final et La Tène ancienne (CAYOL 2008 : 169-173).

La seconde occupation a été mise au jour également sur la commune de Corbeilles, au lieu-dit "Franchambault" (site A19-K5). Ce petit site à vocation agricole livre entre autres : un bâtiment identifié comme une habitation, sept silos, deux greniers, trois bâtiments d'annexe agricole et deux puits (POITEVIN *et al.* 2007 : 40-54, 134). Le mobilier en céramique, principalement issu du comblement des structures de stockage et des puits, permet de situer cette occupation entre le Hallstatt final et La Tène ancienne (POITEVIN *et al.* 2007 : 108-115).

La troisième occupation découverte sur le tracé de l'A19, bien plus dense que les précédentes, est nettement plus éloignée (45 km) : elle se situe sur la commune de Santeau, au lieu-dit "le Différent" (site A19-E1). Sur ce décapage ont été, entre autres, identifiés : des bâtiments à neuf poteaux, six et quatre poteaux, une palissade et quelques silos (FRÉNÉE *et al.* 2007 : 43-72). La particularité de ce site, contrairement à Corquilleroy, réside dans le fait que la zone d'ensilage est éloignée et séparée de celle où se situent les bâtiments par ce qui semble être une palissade. Comme à Corquilleroy, le mobilier témoigne d'activités culinaires liées à un habitat. Les céramiques mises au jour renvoient ce site à une transition entre le Hallstatt final et le début de La Tène A (FRÉNÉE *et al.* 2007 : 73-82).

Parmi les sites régionaux les plus proches, découverts lors d'opérations préventives non liées à l'A19, un est localisé plus à l'est dans le Loiret (Dadonville "Haut des Vignes", à environ 35 km au nord-est de Corquilleroy) et deux sont situés à l'ouest de Corquilleroy (Escriennes "le Chemin de Saint-Eutrope", à 45 km au nord-ouest, et Épièdes-en-Beauce "ZAC Les Chantaupiaux", à 90 km à l'ouest).

Le site de Dadonville "le Haut-des-Vignes" (45) a livré un établissement à vocation agro-pastorale de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne ; son organisation spatiale, étalée et ouverte, témoigne d'activité de stockage de céréales, d'élevage et d'activités métallurgique et textile (BAKKAL-LAGARDE



Fig. 94 – Plan du site d'Escrennes "ZAC Saint-Euthrope"
 (DAO : H. Herment, Inrap, d'après MERCEY 2011 du site d'Écuelles "Charmoy", d'après PEACKE *et al.* 2008).

2005 : 44-156 ; BAKKAL-LAGARDE et PEYNE 2013 : 99-143).

Le site “ZAC de Saint-Eutrope” découvert à Escrennes (45) a été fréquenté du Hallstatt D2 à La Tène A1 (MERCEY 2011 : 379, 484). Il s’agit également d’un habitat ouvert constitué par des ensembles architecturaux regroupés autour d’unités de stockage et de petites fosses dont on perçoit un déplacement entre la fin du premier et le début du second âge du Fer. Les rejets sont essentiellement issus des comblements des silos et témoignent, à l’instar du site de Corquilleroy, d’une riche variété d’activités pratiquées sur place (MERCEY *et al.* 2019).

Enfin, le site d’Épieds-en-Beauce “les Chantapiaux” (45) dont l’occupation s’étale sur au moins deux siècles (VI^e-IV^e s. av. n. è.) présente une organisation spatiale comparable avec des petites fosses éparses, des bâtiments et des structures de stockage enterrées qui recèlent l’essentiel des rejets issus de l’habitat (PUYEO *et al.* 2011 : 107-139, 195 ; GAY *et al.* 2012 : 106-142, 385-389 ; Fig. 94). Là encore, le mobilier, abondant, confirme la présence d’un habitat et de différentes activités quotidiennes.

En dehors de la région Centre Val-de-Loire, plusieurs occupations, dont certaines de référence, peuvent aider à la compréhension de la place du site de Corquilleroy dans le tissu d’implantation de la transition entre les deux âges du Fer.

À environ 40 km au nord, en Seine-et-Marne (77), le site Hallstatt final D2/D3 d’Écuellen “Charmoy” montre plusieurs similitudes (BARDEL 2005). Il s’agit d’un habitat ouvert de plateau, ayant livré un bâtiment rectangulaire et quatre petits ensembles sur poteaux, associés à diverses fosses et silos. Ici, la plus grande des unités architecturales semble bien être une habitation (Fig. 95). Dix-sept silos cumulant environ 63 m³ de capacité de stockage ont été découverts. Malgré cette quantité de silos, la chronologie d’occupation semble très courte. Deux hypothèses ont été émises à ce sujet : soit les structures de stockage ont été renouvelées régulièrement, soit ce nombre a répondu à un besoin ponctuel important de stocker les céréales. Contrairement à Corquilleroy, une organisation spatiale du site a été perçue puisque les silos sont implantés au nord et les bâtiments sont installés au sud. Le plus grand bâtiment se situe plus ou moins entre les deux, connexe à un vaste espace dégagé interprété en tant qu’une cour. Les fosses sont plus disséminées, quoique plus présentes au nord du site. Là encore, les activités repérées sur le site sont très diversifiées. L’analyse des céramiques montre, y compris pour les céramiques peintes, un fort soupçon de production locale, sur place.

Davantage au nord, toujours en Seine-et-Marne, plusieurs diagnostics et fouilles ont livré des vestiges datés du Hallstatt final ou de La Tène ancienne (BOULENGER 2005). L’occupation Hallstatt final du

centre commercial du “Carré Sénart” à Lieusaint présente des aménagements de structures de stockage en creux associées à des fosses et des bâtiments qui révèlent une multitude de témoins domestiques : faune consommée largement dominée par la faune domestique, faible représentation de faune sauvage, soupçon d’activité artisanale osseuse, rebuts de combustion et soles de four.

À quelques dizaines de kilomètres à l’est d’Écuellen, le site de Milly-la-Forêt “le Bois Rond” (91) se rapproche également de Corquilleroy. Malgré une forte érosion, l’organisation perçue est, encore une fois, habituelle pour cette période, soit de nombreuses unités de stockages (silos) et fosses accolées à des bâtiments (VIAND *et al.* 2006 : 38-69). Ici également, l’important corpus de céramique témoigne, tout comme le reste du mobilier, une fois de plus de rejets domestiques datés du Hallstatt D3/La Tène ancienne (VIAND *et al.* 2006 : 98-99). L’étude de faune ajoute à cette connaissance qu’une activité d’élevage (production de viande et lait) correspondant à une exploitation agricole autonome a été menée (VIAND *et al.* 2006 : 139). Le site pourrait avoir également eu vocation à accueillir des réunions communautaires, comme en témoignent la consommation de certains moutons en un seul voire deux épisodes, un traitement des carcasses différent du traitement domestique et une qualité de vaisselle plus fine que celle du quotidien (VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008 : 166).

Enfin, au nord-est de Corquilleroy, dans le confluent Seine-Yonne (77), deux sites de datations proches peuvent être comparés : les sites de Barbey “la Haye Guyonne” (63 km) et de Grisy-sur-Seine “les Terres du Bois Mortier” (90 km), tous deux aux confins de la Seine-et-Marne, en direction de l’Yonne (GOUGE et SÉGUIER 1994). Le premier, dont la chronologie semble étendue du Hallstatt moyen au Hallstatt final, a livré un vaste bâtiment interprété comme habitat (plus de 90 m²) et un plus petit bâtiment isolé. Il n’y avait pas de concentration de structures de stockage dans les environs directs de l’habitat ; mais le site présente un niveau important d’érosion pouvant justifier l’absence d’autres unités architecturales. Le second est daté de la fin du Hallstatt au début de La Tène. Les 25 bâtiments qui y ont été découverts semblent se répartir en deux secteurs : à l’ouest les ensembles à vocation agricole (greniers, annexes) organisés selon un arc de cercle autour d’une zone vide, et à l’est des bâtiments plus diversifiés dans ou aux abords d’enclos fossoyés. De plus, l’une des habitations potentielles présente un plan semblable à celui du bâtiment de Barbey. Le site de Grisy-sur-Seine montre donc une organisation bipolaire, entre habitat privilégié et réserves liées d’une part, et stockage massif non enclos d’autre part.

Le site de Corquilleroy trouve donc un certain nombre de comparaisons tangibles au niveau régional et extra-régional. En effet, malgré des différences liées

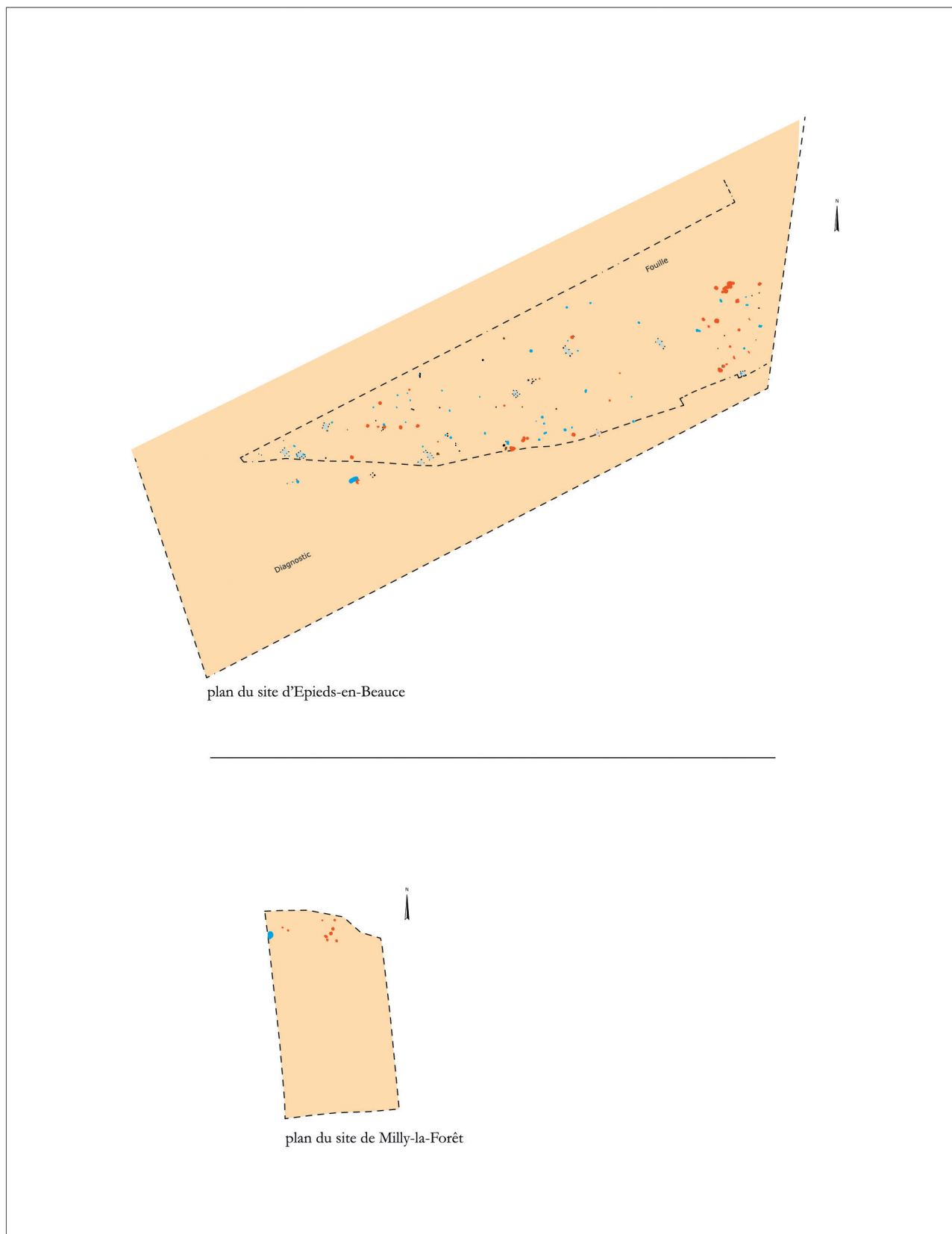


Fig. 95 – Plan du site d'Épieds-en-Beauce “les Chantaupiaux” (DAO : H. Herment, Inrap, d'après GAY *et al.* 2012 et du site de Milly-la-Forêt “le Bois Rond”, d'après VIAND *et al.* 2008).

à la spécificité de chacun de ces sites, telle une organisation spatiale plus ou moins structurée montrant des aires fonctionnelles définies ou des évolutions spatiales dans le temps, toutes ces occupations présentent généralement une distribution assez lâche et dispersée qui ne peut être appréhendée dans sa totalité que grâce à des décapages extensifs, rarement prescrits. La présence d'une clôture est rarement observée bien que les sites de la même époque fouillés dans le Centre-Ouest révèlent de plus en plus souvent des indices, fugaces, de partitions et enclos palissadés pouvant contribuer à mieux définir les espaces (MARTAY 2014 : 11-35). La présence quasi systématique sur les sites évoqués de nombreux rejets de mobilier témoigne en parallèle d'activités multiples et variées vraisemblablement pratiquées sur place au sein d'espaces pas forcément compartimentés.

CONCLUSION

L'occupation protohistorique de Corquilleroy "la Grevasse"/Treilles-en-Gâtinais "le Soy" consiste en un hameau à l'organisation spatiale lâche et dispersée formée par des petites unités de stockage (silos), des fosses et des bâtiments se succédant dans un laps de temps de trois générations, entre la fin du VI^e et le troisième quart du V^e s. av. n. è. Le site est ouvert, probablement structuré par une clôture palissadée qui partitionne l'espace, montrant ainsi une organisation habituelle pour la période. Les nombreux rejets domestiques témoignent d'un large panel d'activités pratiquées sur place ou à proximité immédiate : élevage, agriculture, cueillette, chasse, préparation et

stockage d'aliments, tissage, métallurgie, fabrication d'outil en métal, lithique, terre cuite et os, parmi les activités révélées par le mobilier archéologique.

Le corpus des céramiques est particulièrement riche (3873 restes pour 437 individus) ce qui a permis une définition chronologique précise de l'occupation. Le répertoire présente, avec ses formes et décors, un large panel des activités domestiques liés au stockage, à la préparation et à la consommation alimentaire. Ainsi les fréquents stigmates repérés sur les vases témoignent de leurs nombreuses utilisations. Le faciès figuratif typiquement vixien permet de rattacher cette production au domaine culturel du Centre-Est.

La faune est essentiellement composée de déchets culinaires qui témoignent d'une pratique maîtrisée de l'élevage où dominent les caprinés, suivis par le bœuf et le porc. La présence de faune sauvage atteste la pratique de la chasse. Outre la préparation culinaire, des activités liées à l'exploitation de matières premières d'origine animale sont indirectement mises en évidence par les nombreux objets rejetés dans les comblements des silos (exploitation de la laine, production laitière, pelleterie, confection d'objets).

Les restes carpologiques constituent également le bruit de fond d'activités quotidiennes comme la cueillette, l'agriculture, le stockage, la préparation alimentaire. Cette dernière apparaît diversifiée grâce à la présence, à côté des céréales, de légumineuses (ers et lentille), caméline et fruits divers (pomme sauvage, fraise des bois, gland, noisette).

Par l'ensemble de ces éléments, le site de Corquilleroy s'insère dans les observations menées sur les occupations contemporaines fouillées à l'échelle régionale et extra-régionale se démarquant cependant par la qualité et la quantité de mobilier recueilli.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER 2001

Augier L. - Les artefacts : la céramique commune, in : Buchsenschuz O. et Ralston L. (dir.) - *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et culturelles (X^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, 22^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, BourgesPlus, FERACF, Bourges, Tours : 109-128.

AUGIER 2009

Augier L. - Approche typologique et technique des céramiques de Bourges et de ses environs, du milieu du VI^e s. av. J.-C. à la fin du V^e s. av. J.-C., in : CHAUME (dir.) 2009 : 339-364.

AUGIER 2012

Augier L. - *Étude des productions céramiques de l'âge du Fer dans le Berry, du Hallstatt C à La Tène B2/C1, des hommes et des Pots*, Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université de Paris I sous la direction de O. Buchsenschutz, 2 vol., 668 p.

AUGIER et al. 2007

Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Orengo L. et Riquier S. - Les IV^e-III^e s. av. n. è. en France centrale (Auvergne, Berry, Orléanais), in : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M. et

Milcent P.-Y. (dir.) - *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère*, Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes : 117-176.

AUXIETTE 1997

Auxiette G. - La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne, *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 29-71.

AUXIETTE 2000

Auxiette G. - Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle, in : Marion S. et Blancquaert G. (dir.) - *Les installations agricoles à l'âge du Fer en France septentrionale*, Actes du colloque de Paris (29-30 novembre 1997), Éditions Rue d'Ulm-ENS, Paris : 169-180 (Études d'histoire et d'archéologie ; 6).

AUXIETTE et HACHEM 2006

Auxiette G. et Hachem L. - Une histoire des bovinés durant les six millénaires précédant notre ère : l'exemple de la vallée de l'Aisne et de la Vesle (France), *Ethnozootecnie*, 79 : 127-135.

- BAKKAL-LAGARDE 2005
Bakkal-Lagarde M.-C. - Dadonville (45), "Le Haut des Vignes" (Loiret), une aire de stockage agricole du Premier âge du Fer, Rapport Final d'Opération, Inrap CIF, Orléans, 212 p.
- BAKKAL-LAGARDE et PEYNE 2013
Bakkal-Lagarde M.-C. et Payne N. - Une occupation Hallstatt final-La Tène ancienne : le Haut des Vignes à Dadonville (Loiret), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 52 | 2013, <http://journals.openedition.org/racf/1887>
- BARDEL 2005
Bardel D. - Le mobilier archéologique de l'habitat du Hallstatt final à Écuelles-Charmoy (Seine-et-Marne), in : *L'âge du Fer en Île-de-France*, 26^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Actes du XXVI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, AFEAF, FERACF, Tours : 209-224.
- BARDEL 2009
Bardel D. - Les vaisseliers céramiques des fouilles anciennes de Vix/Mont Lassois (Côte-d'Or), Bronze final IIIb, Hallsatt D et La Tène C/D, in : CHAUME (dir.) 2009 : 69-152.
- BARENGHI 2002
Barenghi F. - *Bazoches-lès-Bray, "le Canton" (Seine-et-Marne)*, Document d'évaluation archéologique, Centre Départemental Archéologie de la Bassée.
- BATAILLE 2007
Bataille G. - Un nouveau protocole d'analyse des grands ensembles de mobiliers métalliques sur la base du NMI. L'exemple du sanctuaire laténien de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), in : Milcent P.-Y. (dir.) - *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation*, Actes du XXVIII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Toulouse, 20-23 mai 2004), suppl. 14/2 à la revue *Aquitania* : 365-380.
- BLAZER 2009
Blazer I. - Die Drehscheibenkeramik aus des Altgrabungen des Mont Lassois, ein Zwischenbericht, in : Chaume B. (dir.) - *La céramique hallstattienne, approches typologiques et chrono-culturelles*, Actes du Colloque de Dijon (21-22 novembre 2006), Éditions Universitaires de Dijon : 51-68.
- BOULENGER 2005
Boullenger L. - Occupations du premier et du second âge du Fer sur le plateau de Sénart (Seine-et-Marne), cadre et données récentes sur la commune de Lieusaint, in : *L'âge du Fer en Île-de-France*, 26^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Actes du XXVI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, AFEAF, FERACF, Tours : 127-143.
- CAYOL 2008
Cayol N. - A19 Site J1, Corbeilles "Les Grands Réages" "L'Aubier à Barnault" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, SRA Centre, Orléans, 282 p.
- CHAIX et MÉNIEL 2001
Chaix L. et Méniel P. - *Archéozoologie, les animaux et l'archéologie*, Errance, Paris, 239 p.
- CHAUME (dir.) 2009
Chaume B. (dir.) - *La céramique hallstattienne, approches typologiques et chrono-culturelles*, Actes du Colloque de Dijon (21-22 novembre 2006), Éditions Universitaires de Dijon, Dijon, 583 p.
- COLLET 2002
Collet S. - La céramique tournée cannelée hallstattienne et du début de La Tène, in : Maranski D. et Guichard V. (dir.) - *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental, Regards européens sur les âges du Fer en France*, Actes du XVII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Nevers 1993), Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray : 107-116 (Bibracte ; 6).
- DÉCHELETTE 1927
Déchelette J. - *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique, IV, Second âge du Fer, époque de La Tène*, Grands manuels Picard, réimpression de l'édition de 1927, Mayenne, 776 p.
- DEMOULE 1999
Demoule J.-P. - *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*, *Revue Archéologique de Picardie*, n^o spécial, 15, 406 p.
- DENIZOT 1971
Denizot G. - *Notice de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Montargis (Loiret)*, 365, BRGM, Orléans, 11 p.
- DI NAPOLI et LUSSON 2011
Di Napoli F. et Lusson D., avec la collaboration de Poupon F., Pradat B., Coubray S., Froquet-Uzel H., Marquet J.-C., Marsollier B., Pailler Y. et Peyrouse J.-B. - Deux occupations rurales de La Tène ancienne à Saint-Maure-de-Touraine "Les Chauffeaux" (Indre-et-Loire), *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 50 | 2011, <http://journals.openedition.org/racf/1595>
- DI NAPOLI *et al.* 2019
Di Napoli F., Kildea F., Gardère P., Braguier D., Lusson D., Robert G. et Robin B. - Les occupations du second âge du Fer à Villedieu-sur-Indre "Le Grand-Saint-Bonnet" (Indre), *Bulletin de l'AFEAF* : 47-50.
- DIEMMALI et CREUSILLET 1997
Djemmal N. et Creusillet M.-F. - Corquilleroy "Le Chemin Perdu" (Loiret), site 45 104 016 AH, Autoroute A77, Document Final de Synthèse, Afan, SRA de la région Centre, Orléans.
- DIEMMALI *et al.* 2009
Djemmal N., Creusillet M.-F., Irribarria R., Musch J. et Riquier S. - Chartres "La Petite Pointe" (Eure-et-Loir), Zone d'Aménagement Concertée de Chartres "Le Jardin d'entreprise", Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 2 vol., 382 p.
- DUBUIS 2010
Dubuis B. - Des occupations rurales de l'âge du Fer, Pithiviers (Loiret), déviation de la route nationale d'intérêt local 152 : zone 1 "Vieux Chemin d'Étampes", zone 2 "Bois Médor", Rapport Final d'Opération préventive, Inrap CIF, Orléans, 430 p.
- DRWILA 2007
Drwila G. - Artenay "Herblay Haut", Carrière G42, Rapport de Diagnostic archéologique, Inrap CIF, Orléans, 76 p.
- ENNEKING *et al.* 1995
Enneking D., Lahlou A., Noufria A. et Bounejmate M. - A note on *Vicia ervilia* cultivation, utilisation and toxicity in Morocco, *Al Awamia*, 89 : 141-148.
- DUFOUR 2007
Dufour J.-Y. - Trois bergeries médiévales à Roissy-en-France (Val-d'Oise), *Archéologie Médiévale*, 37 : 91-110.
- EPAUD et GENTILI 2009
Epaud F. et Gentili F. - L'apport de l'expérimentation archéologique pour la compréhension de l'architecture carolingienne à poteau planté : les exemples du chantier d'Orville (Val d'Oise), *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2 : 1-16.
- FRÉNÉE *et al.* 2007
Frénée E., Di Napoli F., Bayle G. et Le Padellec S. - A19 site E1, Santeau "Le Différent" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 139 p.
- FRÉNÉE *et al.* 2008
Frénée E., Aubier M., Baguenier J.-P. et Baray L. - A85 Sublaines "Le Grand Ormeau" (Indre-et-Loire), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 3 vol., 1 613 p.
- GAY *et al.* 2012
Gay J.-P. (dir.) - Tellier A. et Champault E. - Epieds-en-Beauce "Les Chantaupiaux" (Loiret), occupations agro-pastorales laténiennes et espace funéraire gallo-romain, Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 1, 426 p.
- GILOTTE *et al.* 2008
Gilotte S., Coubray S., Di Napoli F., Garrido J.-A., Guérit M., Jesset S., Mallet N., Preiss S., Roncin O., Viré M. et Voeltzel B. - A19 site C8, Aschères-le-Marché et Villereau (Loiret) "Le Marjole" "

- et "La Cabarne" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 436 p.
- GOUGE et LÉCONTE 1999
Gouge P. et Leconte L. - L'habitat du Hallstatt final et de La Tène Ancienne sur le territoire de la "Ferme de l'Isle" à Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne), proposition pour un cadre chronologique, in : Villes A. et Bataille-Melkon A. (dir.) - *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*, Actes du XIX^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Troyes 1995), 4^e suppl. au *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, Société archéologique champenoise, Reims : 157-180 (Mémoire de la Société archéologique champenoise ; 15).
- GOUGE et SÉGUIER 1994
Gouge P. et Séguier J.-M. - L'habitat rural de l'âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne), un état des recherches, in : Buchsenschutz O. et Méniel P. (dir.) - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île-de-France*, Actes du colloque de l'École Normale Supérieure (Paris, 1993), Presses de l'École Normale Supérieure, Paris : 45-69 (Études d'histoire et d'archéologie ; 4).
- GRANSAR 2000
Gransar F. - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du fer en France septentrionale, complémentarité des structures et tendances évolutives, in : Marion S. et Blancquaert G. (dir.) - *Les installations agricoles à l'âge du Fer en France septentrionale*, Actes du colloque de Paris (29-30 novembre 1997), Éditions Rue d'Ulm-ENS, Paris : 277-297 (Études d'histoire et d'archéologie ; 6).
- GUILLAUMET 2003
Guillaumet J.-P. - *Paléomanufacture métallique, méthode d'étude*, Infolio, 156 p. (collection Vestigia).
- GUILLEMARD 2013
Guillemard T. - Corquilleroy "Rue de l'Ancien Bourg" (Loiret), Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Orléans, 120 p.
- HAMON 2006
Hamon T. - A19 Tranche L3, Treilles-en-Gâtinais, Corquilleroy et Girolles (Loiret), Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Orléans, 246 p.
- HAMON et CREUSILLET 2011
Hamon T. et Creusillet M.-F. - Des occupations néolithiques et protohistoriques, RN 154 Déviation routière d'Allonnes et Prunay-le-Gillon : Lot 2, Eure-et-Loir, Prunay-le-Gillon, Les Carreaux, Rapport de fouille Inrap CIF, Orléans, 252 p.
- HAMON *et al.* 2012
Hamon T., Creusillet M.-F., Coubray S., Pradat B. et Onfray M. - Des occupations néolithiques et protohistoriques : volume complémentaire, RN 154 Déviation routière d'Allonnes et Prunay-le-Gillon : Lot 2, Eure-et-Loir, Prunay-le-Gillon, les Carreaux (volume complémentaire), Rapport Final d'Opération de fouille, Inrap CIF, Orléans, 46 p.
- ISSENMANN 2005
Issenmann R. - *Les formes de l'habitat à la confluence Seine-Yonne (VI^e-V^e s. av. J.-C.)*, inventaire et typologie des structures, Mémoire de Maîtrise (dir. Milcent P.-Y.), Université de Toulouse 2 - Le Mirail, 2 vol., 242 p.
- JOFFROY et BRETZ-MAHLER 1959
Joffroy R. et Bretz-Mahler D. - Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France, *Gallia*, 17, fasc. 1 : 5-36.
- JOSSET 2009
Josset D. (dir.) - Commune de Neuville-aux-Bois (Loiret) La Grande Route : Site A19 - C1 Région Centre Département du Loiret, Rapport de fouille, Inrap CIF, Orléans, 593 p.
- LABEAUNE, GASTON et SORDOILLET 2015
Labeaune R., Gaston C. et Sordoillet D. - Constructions mixtes en terre et bois. Un village du V^e siècle avant notre ère en Bourgogne, *Archéopages, Archéologie et société*, 42 : 36-47.
- LAGADEC *et al.* 1989
Lagadec J.-P., Duval P., Éveillard J., Leroy M. et Ploquin A. - Bilan de sept campagnes de fouilles à la Cité d'Afrique de Messein (1981-1987), *Revue Archéologique de l'Est*, 40 : 147-197.
- LARDE *et al.* 2007
Lardé S., Robert G., Bourne S., Coubray S. et Di Napoli F. - Anet (Eure-et-Loir), "Allée Droite d'Oulins" : ZA Le Débucher, Tranche 1, Rapport Final d'Opération de fouille, Inrap CIF, Pantin, 2 vol.
- LEPAUMIER et MARCIGNY 2007
Lepaumier H. et Marcigny C. - Guichainville et Le Vieil-Évreux (Eure) "Le Long Buisson", section 2, Rapport Final d'Opération de fouille, Inrap CIF, Orléans, vol. 4, 341 p.
- LEROI-GOURHAN, BAILLOUD et BRÉZILLON 1962
Leroi-Gourhan A., BailLOUD G. et Brézillon M. - L'hypogée II des Mournouards au Mesnil-sur-Oger (Marne), *Gallia Préhistoire*, 5-1 : 23-134.
- LYMAN 1994
Lyman R. L. - *Vertebrate taphonomy*, Cambridge University Press, Cambridge, 524 p.
- MAGUER, LUSSON et TROUBADY 2009
Maguer P., Lusson D. et M. Troubaday - Fermes, hameaux et résidences aristocratiques de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne, in : Bertrand I., Duval A., Gomez De Soto J. et Maguer P. (dir.) - *Les Gaulois entre Loire et Dordogne*, Actes du XXXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (17-20 mai 2007, Chauvigny), vol. 1, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 423-459 (Mémoires des Publications Chauvinoises ; 34).
- MAITAY 2014
Maitay C. - Les occupations rurales du Premier âge du Fer dans le centre-ouest de la Gaule. Essai de synthèse des données récentes, *Aquitania*, 30 : 11-35.
- MALRAIN et PINARD 2006
Malrain F., Pinard E. (dir.) et Gaudefroy S., Leroyer C., Méniel P., Maréchal D., Matherne V., Pastre J.-F. et Pommepuy C. - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère*, Contribution à l'Histoire de la société gauloise, *Revue Archéologique de Picardie*, n^o spécial 23, 272 p.
- MALRAIN, PINARD et GAUDEFROY 2002
Malrain F., Pinard E. et Gaudefroy S. - La vaissellerie de la moyenne vallée de l'Oise, de la typologie morpho-fonctionnelle aux statuts sociaux, in : Lambot B. et Méniel P. (dir.) - *Découvertes récentes de l'Âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas de vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXV^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Charleville-Mézières 2001), 1^{er} suppl. au 16^e *Bulletin des Mémoires de la Société Archéologique Champenoise* : 167-180.
- MARION 2004
Marion S. - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France. Entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés. Chronologie et société*, Oxford, BAR International Series, 1231.
- MÉNIEL 1987
Méniel P. - *Chasse et élevage chez les Gaulois*, Errance, Paris, 154 p.
- MÉNIEL 2001
Méniel P. - *Les Gaulois et les Animaux : élevage, repas et sacrifice*, Errance, Paris, 127 p. (collection Hespérides).
- MÉNIEL et YVINEC 2005
Méniel P. et Yvinec J.-H. - L'archéozoologie des sites de l'âge du Fer à Vatry, in : *Europort de Vatry, les pistes de l'archéologie*, SRA de la région Champagne-Ardenne - Inrap, Dominique Guéniot, Langres : 109-113.
- MÉNIEL *et al.* 2009
Méniel P., Auxiette G., Germinet D., Baudry A. et Horard-Herbin M.-P. - Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.) - *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards*

- sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (17-20 mai 2007, Chauvigny, Vienne), vol. 2, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny : 417-446 (Mémoires des Publications Chauvinoises ; 35).
- MERCEY 2011
Mercey F. - Escrennes "Le Chemin de Saint-Eutrope" (Loiret), des occupations agro-pastorales du Hallstatt D1 au Bas-Empire, Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 2 vol., 990 p.
- MERCEY *et al.* 2019
Mercey F., Di Napoli F., Bayle G., Pradat B. et Prévot A. - Une occupation continue du Hallstatt D2 à La Tène A1 entre Beauce et Gâtinais. Escrennes, ZAC Saint Eutrope (Loiret). *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 58 | 2019, <http://journals.openedition.org/racfl/3593>
- MILCENT 2004
Milcent P.-Y. - *Le premier âge du Fer en France Centrale*, Société Préhistorique Française, 2 vol., 718 p. (Mémoires ; XXXIV).
- MUSCH *et al.* 2007
Musch J., Chambon M.-P., Canny D., Di Napoli F., Guérit M., Poulle P. et Spampinato E. - Attray "Devant Gauté" "La Niche aux Loups" (Loiret), zones 1 à 3, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, Orléans, 65 p.
- ORENGO 2007
Orongo L. - Hallstatt-La Tène, un "sous-âge du Fer" ? Et qu'en est-il de l'époque gallo-romaine ? in : Milcent P.-Y. (dir.) - *L'économie du fer protohistorique, de la production à la consommation du métal*, Actes du XXVIII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Toulouse, 20-28 mai 2004), suppl. 14/2 à la revue *Aquitania* : 381-392.
- PHILIPPON *et al.* 2011
Philippon S., Marteaux F. et Tan C.-C. - Nouâtre, Maille, La Celle Saint Avant (Indre-et-Loire). Diagnostic du projet d'aménagement de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Sud Europe Atlantique (SEA2), tronçon Tours-Angoulême (Phase 39), Rapport de diagnostic archéologique, Conseil Général d'Indre-et-Loire, 2 vol., 319 p.
- PEACKE, AUXIETTE et BARDEL 2008
Peacke R., Auxiette G. et Bardel D. - Écuellen, "Charmoy" (Seine-et-Marne), habitat du Hallstatt D3, Rapport Final d'Opération préventive, Inrap, 101 p.
- PESCHER 2012
Pescher B. - *L'instrumentum*, in : Augier L. *et al.* - *Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec Sud à Bourges (Cher)*, vol. 1, Analyse des structures et du mobilier, 41^e suppl. à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, BourgesPlus, FERACF, Bourges, Tours : 119-156.
- PION et GENTY 2002
Pion P. et Genty P.-Y. - Pain pita et pain gaulois : un four domestique laténien du genre tannur à la Ferté-Hauterive (Allier), in : Méniel P. et Lambot B. (dir.) - *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le Massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXV^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Charlevilles-Mézières, 24-27 mai 2001), Société archéologique champenoise, Reims : 209-230 (Mémoires de la Société archéologique champenoise ; 16).
- POITEVIN *et al.* 2007
Poitevin G. - A19 site K5, Corbeilles-en-Gâtinais "Franchambault" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 276 p.
- PRADAT 2010
Pradat B. - L'économie agro-pastorale dans le Loiret à l'âge du Fer (du Hallstatt ancien à La Tène finale), synthèse des données carpologiques, *Revue Archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 49 | 2010, <http://journals.openedition.org/racfl/1447>
- PUYEO *et al.* 2007
Pueyo C., Cayol N., Di Napoli F., Fontaine A., Lusson D., Poulle P., Villenave C. et Voetzel B. - A19 site B1, Villereau "Climat de Laveau" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 315 p.
- PUYEO *et al.* 2011
Pueyo C., Coubray S., Foisset S., Linger-Riquier S., Lusson D., Pailler Y. et Pradat B. - Epièdes-en-Beauce "ZAC Les Chantapiaux" (Loiret), un habitat protohistorique à vocation agricole, Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 2 vol., 461 p.
- RIQUIER *et al.* 2018
Riquier V., Maitay C., Leroy-Langelin E. et Maguer P. - Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le nord et l'ouest de la France. 1. Du premier âge du Fer au début de La Tène, in : Villard-Le Tiec A. (dir.) - *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Presses Universitaires Rennes, Rennes : 273-301 (Archéologie et Culture).
- ROGER, MONCHY et HURTRELLE 1989
Roger F., Monchy E. et Hurtrelle J. - *Les débuts du second Âge du Fer dans le nord de la France*, Gauhéria, Givenchy-en-Gohelle, 252 p.
- ROSSIGNOL *et al.* 1999
Rossignol C., Bourdais-Ehkirsch A. et Carozza J.-M. - Chécy "ZAC du Vieux Pavé" "Le Petit Grainloup" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 25 p.
- SANDOZ *et al.* 1997
Sandoz G., avec la collaboration de Durand S., Rossignol C., Horard M.-P., Boulay G. et Arquille J. - Vimory "Les Petits Noyers 1" (Loiret), Document Final de Synthèse, Afan, coordination A77, 53 p.
- SCAON *et al.* 2009
Scaon C., Boret B., Canny D., Colonna C., Di Napoli F., Dondin-Payre M., Fourré A., Havet M., Robert G., Roche J.-L. et Voetzel B. - A19 site L2-1, Gondreville "Le Coluchon" / Treilles-en-Gâtinais "Le Soy" (Loiret), Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, Orléans, 2 vol., 348 p.
- TOULEMONDE 2010
Toulemonde F. - Camelina Sativa, l'or végétal du Bronze et du Fer, in : Delhon C., Théry-Parisot I. et Thiébaud S. - *Usages et symboliques des plantes*, Actes du colloque "Des hommes et des plantes, Exploitation et gestion des ressources végétales de la Préhistoire à nos jours", XXX^{es} Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (22-24 octobre 2009), APDCA, Antibes : 3-14 (Anthropobotanica ; 01).
- VERNEAU 2011
Verneau F. - Une fosse de l'Âge du Bronze, un habitat du Hallstatt C et un habitat de la Tène C : Loiret, Auxe, ZAC de la Gare, Les Boissons, Le Beaunet, Rapport de diagnostic, Inrap CIF, Orléans, 90 p.
- VIAND *et al.* 2006
Viand A., avec la collaboration de Auxiette G., Bardel D., Bertin P. et Delattre V. - Milly-la-Forêt "Le Bois Rond" (Essonne), Rapport Final d'Opération archéologique, Inrap, 256 p.
- VIAND, AUXIETTE et BARDEL 2008
Viand A., Auxiette G. et Bardel D. - L'habitat hallstattien de Milly-la-Forêt "Le Bois Rond" (Essonne), *Revue Archéologique d'Île-de-France*, 1 : 133-168.
- WIETHOLD 1999
Wiethold J. - Recherches archéobotaniques, in : Guichard V. (dir.) - *Rapport annuel d'activité scientifique 1999 du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray*, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne : 243-257.